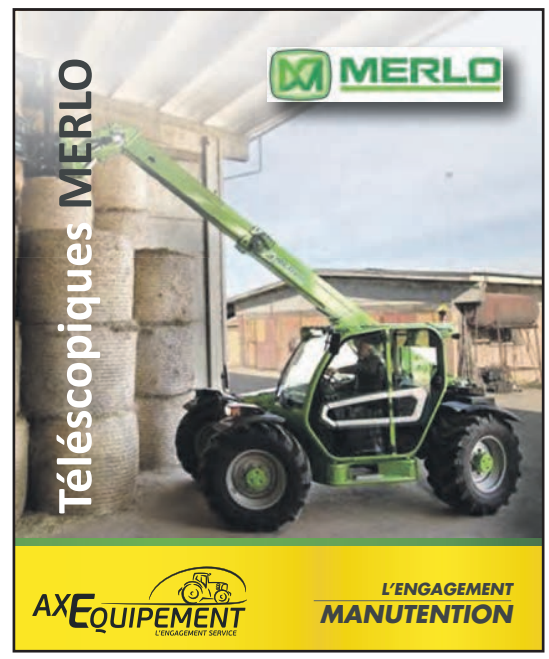
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1341 - VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2015 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Bourgogne Franche-Comté
Les atouts et les enjeux d'une grande région agricole



Les organisations professionnelles agricoles de Bourgogne et de Franche-Comté se sont données rendez-vous, le 18 septembre aux Salines d'Arc et Senans. Exposés, tables-rondes et échanges ont permis de mesurer combien l'agriculture, la forêt et les filières seront des composantes incontournables pour l'économie de la grande région

Pages 18

Côte d'Or

› Énergies renouvelables

Là, ça ne rigole pas



Nièvre

› Chambre d'agriculture de la Nièvre

La FCO au centre des débats



Yonne

› FCO

La zone de surveillance s'élargit



Pages 21-24

En direct de la MSA

Encartés avec cette édition: DAFP et Foucher SARL (sur certains cantons)

Space

Space 2015: Un salon ouvert sur le monde

Page 3





Sommaire

Côte d'Or
04 • Tracteurs: Au régime optimal, ça fait moins mal
05 • Chambre d'agriculture: Bretenière, ça y est, on y est
06 • Nos fermes ont la cote: Un nouveau carton
07 • Énergies renouvelables: Là, ça ne rigole pas
08 • Études supérieures: *«Là où j'ai toujours voulu aller»*

Nièvre
09 • Section ovine de la FDSEA 58: Le point sur la FCO
10 • Chambre d'agriculture : La FCO au centre des débats
11 • Portes ouvertes: Le CFPPA du Morvan a fêté ses 20 ans
12 • Dans la Nièvre, Groupama renouvelle ses cadres
13 • Émotion pour le départ en retraite d'Anne Metzger

Yonne
14 • Balade élevages et Paysages: Balade morvandelle
15 • Traité de libre échange: un projet qui fait débat
16 • FCO: La zone de surveillance s'élargit
17 • Robot de traite: Cinq ans et demi après, qu'en est-il ?

Bourgogne
18 • Bourgogne Franche-Comté: Les atouts et les enjeux d'une grande région agricole
19 • Viticulture: «La Bourgogne tient son rang»
21 • En direct de la MSA

Filières
25 • Élevage ESB : des contraintes allégées
26 • Cultures Choisir ses variétés de pois d'hiver
27 • Cultures Implanter son pois d'hiver

Infos Services
28 • Analyses et tendances
30 • Petites annonces
33 • Annonces légales
37 • Paroles de jeunes

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Point de vue syndical

Pas si seuls que ça !



Au cours de l'été, tout le réseau FNSEA et JA était mobilisé pour mettre en évidence et faire prendre conscience à notre gouvernement mais aussi à la société que nous subissons une crise grave dans le milieu de l'élevage. Il est indéniable que la manifestation du 3 septembre à Paris a permis de faire bouger et obtenir des réponses concrètes à nos revendications. Je sais que ce n'est pas la solution à tous les soucis dans les exploitations mais cela doit nous permettre de passer ce cap difficile. Ces mesures sont une bouffée d'oxygène pour soulager, pour nous permettre de continuer sans aggraver plus la situation, ni enterrer les exploitations qui rencontrent des difficultés conjoncturelles. Car c'est bien là le problème.

Nous accumulons sur les exploitations agricoles l'impact de nombreux facteurs qui ne dépendent pas directement de notre travail, que nous ne pouvons pas à proprement parler maîtriser. Qui peut faire face à une telle volatilité des prix avec des charges de structures aux niveaux que nous connaissons, avec les investissements que la réglementation nous impose ? Si vous avez besoin de ces mesures (année blanche, restructuration de la dette, mesures fiscales, cotisations MSA, FAC) déposez un dossier auprès de la cellule d'urgence à la DDT ! 2014, 2015 sont des années difficiles pour l'agriculture en général, plus ou moins bien sûr selon le secteur de productions et selon la longévité de l'exploitation.

N'ayons pas peur de déposer un dossier si nous avons besoin, si nous pouvons en bénéficier. Réagir maintenant nous permettra certainement d'avoir demain une meilleure situation.

Henri Brichart, Vice Président de la FNSEA résume très bien la situation : *«Un prix, ça ne se décrète pas. Ca se travaille et ça s'influence»*. Nous avons amorcé des choses, mais ne sommes pas au bout, loin de là, sur ce sujet. Et croyez moi, vos responsables syndicaux FDSEA se battent quotidiennement pour montrer le savoir faire de notre agriculture et convaincre l'aval de l'importance d'agir sur le prix. Comme vous tous, je revendique que nous puissions vivre du fruit de notre travail par un prix rémunérateur. En tant que responsable syndical mais surtout en tant qu'agriculteur, je souhaite que nous puissions passer cette crise tous ensemble pour que notre agriculture garde toute sa diversité.

Si vous avez des questions ou des doutes faces à ces mesures, contactez l'équipe de la FDSEA qui saura vous répondre précisément. N'ayons pas honte de déposer un dossier si nous en avons besoin, cela peut nous permettre de passer le cap plus facilement. Car je suis persuadé que tout ce que nous avons entrepris comme travail pour montrer l'importance de notre agriculture finira par porter ses fruits et que nos exploitations redeviendront rentables grâce aux prix !

Ne nous décourageons pas, l'avenir en agriculture existe !

Francis Letellier,
président de la FDSEA 89,
et président de la FRSEA Bourgogne

Rendez-vous

30/09 Journées régionales ovines

A l'occasion de la 10ème rencontre technique régionale qui se tiendra le 30 septembre dans l'Auxois, une exploitation bovins-ovins- cultures va présenter deux conduites performantes pour deux races ovines. Jean-Marie et Francis Guyot, vous accueillent au Gaec du Moulin de Jonchery à partir de 14h pour présenter les deux conduites de reproduction en OS grivette et OS charollais. Au programme également : la contention, la clôture, les résultats tehnico-économiques et la bergerie d'agnelage.

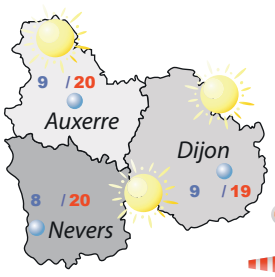


Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 25 septembre au 4 octobre

Météo de la Bourgogne

AGATE ADDIME — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 25 Septembre

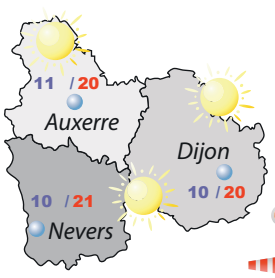


Ensoleillé
Un temps agréable et bien ensoleillé en perspective. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 19 à 21 °C
Vents : Nord-Ouest 10 km/h

St Hermann
Soleil : 07:37 - 19:40
Lune : 18:08 - 04:02

Samedi 26 Septembre

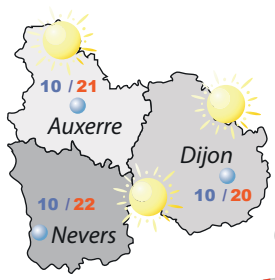


Agréable
Le ciel restera clair et le soleil généreux. Les températures seront en légère hausse.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 20 à 22 °C
Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Damien
Soleil : 07:38 - 19:38
Lune : 18:44 - 05:18

Dimanche 27 Septembre



Belle journée
Ce dimanche se déroulera sous un ciel clair et un soleil toujours bien généreux. Les vents resteront modérés.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Nord-Est 20 km/h

St Vincent de Paul
Soleil : 07:40 - 19:36
Lune : 19:18 - 06:36

Prévisions à 7 jours

Lundi 28 au Mercredi 30 Septembre :
Le soleil sera bien présent au cours de ces prochains jours.
Vents : Nord-Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : 9 à 12 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Jeudi 1er au Dimanche 4 Octobre :
Un temps agréable et bien ensoleillé s'annonce.
Vents : Nord-Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 6 à 10 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

clin d'œil



Salon

Le Space 2015 ouvert sur le monde

La légère baisse du nombre de visiteurs n'entame en rien le succès du 29e Space. Les visiteurs internationaux n'ont pas manqué le rendez-vous. Venus de 125 pays, ils ont fait leurs emplettes pour le bonheur des exposants.



Paul Jegat/terra

Stéphane Le Foll, guidé par le président du Space Marcel Denieul, rencontre les éleveurs de la race limousine. Au premier plan, Grimpy TD, désigné meilleur mâle du concours rennais.

Le 29ème Space s'est achevé vendredi dernier sur une note presque estivale. Aux rayons de soleil généreux s'ajoutaient les bons retours des exposants participant à ce 2eme salon mondial de l'élevage, après Euro Tier à Hanovre en Allemagne. Pour Marcel Denieul, président du salon, l'heure était à la satisfaction avec *«de bonnes impressions, dans une ambiance compliquée»* confiait-il à quelques heures de la fermeture. Sans nier la réalité de la crise, en porc et en lait, le patron du Space voyait dans ce nouveau succès du salon rennais une preuve que «les éleveurs viennent avec d'autres envies, ils veulent voir ce qui se fait, ils viennent pour se retrouver». Un point de vue partagé par le commissaire général, Paul Kerdraon, pour qui *«la crise est là mais il y a aussi l'envie d'entreprendre»*, une perception résumée en deux mots : *«lucidité mais pas morosité»*.

Les chiffres finaux de fréquentation, 106 226 visiteurs comptabilisés, marquent une baisse (-7 %), que les organisateurs expliquent par les perturbations du premier jour, alors que l'annonce d'une manifestation laissait craindre les plus grandes difficultés pour accéder au Space. Une partie des absents du jour d'ouverture aura tout simplement annulé sa visite. Autre hypothèse avancée, celle d'un reflux du nombre de visiteurs en lien avec l'évolution de la démographie agricole : *«le nombre d'éleveurs en France ne progresse plus. Cette baisse est donc un peu dans l'ordre des choses»*confiait Anne-Marie Quéméner, responsable communication et international du Space. Les compteurs du salon ont relevé un autre phénomène quant à lui très prometteur.

L'Iran et l'Inde au rendez-vous

À défaut de battre de nouveaux records de fréquentation, tels qu'il n'a cessé d'en récolter d'année en année, le Space 2015 sera marqué par un afflux de visiteurs internationaux, en hausse de 12,7 % par rapport à 2014 qui avait déjà pulvérisé les records. Ce fait, d'ailleurs très visible dans les allées du Space et plus encore dans la grande salle du club international, aura aussi alimenté un courant d'affaires très important, et même historique selon certains exposants, bien que difficile à jauger. Bref, le virage international du salon de Rennes entamé il y a plus d'une décennie maintenant est plus que jamais confirmé, avec 125 pays représentés. *«Les exposants l'ont vu dès le premier jour, les visiteurs étrangers -eux- n'ont pas rebroussé chemin»* confiait vendredi dernier Marcel Denieul en se faisant l'écho du ressenti des entreprises présentes. Dès le mardi, elles ont enregistré de très bons contacts. Parmi les nouveaux venus, l'Iran ou encore l'Inde, le premier producteur mondial de lait dont les représentants ont émis le souhait d'une suite à donner à ces contacts en terre bretonne.

Politique

Bref, le Space 2015 restera un bon cru, malgré une tournure assez inattendue. Pas de visite inaugurale, mais une manifestation beaucoup moins spectaculaire qu'annoncé d'une coalition de syndicats agricoles minoritaires : le salon avait assez mollement démarré . Pour un peu, sans l'apparition tardive du ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll, la seule visite *«politique»* de poids aurait été celle de Marine Le Pen, jeudi. Une visite sans invitation rappellent les organisateurs qui s'en sont tenus à un accueil *«républicain»* comme ils l'auraient fait pour tout leader politique, une visite qui, faut-il le remarquer aussi, n'a pas déplacé la foule des grands jours, laissant la plupart des visiteurs *«ordinaires»* indifférents. Nombre d'exposants avait d'ailleurs clairement exprimé leur souhait de ne pas être dérangés par la visite sur le stand de Marine Le Pen, le parcours de la présidente du Front National s'en est peut être trouvé réduit, marqué par une halte prolongée sur le stand de la coordination rurale.

Avant Bigard

Pris tous les autres jours - et affirmant ne se laisser dicter son agenda par quiconque - Stéphane Le Foll s'est quant à lui montré à Rennes vendredi, au petit matin du quatrième et dernier jour du Space. Une visite éclair, marquée par des annonces éclair, pour dire son intention de prolonger les négociations de l'été avec les filières lait et porc pour chercher des solutions plus structurelles aux crises qui frappent les éleveurs. Il a également fait part de son futur déplacement en Russie, en octobre, à l'invitation du ministre russe de l'agriculture avec lequel il entend bien évoquer la question de l'embargo sur les produits agricoles européens et français. Stéphane Le Foll, qui sur le Space a rencontré les représentants des syndicats agricoles, a par ailleurs commenté les décisions prises à l'issue du conseil de l'agriculture à Luxembourg du mardi 15 septembre, pour regretter les désaccords européens en matière de politique laitière, notamment sur la question du prix d'intervention. C'est d'ailleurs de ce sujet dont il sera question le 1er octobre, à Paris, lors d'une nouvelle table ronde de la filière laitière française.

Venu tardivement, Stéphane Le Foll aura eu le mérite de s'être tout de même déplacé. Mais sa visite aura été suffisamment furtive pour éviter d'avoir à commenter l'annonce -par courrier adressé le jour même aux éleveurs- de l'abatteur Bigard de ne plus suivre la cotation du marché du porc breton de Plérin. A l'heure de la fermeture du Space, les allées du salon n'avaient pas encore ressenti l'onde de choc de cette étrange nouvelle.

PAUL JÉGAT

Gaspillage

Le Space 2015 a aussi été l'occasion de montrer la générosité des acteurs des filières agricoles sur le thème du gaspillage alimentaire. L'association reconnue d'intérêt général Solaal (SOLidarité des producteurs Agricoles et des filières ALimentaires), fondée par Jean Michel Lemétayer et présidée par Angélique Delahaye, a lancé à Rennes la première édition de la journée nationale du don agricole. L'idée est de faciliter le lien entre les donateurs des filières agricoles et alimentaires d'une part, et les associations d'aide alimentaire d'autre part. L'objectif ? Réduire le gaspillage alimentaire. Entre mai 2013 et fin 2014, Solaal a contribué à la distribution de l'équivalent de 2,4 millions de repas, soit 1,2 million de tonnes de produits agricoles.

▸Repères

20 ans d'Innov'Space

Le concours Innov'Space, initié et créé en 1995 sous le nom de « Première Présentation », fête donc en 2015 ses 20 ans. En récompensant des innovations, le salon avait pour objectif d'aider à faire reconnaître les nouveautés pouvant apparaître dans le monde agricole au sens large. «Cette distinction a permis à de nombreux exposants du Space de promouvoir très efficacement leurs nouveautés dans le cadre du salon et dans leurs communications «indiquent les organisateurs à l'occasion de cette commémoration. Durant ces 20 années d'innovation, 2 383 dossiers ont été déposés : 46 dossiers en 1995 contre 155 en 2015. Un record avait été atteint en 2013 avec 178 dossiers déposés. Au total, 1 073 Innov'Space ont été décernés en 20 ans, à 513 entreprises lauréates. Certaines entreprises ont régulièrement reçu des prix. Tuffigo Rapidex est la championne toute catégorie avec 24 Innov'Space trustés. Suivent ensuite Acemo, Big Dutchman International GMBH et I-Tek avec 17 trophées. On peut encore citer Sodalec (16), IMV Technologies (14), Big Dutchman Pig Equipment, Delaval et Emily (13 récompenses chacune). À l'occasion de cet anniversaire, l'équipe organisatrice du Space a souhaité mettre à l'honneur les entreprises primées au moins cinq fois depuis 1995. Ces 45 entreprises ont été récompensées pendant la soirée des exposants du mardi 15 septembre. Consécration des efforts de recherche, reconnaissance de l'esprit d'innovation, qualité du travail au service des clients, marque de crédibilité... autant de choses mises en avant par les récipiendaires pour expliquer ce qu'un (ou plusieurs) Innov'Space a signifié pour leur entreprise.



Tracteurs

Au régime optimal, ça fait moins mal

Les sessions «*banc d'essai moteurs*» de la Fédération Cuma Bourgogne ont débuté. Les participants vont pouvoir alléger leur facture de carburant.



Florent Sauvadet (à droite, aux côtés du conseiller Cuma Fabrice Maitrot) devrait réaliser une économie de deux litres de carburant par heure de travail effectuée.

Ils s'attaquent à leurs coûts de production. Plusieurs exploitants ont testé leurs tracteurs mardi 15 septembre sur le banc d'essai moteurs mis à disposition par la Fédération Cuma, à Chaignay près d'Is-sur-Tille. Parmi les participants : Florent Sauvadet, conseiller grandes cultures à la Chambre d'agriculture qui s'est installé il y a un peu plus d'un an sur une exploitation du village. «*J'ai eu écho de ces journées Cuma dans Terres de Bourgogne*» relate le Côte d'orien de 40 ans, «*je me suis inscrit dans le but de réduire davantage mes charges, et plus particulièrement celles en lien avec la mécanisation. C'est ma démarche du moment. Cela passe par un tracteur bien réglé, avec une puissance et une consommation bien adaptées*». A la recherche de la meilleure plage de régime moteur, Florent Sauvadet s'est vu conseiller de descendre, pour les travaux légers, en dessous de 1600 tr/mn par le conseiller Fabrice Maitrot : «*Les courbes que nous obtenons montrent que son tracteur série 6030 de chez John Deere a un rendement dégradé de 1600 et 1900 tr/mn, il est donc plus gourmand sur cette plage de régime. Florent consommera beaucoup moins s'il travaille en dehors de cette plage. Compte tenu qu'il est en semis direct sous couvert et qu'il n'utilise, la plupart du temps, qu'un semoir, je lui conseille de ne pas dépasser cette barre des 1600 tr/mn. S'il doit davantage forcer avec son tracteur, il ne doit pas hésiter à monter à 2000 tr/min. L'économie est estimée à deux litres par heure. Le gain est énorme sur une année entière et encore, son tracteur n'est qu'un 130 chevaux, imaginez si c'était un 260 !*». Florent Sauvadet, qui tournait d'ordinaire à 1800 tr/min, s'est dit agréablement surpris de tous les conseils apportés puisque ces derniers ne s'arrêtent pas à la seule consommation de carburant (voire encadré fonctionnement et utilités). Deux autres journées de ce type sont d'ores et déjà prévues début novembre à Remilly-sur-Tille et Tart-le-Bas. Le coût de ce diagnostic technique, pris en charge pour moitié par le Conseil départemental et l'Ademe, s'élève à 60 euros, une somme devenant presque «*ridicule*» au vu des économies réalisées.

AURÉLIEN GENEST

Fonctionnement et utilités



Le banc d'essai est un dispositif mobile standardisé indépendant des constructeurs qui permet la réalisation de diagnostics techniques des tracteurs. Il permet de mesurer la puissance, le couple et les consommations des tracteurs. Après avoir relié la prise de force du tracteur au banc et le circuit du gasoil au débitmètre, on augmente progressivement la charge du moteur par le freinage de la prise de force. Les mesures sont effectuées à différents régimes : puissances, couple, consommations. Les intérêts sont multiples : déceler un problème durant la garantie et d'y avoir recours à temps, mettre en avant les performances d'un tracteur pour un vendeur, ou vérifier ses caractéristiques réelles pour un acheteur, connaître les performances du moteur, surveiller le vieillissement d'un tracteur, faire la chasse au gaspillage de carburant, sensibiliser les utilisateurs à une conduite qui valorise bien le moteur....

De la théorie à la pratique

Florent Sauvadet a intégré la Chambre d'agriculture de Côte d'Or en 1999. L'idée de devenir agriculteur lui trottait dans la tête depuis un petit moment : «*Je voulais passer au côté pratique, mettre en œuvre les compétences techniques que j'avais acquises auprès des agriculteurs et tirer profit des expérimentations sur le semis direct sous couvert que je mène depuis plusieurs années. Cela dit, il me semblait impossible de franchir le cap en étant hors-cadre familial... J'ai pourtant réussi à saisir une opportunité qui se présentait, suite à un départ en retraite dans le secteur du Geda de la Tille. Le cédant et les agriculteurs locaux ont joué le jeu en me laissant une petite place à Chaignay et j'en mesure pleinement ma chance*». Le Côte d'orien dispose d'une exploitation de 105 hectares intégralement dédiée aux productions végétales depuis le 1er juillet 2014 : «*dans le même temps, j'ai conservé mon poste à la Chambre d'agriculture mais seulement à 80%. J'ai souhaité y rester pour deux raisons. Pour sécuriser un revenu car les 105 hectares de la ferme ne suffisent pas pour en vivre mais également pour garder un pied dans ce que je faisais, c'est-à-dire avoir des échanges privilégiés avec les agriculteurs et continuer mes expérimentations*». Un peu plus d'un an après son installation, Florent Sauvadet tire un premier bilan de sa double activité : «*ma première récolte, celle que nous venons d'effectuer, est ce que l'on pourrait couramment appeler une gamelle ! Tout se présentait plutôt bien jusqu'au mois de mai... Après, le sec a fait son chemin. Au final, je termine sur des rendements de 40q/ha en orges d'hiver, 55q/ha en blé, 24q/ha en colza et 45q/ha en orges d printemps... Le fait d'être conseiller m'apporte de la sérénité sur mes choix techniques. La chose la plus dure selon moi ? La position de chef d'exploitation avec tout ce qui tourne autour de la gestion de l'entreprise. C'est tout nouveau pour moi. Je ne vais pas dire que cela me travaille toutes les nuits mais c'est assez fréquent !*». S'il ne regrette en aucun cas son choix de la double activité, Florent Sauvadet envisage plusieurs adaptations à l'avenir : «*les contraintes d'emploi du temps sont plus importantes que je ne le pensais. J'ai voulu pratiquer, donc tout réaliser de A à Z. C'était sans doute de trop, alors je vais certainement lever le pied sur plusieurs interventions*». Adepte du bas-volume, Florent Sauvadet travaille parfois la nuit pour effectuer ses traitements : «*comme l'implique cette technique, j'interviens en fonction de la météo. Mais j'habite Saint-Seine-l'Abbaye, ce n'est pas à côté et le climat est souvent différent de Chaignay. Ce n'est pas pratique, sans compter le temps passé pour faire les aller-retour sur la route. Ces interventions sont très contraignantes pour moi alors je pense sous-traiter une partie de la pulvérisation pour la prochaine campagne*». Dans quelle position se voit Florent Sauvadet dans dix ans ? «*Il faudrait que je me stabilise autour de 150 hectares pour un bonne optimisation technique de mon matériel. Après, je ne pense pas que l'agrandissement en tant que tel soit la solution sur ce type d'exploitation. Sur mes terres à faibles potentiels, je suis totalement exposé aux aléas climatiques et de marchés. Dans ce contexte, mon objectif est d'augmenter la résilience de mon système de production face à ces contraintes. La tâche est complexe mais, par exemple, il reste encore du travail sur les itinéraires techniques, les rotations ou encore la recherche de génétiques variétales adaptées à notre secteur. La technique du semis direct sous couvert végétal est un premier pas pour moi. Dans le court terme, je m'intéresse avant toute chose à maitriser au mieux les charges, avec moins de dépendances aux intrants, d'où ma venue aujourd'hui à cette journée dédiée aux bancs d'essai moteurs*».

«Les conseils de Bigmat Stoker nous ont permis un aménagement de bâtiment plus pratique.»

«Pour l'agrandissement de la stabulation et du bâtiment de stockage des fourrages, nous envisagions des blocs à bancher, qui nous auraient mobilisé du matériel et surtout beaucoup de temps à des périodes où nous en avons peu. Emeric Truchot, le vendeur conseil de BigMat STOKER, a fait des études agricoles et a déjà travaillé dans ce domaine. Il connait donc bien nos besoins et nos contraintes. Il nous a conseillé de poser des PREMURS, fabriqués sur mesure par la Sté STCE, avec qui BigMat STOKER a conclu un contrat de distribution. Le PREMUR, qui mesure en général 12 ou 15 cm d'épaisseur, est coulé en une fois avec une armature spécifique à l'intérieur. Toutes les demandes en sur-mesure sont envisageables : on nous livre ainsi des panneaux aux dimensions désirées (hauteur, largeur, épaisseur), lisses et résistants à la corrosion. Les parois PREMURS, facilement maniables grâce à deux anneaux de manutention, viennent se caler dans les poteaux métalliques en U. Grâce à cette technique, nous n'avons pas eu besoin de fondations, ni d'enduit et le résultat est magnifique.»



Stéphane Mercuzot et Julien Couraleau du GAEC Mercuzot-Couraleau à Ormancey 21 Mont St Jean

BigMat
Matériaux et conseils pour vivre mieux
STOKER

Pouilly-en-Auxois	03 80 90 87 55
Saulieu	03 80 64 16 85
Bligny-sur-Ouche	03 80 20 13 53
Fleurey-sur-Ouche	03 80 48 40 91
Venarey-les-Laumes	03 80 96 04 38

Chambre d'agriculture

Bretenière, ça y est, on y est

La nouvelle Maison de l'agriculture est investie depuis lundi par les salariés des organisations professionnelles agricoles.

C'était la grande semaine du déménagement pour la Chambre d'agriculture et les autres OPA de Côte d'Or. Plus de 80% des salariés ont pris position dans leurs nouveaux quartiers au 1, rue des Coulots à Bretenière, à une douzaine de kilomètres de Dijon.

Terres de Bourgogne, Terres Inovia (ex-Cétiom) et AG3C rejoindront prochainement ce site qui comptera près de 200 personnes et réunira la recherche fondamentale, la recherche appliquée et les organismes de développement. Un important travail en amont s'est opéré depuis juin 2009, date à partir de laquelle le déménagement s'est préparé.

Présent sur les lieux dès lundi, le directeur de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or François Depuydt ne cachait pas sa satisfaction de voir ce projet enfin aboutir : *«On commence à en voir le bout... Tout a été parfaitement respecté jusqu'à présent, des dates de livraison jusqu'aux procédures de déménagement. Les retours que nous avons sont extrêmement positifs, la structure est très lumineuse et bien organisée»*.

Le redémarrage du réseau informatique et de la téléphonie était prévu mercredi midi. L'inauguration aura lieu lundi 19 octobre à 11 heures.

AURÉLIEN GENEST



Christelle Mignard, responsable du service *«Aménagement, territoire et diversification»* à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a mis fin lundi à vingt années passées au 42, rue de Mulhouse : *«C'est un nouveau départ pour moi. Je suis très contente d'être ici, la réalisation est très belle. Cela change de nos anciens locaux, devenus très vétustes. Ce bâtiment est très spacieux et lumineux. La vue de mon bureau donne sur les champs, cela va me changer des cuisines du Crédit Agricole que j'avais jusqu'à présent ! Le fait d'être tous ensemble va être bénéfique pour tout le monde»*.



Alexis Parent (conseiller transmission, en charge de l'accompagnement des exploitations fragilisées) et Julien Morisot (conseiller installation) étaient dans les cartons lundi après-midi. Si ces salariés devront se plier, comme bien d'autres, à de nouvelles habitudes quotidiennes, notamment pour le transport, tous deux se montraient ravis de la qualité de l'infrastructure: *«Nous avons vraiment de super bureaux et de super locaux. Le cadre est propre, spacieux et lumineux : ça va nous changer du 42 !»*





Aline Parize (pôle Formation Installation Transmission Emploi) affichait un bel enthousiasme à son arrivée : *«Tout est neuf, les conditions de travail vont être très agréables. Le cadre est verdoyant et nous aurons plus de facilités pour nous garer. Nous avons profité de ce déménagement pour faire du rangement dans nos affaires. Bretenière, on en entend parler depuis longtemps : ça y est, on y est ! Tout le monde est réuni à un seul et même endroit, ce sera pratique et fonctionnel. L'accueil des agriculteurs sera lui aussi meilleur»*.



Le journal Terres de Bourgogne, basé rue Davout à Dijon depuis 2004, aura également ses bureaux à Bretenière. Le déménagement sera effectué durant la deuxième quinzaine d'octobre.

Châtillon-sur-Seine
Du neuf, là aussi



La Chambre d'agriculture dispose également de nouveaux locaux en Haute Côte d'Or depuis plusieurs jours.
Ça bouge aussi du côté de Châtillon-sur-Seine. Les cinq salariés de l'antenne de Haute-Côte d'Or viennent de quitter leurs locaux de la coopérative 110 Bourgogne pour venir s'installer dans un nouveau bâtiment situé au rond-point de la zone artisanale et commerciale, au 24, avenue Navoizat. La nouvelle structure, d'une surface de 380m², dispose de six bureaux, d'une salle de réunion, d'une salle d'archives, d'un laboratoire et d'un local de rangement. *«Nous avons réussi l'exploit de tout déménager, ranger et connecter en deux jours !»* note Christophe Suchaut, conseiller vigne et vins, en compagnie de ses collègues, *«nous commençons à prendre nos marques et à nous approprier ces nouveaux lieux. Il reste quelques décorations intérieures à réaliser, mais les bureaux sont opérationnels et nous sommes d'attaque pour assurer comme à notre habitude nos missions auprès des agriculteurs et viticulteurs»*. L'inauguration aura lieu samedi 3 octobre à 11 heures.



MF7718 Dyna-6-Efficient
9 982€ HT /an
pendant 7 ans
- Moteur : 6 Cyl - 6,6l - 175cv Iso Max
- Transmission : Dyna-6 - 40km/h
- Pneus 480/70 R28
- Relevage avant 3,2 T

«Exemple d'un financement en Crédit-bail d'un tracteur MF 7718 DYNA 6 EFFICIENT d'un montant de 85 000 € HT, 1er loyer de 20 % du prix de vente soit 17 000 € HT à la livraison suivi de 7 loyers annuels de 9982.00 € HT €, le deuxième à 9 mois de la livraison. Valeur résiduelle de 100 € HT à 1 mois du dernier loyer. Coût total du Crédit bail : 86 974 € HT (hors frais d'enregistrement de 99 € TTC et assurances ADI). Conditions révisables sans préavis. Offre valable jusqu'au 31 octobre 2015 chez les concessionnaires participants à l'opération et sous réserve d'acceptation par AGCO FINANCE SNC - 41, Avenue Blaise Pascal - 60007 BEAUVAIS CEDEX - Société en nom collectif au capital de 4 724 400 € - 388 432 023 RCS BEAUVAIS»

AVENIR MOTOCULTURE	
21 Arc sur Tille	03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois	
BAZOLLES MOTOCULTURE	
58 Bazolles	03 86 38 97 09
ETS GATELLIER	
58 Suilly-la-Tour	03 86 26 33 93
SARL LUCAS	
89 Cruzy-le-Châtel	03 86 75 20 98
21 Leuglay - 89 Vassy Etaule	
89 Nuits-sur-Armançon	
SARL MORTIER	
21 Censerey	03 80 84 43 76
71 St Bonnet - 71 Étang/Arroux	
SOMAC	
89 Perrigny	03 86 94 25 70
89 Soucy - 10 St. André les Vergers	

FCO

Le Département mobilisé aux côtés des éleveurs

Le Conseil départemental de la Côte-d'Or, par la voie de son Laboratoire départemental est pleinement mobilisé aux côtés des éleveurs pour leur permettre d'affronter le risque d'épidémie de fièvre catarrhale ovine (FCO).

Le laboratoire dispose des kits PCR (réaction en chaîne par polymérase) nécessaires pour réaliser en Côte-d'Or les tests prévus dans le cadre du dispositif national visant à établir un diagnostic de la situation actuelle. Ces tests concerneraient en Côte-d'Or environ 15 cheptels, soit 400 à 500 analyses.

Par ailleurs, le Laboratoire va acquérir dès cette semaine des volumes encore plus importants de kits PCR afin de permettre aux éleveurs de poursuivre leurs exportations en attendant que se déploie la campagne de vaccination. En effet, un accord est intervenu pour permettre de continuer les exportations en Italie sous condition que les bêtes vendues soient soumises au préalable à des tests PCR.

Le Conseil départemental est donc particulièrement actif pour fournir aux éleveurs les résultats d'analyse nécessaires pour répondre à leurs besoins exceptionnels, et ce dans les meilleurs délais. Un effort sera également réalisé sur la facturation de ces tests.

Le Conseil départemental appelle également le Gouvernement à se mobiliser massivement pour que la Côte-d'Or, déjà durement touchée par ce type de crises sanitaires par le passé, disposent rapidement des quantités de vaccins nécessaires.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Nos fermes ont la cote

Un nouveau carton dans les exploitations

Les portes-ouvertes de dimanche dernier ont enregistré une belle affluence d'environ 1500 visiteurs.



L'équipe des Jeunes agriculteurs de Châtillon-Laignes-Montigny assurait une animation à Essarois, chez Marie-Hélène et Pascal Gervasoni.

Un soleil radieux, des visiteurs enthousiastes et curieux : tout était réuni pour que cette quatrième édition de «Nos fermes ont la cote» soit réussie. Cette opération de communication auprès du grand public, assurée par des agriculteurs de la FDSEA, l'a clairement été avec une affluence inédite. Le grand public s'est déplacé en masse dans les six fermes participantes, désireuses de présenter leurs productions et le quotidien des agriculteurs. Ludovic Maret, à Saulon-la-Chapelle, a encore *«tout explosé»* sur son passage en attirant 700 personnes dans sa structure nommée Poul'et Compagnie. A proximité de l'agglomération, Bertrand, Etienne et Anthony Franet font part d'une fréquentation de 300 visiteurs. Bien qu'éloignés de Dijon, Jean Bertrand (Poiseul-la-Ville) et Marie-Hélène Gervasoni (Essarois) ont ouvert leurs portes à plus de 150 personnes. Ils étaient plus d'une centaine chez Cédric Bazin à La Rochepot et plus d'une soixantaine chez Laurent Garnier à Epernay-sous-Gevrey. La bonne communication assurée par l'association Demain en main a sans doute contribué à ce vif succès. *«Les médias ont joué le jeu, c'est vrai. Il faut aussi souligner, dans cet événement, l'état d'esprit des visiteurs, principalement des familles, qui ont été très attentifs aux présentations assurées par les agriculteurs»* relève Arnaud Ehrlacher, animateur à la FDSEA, qui poursuit : *«tous se sont montrés très curieux du mode de fonctionnement des exploitations et surpris des techniques utilisées. Il y a plein de choses qu'ils ne connaissaient pas. Les agriculteurs participants nous ont fait des retours unanimement positifs à ce sujet. Cela nous démontre une nouvelle fois l'importance de communiquer auprès du grand public. Il y a encore beaucoup de choses à mettre en place pour renforcer la relation de confiance avec le consommateur».*

AURÉLIEN GENEST



Des visiteurs jeunes…et moins jeunes

Ovins

La Côte d'Or en Champagne



L'équipe du département, présente à Châlons.

La foire annuelle de Châlons-en Champagne recevait le premier septembre le concours ovin spécial Ile de France, un rendez-vous important pour les sélectionneurs de l'OS OIF réservé à l'élite de la race. Cent-dix animaux de 12 élevages ont concouru dans diverses sections mâles et femelles suivant des différentes classes d'âges bien précises. Toute la journée, les deux juges suisse et français ont été confrontés à des choix cornéliens pour départager les animaux admirablement préparés par leurs propriétaires.Parmi les exposants, la Côte d'Or était représentée par les élevages de l'EARL Deschamps de Poiseul-la-Ville, fidèle du SIA à Paris, et de l'EARL Fournier de Fontaine-en-Duesmois. A la fin de la journée, l'EARL Fournier décrochait le premier prix en femelle gestante ainsi que le prix de championnat femelle. L'EARL Deschamps se voyait quant à elle récompensée par un deuxième prix en catégorie agnelle, suivi du deuxième prix du challenge départemental en collaboration avec l'EARL Fournier. Félicitations à nos deux représentants et un grand merci aux organisateurs de la Marne pour leur parfaite réception.

JEAN-MARC BIDOIRE – SEO



Énergies renouvelables

Là, ça ne rigole pas

Orain, petit village d'une centaine d'habitants au Nord-Est du département, a inauguré vendredi dernier son impressionnante centrale photovoltaïque.



Le parc photovoltaïque s'étend sur une vingtaine d'hectares. Une société du sud de la France a financé le projet et c'est elle qui revendra l'électricité. La commune prévoit 75 000 euros de retombées économiques chaque année.

C'est une première en Côte d'Or. Une centrale photovoltaïque vient de voir le jour à Orain, à quelques kilomètres de Fontaine-Française. Opérationnel depuis le 30 juillet, ce site producteur d'électricité a été inauguré la semaine dernière en présence d'élus, réalisateurs du projet et habitants de la commune. Bien qu'au sol, la structure *«en impose»* avec plus de 30 000 panneaux installés sur une surface de 20 hectares. La production annuelle atteindra 12 millions de kilowattheures, ce qui équivaut à la consommation électrique moyenne de 3 150 foyers.



Les modules solaires, installés au sol, produisent du courant continu dirigé vers différents postes de transformation. La durée de vie de cette réalisation est estimée à 40 ans.

75 000 euros pour la commune

Le parc d'Orain devient le deuxième plus important de Bourgogne après celui de Massangis dans le département de l'Yonne. Le développeur du projet a aussi réalisé la centrale de Tournus et la plus grande centrale photovoltaïque en toiture en Bourgogne dans le cadre de la réhabilitation du site industriel de SEB à Selongey.

La société Thirdstep-Hixem-Solaïs, basée dans le sud de la France, a assuré le financement de 12 millions d'euros pour la réalisation de ce projet. Les recettes engendrées par cette ferme solaire sont une aubaine pour le village d'Orain qui bénéficiera d'environ 75 000 euros chaque année à travers les retombées fiscales et la location du terrain. Le Conseil départemental sera lui aussi bénéficiaire d'une somme estimée entre 35 000 et 40 000 euros. *«Cet argent nous permettra de supporter plus facilement les baisses de dotations aux communes»* se réjouit le maire Michel Borderelle, illustrant ses propos par la réalisation de futurs travaux d'assainissement, d'accessibilité et d'entretien des bâtiments publics qui seront tous effectués par des entreprises locales. Le maire d'Orain, très investi dans ce projet, a salué les nombreux soutiens reçus et s'est réjoui de voir le Val de Vingeanne devenir un territoire à énergie positive. Les nombreuses démarches administratives entreprises depuis six ans ont été rappelées. Le parcours, non sans embuches, avait plutôt mal commencé fin 2009 quand un bureau d'études contacta le maire pour l'informer de son projet : *«la personne au bout du fil me disait avoir repéré un terrain pour la réalisation de tels travaux. Pensant à un canular, j'avais répondu que ça n'allait pas être possible car nous étions en train d'effectuer des forages pétroliers !»*

AURÉLIEN GENEST

Point de vue



François Patriat, ici aux côtés du maire Michel Borderelle, a salué cette *«magnifique»* réalisation installée sur un terrain pauvre qui était en jachère depuis plus de vingt ans : *«Le solaire photovoltaïque deviendra une grande énergie de notre siècle, j'en suis convaincu. La ressource exploitable en France représente plus de 70 fois la consommation électrique de notre pays. Le renouvelable apporte une grande autonomie et indépendance énergétique et amène une réindustrialisation de nos territoires ruraux avec des emplois et de l'activité. Nos potentiels doivent être exploités et valorisés pour le bien commun. Les énergies renouvelables appartiennent aux territoires et sont plébiscitées par nos concitoyens. Elles sont inépuisables, sûres, propres, efficaces, matures, très compétitives et créatrices de richesses, à un moment crucial où les dotations des collectivités sont en berne».*

Charolais

Deux Côte d'oriens au Mans

Nicolas Guenot et Thibaut Malnoury étaient les seuls représentants du département au concours national.



L'élevage Guénot présentait trois animaux.

Du 11 au 13 septembre se déroulait le concours national adultes de la race charolaise. Ce rendez-vous organisé dans la Sarthe était suivi par deux élevages de Côte d'Or. Nicolas Guenot, du village d'Allerey entre Arnay-le-Duc et Pouilly-en-Auxois, présentait trois animaux.

Élise, une vache de six ans, remporte un premier prix de section et un premier prix de synthèse, soit exactement le même bilan que lors de l'édition 2014 organisée à Magny-Cours. Le jeune éleveur de 26 ans présentait également Intégral, un taureau de 30 mois en copropriété avec son père exerçant dans le département de la Nièvre. La bête remporte elle aussi un premier prix comme l'an passé.

Troisième et dernier animal en lice : Jonquille, une génisse de deux ans, qui obtient un troisième prix. Thibaut Malnoury, du Gaec de Saint-Roch à Receysur-Ource, était du déplacement avec Houblon, un taureau en copropriété avec l'EARL Touillon Moiron de la Nièvre qui remporte un deuxième prix de section. Ce même bovin a contribué à la victoire de l'EARL Touillon Moiron dans le prix d'ensemble des grands élevages.

Nombreux l'an passé à Magny-Cours, les élevages du *«21»* se sont faits relativement rares à cette édition, *«sans doute à cause de la distance et de la conjoncture»* suggère l'élevage Guenot, finalement *«relativement satisfait»* du voyage : *«le problème est toujours le même : si l'on ne se déplace pas, on se fait oublier et pour vendre il faut se montrer... Il y a eu des contacts avec des éleveurs de la Sarthe, cela reste donc positif pour nous même si les complications devraient se multiplier avec la FCO»*.

Thibaut Malnoury reconnaît avoir eu une interrogation en considérant l'impact de la sécheresse : *«Nous y sommes finalement allés car la présence du taureau était nécessaire pour le prix d'ensemble, la question ne s'est donc pas posée longtemps. La distance ne doit pas nous freiner quand le concours est itinérant, cela est un moment privilégié d'avoir de nouveaux contacts avec d'éventuels clients. Il faut généralement des animaux dans le premier tiers des sections pour être remarqués»*.

AURÉLIEN GENEST



Le taureau du Gaec de Saint-Roch, en copropriété avec un élevage nivernais.

▸ Agenda

24-26/09 Journées commerciales charolaises
La Fédération charolaise de Côte d'Or organise jusqu'à demain ses traditionnelles journées commerciales d'automne dans dix-sept élevages du département. Renseignements, liste d'éleveurs participants et d'animaux à vendre au 03 80 90 68 80 ou 06 24 24 69 93.

04/10 Concours CSO aux Ecuries de Jam
Les écuries de Jam, rue des Pins à Is-sur-Tille, organisent un concours CSO, club 1, club 2, club 3 le 4 octobre prochain. Spectacle de haute tenue garanti et accueil chaleureux. Renseignements : Ecuries de Jam 03 80 95 47 94.

30/09 Charolais : inscriptions pour l'Auxois-Sud
La Fédération charolaise de Côte d'Or et le comice Auxois-Sud organisent pour la 8ème année, le concours de l'Auxois-Sud samedi 31 octobre qui rassemblera reproducteurs et reproductrices de race Charolaise à Pouilly en Auxois. Tous les éleveurs souhaitant présenter leur savoir-faire sont invités à participer à cette manifestation . Renseignements au: 03 80 90 68 80.

09/10 Les anciens exploitants en AG
La section des anciens exploitants de Côte d'Or se réunissent en assemblée générale vendredi 9 ocotbre à 9h30 à la salle polyvalente de Pont de Pany avec la participation de Paul Billonnet, président de la SRAE, Michel Dasriaux, président de l'association France Alzheimer Côte d'Or et Brigitte Fleury, président départementale des caisses locales Groupama.

Études supérieures

«Là où j'ai toujours voulu aller»

Simon Belin, fils d'agriculteurs à Boux-sous-Salmaise près de Venarey-Les-Laumes, vient d'intégrer AgroSup Dijon.


Le jeune élève-ingénieur connaît déjà sa spécialisation de troisième année : l'agroéquipement.

C'est avec un enthousiasme certain que Simon Belin a rejoint les locaux d'AgroSup Dijon, l'institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement, situé dans le quartier de l'université de la cité des Ducs. Après un Bac scientifique obtenu à Fontaines en Saône-et-Loire puis un DUT Génie biologique décroché à Colmar en Alsace, le jeune Côte d'orien de 20 ans a voulu revenir dans son département natal suivre trois nouvelles années d'études pour viser un diplôme Bac+5. *«Je voulais venir ici depuis longtemps, je souhaite me spécialiser dans le machinisme et choisir la dominante d'approfondissement Sciences et techniques des équipements agricoles en troisième année»* indique le fils d'agriculteurs, peu avare en compliments sur son nouvel établissement : *«la rentrée s'est très bien passée et nous avons tous été très bien accueillis. Je savais où je mettais les pieds puisque j'avais rencontré pas mal de monde qui était passé par là. L'ambiance est sympa et la formation semble très bien adaptée pour trouver du travail derrière, ce n'est pas forcément le cas partout. De plus, l'établissement est très bien ancré dans le territoire, avec de nombreux contacts avec l'agriculture. Sur les trois années d'études, nous avons l'équivalent d'un an de stages, c'est conséquent. Cela va me permettre de gagner en expérience. Je n'en avais pas assez à l'issue de mon DUT qui était principalement axé sur du travail en laboratoire avec de nombreuses expérimentations»*.

Une possible installation

Simon Belin débutera son stage *«Découverte de l'exploitation agricole»* en novembre. *«Je n'ai pas encore d'adresse précise mais le plateau châtillonnais me plairait bien. Cette recherche de stages me permet d'échanger avec les étudiants de ma promotion qui ont tous des origines variées puisque nous ne sommes que quatre à venir de Côte d'Or. Ici, il y a des gens de Bretagne, de la région parisienne, d'Ardèche et de bien d'autres endroits, c'est très enrichissant»*. Un stage de cinq mois à l'étranger fera également partie du programme de Simon Belin, qui devra lui-même trouver un point d'accueil : *«je connais déjà l'Irlande et je souhaiterais poursuivre avec un pays anglophone. J'espère trouver une entreprise au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande ou bien en Afrique du Sud, cela me plairait bien»*. Destiné à travailler dans une entreprise d'agroéquipement à l'issue de son parcours scolaire, Simon Belin n'exclut pas reprendre la ferme de polyculture-élevage de ses parents à plus ou moins long terme: *«c'est une possibilité, mais je souhaite déjà acquérir une expérience professionnelle qui pourrait beaucoup m'apporter si je m'installe à Boux-sous-Salmaise. En revanche, je ne pourrai pas remplacer seuls mes deux parents qui élèvent notamment 65 vaches laitières en agriculture biologique. Il faudrait alors passer en allaitant ou bien réduire le nombre de vaches laitières ou alors passer en monotraite. Je verrai bien, je n'en suis pas encore là !»*

AURÉLIEN GENEST

On fait quoi à la sortie ?

Pas moins de 95 élèves ingénieurs en agronomie et 68 élèves ingénieurs en agroalimentaire ont intégré AgroSup Dijon en première année. Les enquêtes insertion réalisées auprès des cinq dernières promotions montrent que les ingénieurs de la spécialité agronomie, comme celle choisie par Simon Belin, occupent une grande diversité des secteurs d'emploi, six mois après l'obtention du diplôme : 20% d'entre eux travaillent pour les organisations professionnelles agricoles, 17% pour l'enseignement et la recherche et plus d'un jeune ingénieur sur dix est recruté par une administration, une collectivité territoriale ou par le secteur de l'agrofourniture et de l'agroéquipement.

Quetigny recherche des agriculteurs innovants

Le lycée agricole de Quetigny travaille en partenariat avec les agriculteurs de la région depuis plus de 15 ans. Le principe est simple : un agriculteur propose un thème d'études personnalisé tenant compte de ses attentes professionnelles. Les étudiants de BTSA Agronomie et productions végétales réunis en groupes de trois, travaillent sur ce projet et proposent une réponse innovante. Les thèmes sont choisis en octobre et les étudiants présentent leurs travaux devant les agriculteurs au mois de février. Chaque année, entre 8 à 10 projets sont traités parmi une quinzaine proposée. Des exemples de sujets : la transformation du lait par un atelier de fromagerie à la ferme est-elle rentable? Introduire la luzerne dans les rotations à base de colza permet-elle de réduire les problèmes de désherbage ? Introduire du soja dans un bassin d'alimentation de captage : quelles opportunités ? Dans tous les cas, les étudiants et agriculteurs sont satisfaits de ce partenariat. Des agriculteurs coutumiers de cet exercice n'hésitent pas à proposer des thèmes chaque année. La démarche est enrichissante : agriculteurs et étudiants de BTSA échangent leurs approches pour trouver ensemble la solution la plus adéquate. Pour toutes ces raisons, le lycée fait appel à tous les agriculteurs ayant un projet innovant à soumettre aux étudiants. Contacts : bernard.bourgeon@educagri.fr ou gerard.moilleron@educagri.fr





Section ovine de la FDSEA 58

Le point sur la fièvre catarrhale

Encore abasourdis par l'annonce d'un cas de FCO dans l'Allier, les éleveurs ovins nivernais étaient invités, vendredi 18 septembre, à participer à une réunion de la Section ovine de la FDSEA 58 à Châtillon-en-Bazois.



Le directeur du GDS 58 a fait le point sur les connaissances actuelles de la FCO et ses conséquences.

Prévue de longue date, la réunion avait comme invité d'honneur Maurice Huet, le président de la section ovine d'Interbev au plan national mais c'est Alain Bonnel, finalement, qui aura monopolisé une grande partie de la parole durant les deux heures d'échanges. Le directeur du Groupement de défense sanitaire de la Nièvre (GDS 58) a rappelé les circonstances de la découverte du foyer dans l'Allier, évoquant certainement *«une résurgence de la maladie qui aurait continué à circuler, à bas bruit, dans les cheptels ou via la faune sauvage»* depuis que la France avait été déclarée indemne en 2012. Il a également précisé, carte des zones de protection et de surveillance à l'appui, que cette maladie vectorielle, véhiculée par des culicoïdes inicola (moucherons) ne se transmet que par la piqûre de l'insecte à toutes les espèces et races de ruminants et que *«le vent et les déplacements jouent un rôle important»* dans la contamination. *«Nous sommes pris à notre piège puisque jusqu'en 2000, nous avons considéré cette maladie comme exotique en instituant des règlementations drastiques pour gêner les États unis et que cet excès de zèle s'est retourné contre nous lors du précédent épisode de 2007-2008»*. Cela a posé le problème de l'efficacité des insecticides alors qu'il n'y avait pas de vaccin à cette époque-là. *«Les conséquences sur les moutons sont des fièvres carabinées, des mortalités multipliées par 1,5 dans les foyers, des avortements multipliés par 2, des pertes de poids, de production laitière, et des problèmes d'infertilité»* à plus long terme. Si le matin-même, Alain Bonnel avait appris qu'une suspicion sur bovin dans la Nièvre venait d'être levée, a voulu relativiser l'impact de la FCO dans le département : *«Grâce aux anticorps fabriqués après vaccination, les animaux ont tendance à se protéger car ils bénéficient d'une immunité vaccinale. Il n'y a pas aujourd'hui de cas clinique dans la Nièvre et la vaccination, si c'était le cas, serait sans doute trop tardive pour endiguer le problème»*. Donc, avant d'envisager de recommencer à exporter, la vaccination serait efficace dès maintenant. C'est d'ailleurs cette semaine qu'elle devrait commencer avec l'arrivée des doses, et ce même si l'export des bovins, traditionnel dans le département à cette époque de l'année, constitue la priorité des Pouvoirs Publics.

Immunité naturelle

Compte tenu du fait que *«la FCO est plus pathogène sur les ovins et que quelques reproducteurs s'exportent, j'ai demandé au ministre de ne pas les oublier»* a témoigné Maurice Huet qui fait de la protection des souches une deuxième priorité pour les éleveurs ovins. Le président de la Section ovine d'Interbev a toutefois admis que compte tenu du nombre de doses disponibles (1,3 million dans le monde entier, sachant qu'un animal doit recevoir deux doses), et que *«les délais de fabrication des vaccins sont de 4 à 6 mois»*, il convient d'être optimistes *«sur les moyens de protéger les ovins avant leur sortie au printemps. La filière ne peut pas se permettre de négliger la suite de la commercialisation, l'an prochain, dans un contexte où nous n'avons pas trop de moutons à offrir aux consommateurs»*. Alain Bonnel s'est voulu rassurant d'ici-là : *«avec cette circulation du sérotype 8 à bas bruit, il y a une certaine immunité naturelle qui se crée chez les animaux. Je pense qu'il faut gérer la lutte dans le calme et faire avec les moyens qu'on a»* a-t-il nuancé. L'étude sur les virologies réalisée par les laboratoires auprès de 14 élevages nivernais de plus de 30 ruminants, et dont les résultats seront connus à la fin du mois, permettront *«de savoir où on en est dans la circulation du virus. Quand on voit la panique de certains services, c'est un peu surfait. L'urgence, c'est l'export des broutards mais ils ne partent pas avant deux mois. Pour les moutons, nous aurons les vaccins en janvier-février et même peut-être plus vite grâce à un vaccin espagnol spécialement dédié aux ovins»*.

E.C.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Point de vue

Eté 2015, entre détresse et angoisse

Comme si les éleveurs avaient eu besoin d'une année si agressive par sa chaleur et son manque d'eau sur tout le département, et les éleveurs n'ont pas manqué de courage pour distribuer eau et fourrage aux bovins cloisonnés sur des paillassons. Aujourd'hui, j'estime que le département doit être classé en calamités agricoles sans conditions.
La colère des producteurs français qui dure depuis des mois n'est toujours pas reconnue et encore bien moins entendue !
Pour tirer un revenu sur une exploitation aujourd'hui, il faut des prix rémunérateurs et des charges allégées, pas la peine d'en rajouter, c'est tout ! Pour ceux qui sont curieux du salaire paysan, je les rassure, 70 heures par semaine à 2.50 euros de l'heure = 700 €, soit seulement 700 euros de salaire mensuel quand cela va bien. Comment un jeune agriculteur peut expliquer à sa compagne qu'il gagne peut être aussi peu !
La honte messieurs les élus et politiques car ce sont vous les responsables de notre déroute, ce sont vous les responsable des lois écologiques qui n'ont aucun sens productif et tuent les paysans et à travers vos promesses, ce sont encore vous les menteurs.
Je suis pour une agriculture familiale, celle que je pratique, mais nos décideurs ne peuvent pas défendre cette agriculture, ils ne la connaissent pas ! Depuis 6 mois, j'ai lancé sur ce même journal une invitation aux élus du département pour un stage 48 heures sur une exploitation du Morvan, je n'ai pas eu de réponse, quel courage !
Les manifestations de l'été, Paris, Bruxelles, résultat, quelques subsides et pas pour tout le monde, alors quoi faire ? Baisser les bras ou redoubler de colère. Je dirai aux paysans que je suis pour la seconde solution et cette colère, il faut la mener en direction de nos décideurs, nous n'allons pas éternellement s'asseoir sur des mensonges et essayer de vivre avec des portes-monnaies vides.
La FCO, c'est bien la cerise sur le gâteau !
Enfin, le travail avec l'administration sur le défrichage dans le Morvan a permis de clarifier la mise en place de certaines contraintes votées dans la loi d'avenir par nos députés.
Les adhérents FDSEA qui se posent des questions sur ce point peuvent me contacter.
Je tiens à remercier Monsieur le Directeur de la DDT et Monsieur le Préfet pour votre implication dans ce dossier sur lequel vous avez rendu des réponses claires et simples.
Espérons que des résultats aussi positifs seront mis en place pour le classement des fossés et ruisseaux.

Pierre Bodin, FDSEA 58

Rendez-vous

03/10 Fête de la Terre à Saint-Brisson



La Fête de la Terre, nouveau nom de l'ex-Finale départementale de labour, sera organisée par les JA de la Nièvre, le samedi 3 octobre, à Saint-Brisson, dans le Morvan. Elle aura lieu en parallèle à la Fête de l'automne du Parc naturel régional, qui se tiendra les 3 et 4 octobre, sur la commune. C'est la concomitance des deux rendez-vous qui explique une date un peu plus tardive que d'habitude, cette année, pour l'événement-phare de la rentrée syndicale des jeunes agriculteurs. La Fête de la terre aura donc lieu samedi 3 octobre, à partir de 9h30 (accueil des concurrents au concours de labours), au lieu-dit *«Les Grandes Fourches»* à Saint-Brisson. La remise des prix et le vin d'honneur est prévu à partir de 18h avant un repas à la maison du Parc naturel régional du Morvan. Toute la journée, sont prévues des démonstrations de matériel, de tracteurs anciens, des balades en calèche, une mini-ferme et des animations pour les enfants.
Renseignements : JA de la Nièvre au 03 86 93 40 91.

Session de la Chambre d'agriculture de la Nièvre

La FCO au centre des débats

Connu avant l'annonce d'un cas de FCO dans l'Allier, l'ordre du jour de la session du mardi 22 septembre de la Chambre d'agriculture, prévoyait un tour d'horizon de la situation et des perspectives en terme d'élevage dans la Nièvre. Les débats ont finalement surtout tourné autour de la maladie de la langue bleue et ses impacts économiques immédiats.



Le préfet et le président du Conseil départemental sont venus « assurer les éleveurs de leur soutien » à la session de la Chambre d'agriculture.

La session de mardi de la Chambre d'agriculture a pris des accents historiques dans le microcosme agricole départemental. Historiques d'abord par la prépondérance du problème crucial de l'export des bovins en ces temps troubles où une nouvelle crise sanitaire vient affecter la situation de l'élevage nivernais, dont la santé économique est déjà si malmenée et que la sécheresse n'a pas arrangée. Les responsables politiques ne s'y sont d'ailleurs pas trompés non plus puisque Patrice Joly, le président du Conseil départemental en personne, et Jean-Pierre Condemine, le préfet de la Nièvre, entouré pas moins que du Directeur départemental des territoires (DDT) et de celui de la Cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) étaient à la tribune, dans la salle Roger Laurisson du Marault, autour d'Eric Bertrand et Didier Ramet, président et secrétaire général de la Chambre. Depuis plusieurs semaines, l'ordre du jour prévoyait un tour d'horizon de la situation de l'élevage nivernais à moyen et long terme. Judith Nagopae et Amaury Fichot pour les productions végétales, Christian Bourge, pour l'élevage, ont bien évoqué les perspectives, d'ailleurs pas réjouissantes. Mais c'est l'annonce d'un foyer de FCO dans l'Allier, le 11 septembre, qui a rebattu la donne et accaparé les esprits. L'impact sur l'export a monopolisé une grande part des débats.

Cartographie sanitaire nationale

Si, sur les moyens de lutte contre la maladie, Wilfried Pelissier, le DDCSPP, a annoncé qu'une vague d'analyses allait être réalisée dans toute la France, par régions (60 exploitations testées en Bourgogne) et par départements (14 tests dans la Nièvre), *«cela permettra d'avoir une vision de l'état sanitaire du département»*. Les résultats des prises de sang devraient être connus au niveau national fin septembre. Alors que depuis le 18 septembre, ce ne sont plus 21 mais 28 départements qui sont touchés par les mesures de surveillance, au gré des nouveaux cas déclarés, l'hypothèse est que l'on se destine vers une seule et unique zone de surveillance à l'échelle du pays. Ce qui clarifierait la situation. Selon Emmanuel Bernard, secrétaire général adjoint de la FNB et nouvel élu de l'assemblée consulaire (il a remplacé Philippe Martin devenu président de la Sicafome), *«le risque en cas de PCR positives, c'est que nous devenions foyer à notre tour, que nous passions en zone rouge et que nous soyons bloqués 30 jours avant toute exportation»*. Pour l'instant, *«on est dans la gestion de la crise. Nous négocions le principe de PCR après désinsectisation, ce qui réduirait le délai avant export à 14 jours, comme en 2007-2008, si l'Italie et l'Espagne sont d'accord»*. L'important, pour le moment, est *«d'assurer la continuité du commerce et des exploitations qui seront très mal si on s'en tient au protocole de 60 jours après vaccination actuellement en vigueur»*.

Aspect plus économique que sanitaire

Tous en ont convenu : la crise est d'abord économique avant d'être sanitaire. Il n'y a aucun cas clinique dans la Nièvre, pour le moment, a rappelé Alain Bonnel, le directeur du GDS 58 présent à la session. Mais les interrogations, de court terme, sur la solidité de la ferme Nièvre sont nombreuses, à commencer par celles d'Eric Bertrand : *«si on exporte plus d'ici 80 jours, est-ce que l'on aura de quoi acheter de l'alimentation et les bâtiments pour stocker ces broutards qui passeront de 300 à 400 k ? L'abattage sera-t-il la seule issue?» «Le plus on va attendre, le plus çà va faire baisser les prix»*. Les opérateurs, italiens notamment, n'attendent que çà pour tirer les prix vers le bas, si, en plus de l'argument sanitaire, il y aura aussi un problème d'adaptation de l'offre à la demande, après la vaccination, et que les kg sont en trop... A cette époque, 25 000 bovins par semaine partent sur le marché export. C'est dire l'ampleur du problème.

EMMANUEL COULOMBEIX

LUCAS
focus on performance


Gamme CASTOR : distributrices pailleuses


Gamme SPIRMIX: mélangeuse à vis verticales


Automotrice AUTOSPIRE: desile, mélange, distribue

Encore des machines disponibles

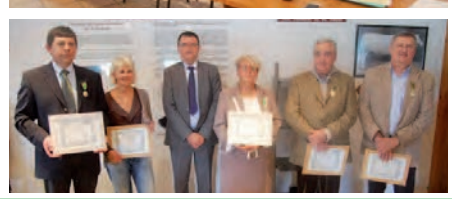
Contactez votre distributeur

Sarl Chapuis Frères — St Marc/Seine — 03 80 93 22 28
DAFP MATERIEL AGRICOLE — Toucy - Venoy - Sementron — 03 86 44 00 77
Sarl Manière — Verrey/Salmaise — 03 80 35 80 66
MORTIER PARES POUR LE FUTUR — Censerey - St Bonnet
Étang/Arroux — 03 80 84 43 76

En bref...

- La Chambre d'agriculture a adopté son budget rectificatif, qui laisse apparaître un excédent de 1000 euros. *«Je suis à la fois ravi de voter un budget en équilibre et triste sur la façon de parvenir à cet équilibre, en travaillant moins et en répondant moins aux besoins de nos mandants»* s'est livré Eric Bertrand. Le président a toutefois annoncé un moratoire en 2016, voulu par le Premier ministre, sur la baisse annuelle de 2% de l'imposition, entamée il y a trois ans.
- Emmanuel Bernard a été installé par Yves Castel, le DDT, parmi les membres de la Chambre d'agriculture. Il figurait sur la liste FDSEA/JA lors des dernières élections, en place non éligible, derrière Philippe Martin. Celui-ci ayant été élu nouveau président du marché au cadran de Moulins-Engilbert, à la suite de Bernard Gauthier, il a souhaité laisser son mandat à la Chambre pour des raisons d'emploi du temps chargé. Emmanuel Bernard le remplace donc à son poste.
- Eric Bertrand a demandé au préfet, Jean-Pierre Condemine, en fin de session, de remettre des médailles de l'Ordre du Mérite agricole à cinq personnes bien connues du monde agricole nivernais. Marie-Claude Masson, Mari-France Carrat, Pierre Balique, Alain Escurat et Didier Ramet, ont donc reçu leurs médailles et diplômes des mains du plus haut représentant de l'Etat dans le département.





Portes ouvertes, gâteau géant, marché du terroir, conférence...

Le CFPPA du Morvan a fêté ses 20 ans

Vendredi 18 septembre, le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) du Morvan, était en fête. Créé en 1995 pour répondre aux besoins du territoire en terme de formation des adultes, l'établissement, , est un point de passage incontournable pour le développement du territoire.



Le gros gâteau n'avait pas été oublié, chacun étant invité à répondre à une question sur le CFPPA avant d'obtenir une part factice pour le reconstituer. Ici, Estelle Thiébaut et une partie de son équipe posent avec le député Christian Paul.

120 000 heures de formations prodiguées depuis 1995, à environ 700 stagiaires chaque année... Les chiffres de la fréquentation du CFPPA donnent le tournis. Bien que relativement discret, à côté de son aîné qu'est le lycée agricole, cet établissement qui assure un service public dépendant directement du ministère de l'Agriculture, propose de multiples formations, et pas seulement agricoles, qui se sont étoffées au fil du temps. Aujourd'hui, le CFPPA forme des personnes à l'agriculture, à l'animation, aux services, au tourisme et à l'accompagnement des personnes qui redéfinissent leurs projets professionnel et personnel, via le BPREA, le CAPA *«service en milieu rural»*, le Certificat spécialisé en agriculture biologique et tourisme, le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) mais aussi par des dispositifs d'accompagnement tels que la PAQ, le lieu test ou l'école de la 2ème chance... *«Qui sait comment les territoires ruraux vivront dans 20 ans, mais on sait qu'un individu n'exerce plus le même travail durant toute sa carrière, qu'il est important de pouvoir trouver les moyens de se former tout au long de la vie et, qui plus est, que les générations «zapping» qui arrivent sur le marché de l'emploi n'ont plus envie de rester enfermées longtemps dans les mêmes structures»* constate Estelle Thiébaut, la directrice du CFPPA. Vendredi dernier, elle et ses 27 collègues organisaient des portes ouvertes, un marché du terroir et une conférence sur *«la formation tout au long de la vie»*, dans le cadre du 20è anniversaire de l'établissement.

Au cœur du développement local

«Paradoxalement, les jeunes -et moins jeunes- ont moins de sécurité de l'emploi et plus d'envies de changement car la société a bougé» résume Christian Paul, le député de la circonscription, qui participait aux festivités. *«Du coup, il faut qu'on évite la précarisation générale en partant de l'idée que des gens mieux formés, ce sont plus de choix et de sécurité»* ! Les enjeux, pour chacun autant que pour le territoire, sont nombreux : *«une montée en compétence dans les territoires ruraux permet de répondre aux besoins de ces territoires ; cela permet à l'économie du Morvan de se diversifier, que ce soit dans le domaine de l'agriculture, du bois et de la forêt, mais aussi de l'animation, du tourisme, de la révolution numérique et des services aux personnes; enfin, il faut prendre conscience que l'idée de la formation toute la vie n'en est encore qu'au stade embryonnaire, qu'il faudra trouver des financeurs et qu'il faudra trouver le moyen de créer un compte temps personnalisé pour chacun, même si cela paraît plus difficile dans des TPE ou PME du Morvan. Il y a aujourd'hui un problème de distance : quand on a 30 ou 40 ans, une famille, ce n'est pas simple de préparer sa réorientation professionnelle en allant se former à 300 km de là et c'est important de pouvoir relocaliser les formations à proximité»*. Accompagnant du développement économique du territoire, le CFPPA veut aussi renforcer son image d'acteur incontournable d'une société morvandelle qui bouge et attire... En attendant, les anciens stagiaires, partenaires et enseignants du CFPPA ont, vendredi, comme il se doit, dignement fêté l'événement. Même factice, le gros gâteau était à la mesure de ses appétits pour les 20 ans à venir.

E.C.



Un marché du terroir permettait aux visiteurs du CFPPA d'acheter des produits du Morvan (pain, miel, légumes, escargots, formages...) à des professionnels qui sont autant de partenaires du centre de formation, devenu incontournable dans l'économie du territoire.



D'actuels stagiaires s'essayaient en musique à mettre de l'ambiance dans le hall d'accueil du CFPPA.

▸ Agendas

25/09 et 2/10 Rallye ovin de la Chambre d'agriculture

Pour la première fois, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose un rallye ovin, décliné en deux visites d'exploitations mixtes bovins/ovins, et visant, pour les éleveurs bovins souhaitant créer un complément d'activité comme pour les jeunes en phase d'installation, à démontrer la complémentarité technico-économique de ces deux productions, et la recherche de valeur ajoutée à la ferme, au travers de deux cas concrets. Les rendez-vous sont fixés :
vendredi 25 septembre de 14h à 17h, chez Jean-Pierre Bonnot au lieu-dit «Mouas», La Collancelle,
vendredi 2 octobre de 14h à 17h, chez Pascal Meulé au lieu-dit «Planvoy», Lormes.
Au-delà du public principalement visé, chaque éleveur bovin ou bovin du département est également le bienvenu. Contact : Christophe Rainon, conseiller ovin de la Chambre d'agriculture,
au 06 72 39 76 43.

28/09 Instants santé sur le canton de La Charité sur Loire

Les Instants santé de la MSA, bilan de santé gratuit pour les adhérents de l'organisme mutualiste, auront lieu du 28 septembre au 2 octobre sur le canton de La Charité sur Loire, à la salle des fêtes de Raveau (58400).



▸ Formations

Octobre Formation «Réussir la mise en place d'un atelier d'engraissement»
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation *«Réussir la mise en place d'un atelier d'engraissement»*, sur trois jours, en octobre prochain (dates non fixées).
Contact : Jean-Louis Bridier au 03 86 93 40 54.

8, 15, 22 et 29 octobre
Formation *«Initiation à la comptabilité agricole»*
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation *«Initiation à la comptabilité agricole»*, sur quatre jours, les 8, 15, 22 et 29 octobre prochains.
Contact: Laurence Evers au 03 86 93 40 36.

7 octobre et 4 novembre
Formation *«Dresser son chien de troupeau - Perfectionnement 1er niveau»*
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation *«Dresser son chien de troupeau -perfectionnement 1er niveau»*, sur deux jours, les 7 octobre et 4 novembre prochains.
Contact : Christophe Rainon au 06 72 39 76 43.

Retrouver nous sur
agribourgogne.fr


Patrick Séguin et Patrick Fouchez vers de nouveaux horizons

Dans la Nièvre, Groupama renouvelle ses cadres

En présence du président et du directeur général de Groupama Rhône-Alpes Auvergne, jeudi 17 septembre, Patrick Séguin et Patrick Fouchez ont dit au revoir aux élus, aux collaborateurs et aux partenaires de la Fédération départementale des caisses locales.


Le président et le directeur (à droite) de la Caisse régionale avaient fait le déplacement de Lyon pour saluer Patrick Séguin et Patrick Fouchez, sur le départ.

Ces deux-là étaient quasiment inséparables et ont marqué de leur empreinte, durant de longues années, le mutualisme agricole, au sein de la Fédération départementale des caisses locales de Groupama dans la Nièvre. Depuis le mois de juin dernier, Patrick Séguin a lâché la présidence de la structure et le 30 octobre prochain, ce sera au tour de Patrick Fouchez, actuel délégué institutionnel, de faire valoir ses droits à la retraite. Jeudi dernier, dans une salle des fêtes de Sauvigny-les-Bois, ils sont nombreux à être venus passer un moment, voulu très convivial par les deux intéressés, afin de mettre un point final à leurs parcours respectifs au sein de l'assureur mutualiste. En présence de Jean-Louis Pivart et Francis Thomine, le président et le directeur général de la caisse régionale, venus spécialement de Lyon pour l'occasion, près de deux cents invités ont salué les deux Patrick et les ont écouté se remémorer ce qui, durant toutes ces années d'engagement, les ont profondément marqués. La députée de la circonscription, Martine Carrillon-Couvreur, a même rendu un hommage appuyé aux qualités relationnelles et à la connaissance des dossiers du président Séguin. Ce sont les échanges partenariaux, que ce soit avec les sociétaires ou avec les forces vives économiques et sociales, qui ont été la marque de fabrique de Patrick Séguin à la tête de la FDCL depuis 23 ans.

Confiance et mutualisme

Dans son allocution, l'ancien responsable à tenu à remercier les élus et les collaborateurs qui ont fait *«confiance»* à Groupama et donc à lui-même, via Groupama. *«Cette confiance a reposé sur l'engagement de tous les élus des 25 caisses locales de la Nièvre et des élus de la fédération départementale»*, qui a été *«sans faille»* et qui constituait *«un refuge, une source de construction et de solutions»*, pour quelqu'un qui, après ses études économiques à Angers *«ne croyait pas au mutualisme. Aujourd'hui, j'en mesure la chance»* a-t-il dit. *«C'est une force et ce sont des valeurs de bienvaillance et de convivialité»* lui a répondu Francis Thomine, le directeur général, en conclusion, rappelant que ces trois dernières années, Patrick Séguin avait été le 1er vice-président délégué de la Caisse régionale. Le jeune retraité a aussi salué celle qui l'a remplacé à la présidence de la FDCL, Isabelle Chopin, *«que tous ne connaissent pas encore mais qui s'est déjà impliquée depuis longtemps à l'échelon local, départemental et même régional»*.

EMMANUEL COULOMBEIX

Employeurs de main d'œuvre

La formation, une obligation !

La formation : sujet parfois évité par les employeurs et pourtant une obligation tout au long de la durée du contrat de travail. L'employeur doit s'assurer de l'adaptation de son salarié à son poste de travail, à ses missions ou activités professionnelles.

En formant ses salariés, le chef d'exploitation aura du personnel compétent et qui assurera la rentabilité de l'entreprise. Ainsi ces personnes deviendront autonomes et performantes et libèreront le chef d'exploitation pour d'autres activités. C'est une démarche avantageuse sur le plan de la compétitivité.
De plus en cas de rupture de contrat de travail, le salarié pourra se voir reclasser ou réembaucher plus facilement en justifiant de formations adaptées au secteur d'activités.

Une prise en charge assurée

En cotisant chaque mois ou chaque année à son organisme paritaire collecteur agrée (OPCA), la formation est en partie prise en charge par cet organisme. Dans le domaine agricole chaque salarié se voit financer sa formation par le Fafsea et chaque exploitant agricole à sa formation financée en partie par Vivea.

Différents accès à la formation

Il y a les formations initiées par l'employeur et celles à l'initiative personnelle du salarié. Les formations proposées par l'employeur ne peuvent pas être refusées par le salarié sauf motif valable tel que l'absence de prise en charge des frais de transport. En revanche les formations demandées par le salarié ne peuvent pas être refusées (sauf si le salarié ne répond à pas à tous les critères) mais peuvent être reportées si l'employeur estime que l'absence du salarié à cette période n'est pas judicieux. Le salarié dispose de différentes formules pour accéder à la formation

Des exemples :

Le CPF (compte personnel de formation)
Le compte personnel de formation est alimenté en heures de formation chaque année. Le compte permet de capitaliser des heures de formation à raison de 24 heures par an jusqu'à 120 heures, puis de 12 heures par an jusqu'à la limite de 150 heures au total.
C'est le salarié qui prend l'initiative d'utiliser son compte personnel de formation afin de concrétiser son projet de formation. Lorsque la formation est suivie en tout ou partie pendant le temps de travail, le salarié doit recueillir l'accord préalable de l'employeur. L'employeur lui notifie sa réponse dans un délai de 30 jours. L'absence de réponse de l'employeur vaut acceptation.

Le CIF (congé individuel de formation)
Le congé individuel de formation (CIF) est le droit de s'absenter de son poste de travail sur une période plus ou moins longue pour suivre une formation de son choix. Pour en bénéficier, le salarié doit remplir certaines conditions et présenter sa demande à l'employeur. Pendant le congé de formation, le bénéficiaire reste salarié de son entreprise.
Pour conclure, il faut savoir que l'employeur ne peut pas s'exonérer de son obligation de formations en soutenant que le salarié n'a pas demandé à suivre une formation professionnelle.

GED AGRIRURAL 58



Après près de 40 ans de cursus professionnel

Émotion -en chanson- pour le départ en retraite d'Anne Metzger

Une sympathique cérémonie d'au-revoir s'est tenue, jeudi 10 septembre, dans le hall d'accueil de la Chambre d'agriculture. Anne Metzger, chargée de communication de l'institution, a été saluée par ses anciens collègues, alors qu'elle vient de faire valoir ses droits à la retraite.



Anne Metzger (à gauche, à côté du président Eric Bertrand), s'est fait rendre un hommage en chanson par ses anciens collègues de la Chambre d'agriculture.

Sur l'air de *«Chante, la vie, chante»* de Michel Fugain, les anciens collègues d'Anne Metzger ont dit au revoir à celle qui, chargée de communication de la Chambre d'agriculture, a mis un terme à près de 40 ans de carrière dans l'institution. Entre émotion et bonne humeur, la petite cérémonie a été l'occasion d'un échange de cadeaux et de rappeler le parcours de celle qui, entre ses missions de relations publiques et ses mandats syndicaux de défense des salariés, n'a jamais cessé de promouvoir une certaine idée du métier des services aux agriculteurs nivernais.

Dans son discours d'introduction, Eric Bertrand, le président de la Chambre, a rappelé le parcours d'Anne, de sa naissance à Roubaix (Nord) à ses études d'agronomie, d'abord à l'IUT de Lille puis à celui de Nancy, puis de son embauche, en août 1975, au Cafi, une association satellite de la Chambre, avant une intégration dans la maison-mère en janvier 1978, au service formation alors dirigé par Jean-Pierre Mathely.

Outre des animations à caractère départemental, Anne avait aussi comme mission de participer à la rédaction et à la réalisation du journal agricole hebdomadaire, l'Agriculture de la Nièvre, ancêtre de l'actuel Terres de Bourgogne. Reportages, compte-rendus d'actions, actions de formation vers les JA et interventions vers les adultes ont ensuite été étoffés par une action en faveur de l'aménagement du territoire avec les collectivités locales.

L'écriture, selon Eric Bertrand, a été le bâton de pèlerin d'Anne Metzger, qui l'a conduite à ses missions de chargée de communication de la Chambre, à la fin de sa carrière. Salariée *«qui a toujours su s'adapter aux évolutions de l'entreprise»*, *«en relation constante avec nos agriculteurs»*, la jeune retraitée a su travailler *«avec les établissements scolaires, les services de l'Etat, les partenaires financiers et la presse locale»*, sous la responsabilité de six directeurs et chefs de service et de trois présidents. *«Sens de l'écoute et du respect, sens de la défense de l'intérêt»* de ses collègues, Anne Metzger a également été une déléguée du personnel tenace et déterminée.

Maud Perroy, qui la remplace à cette fonction, a tenu, au nom de tous ses collègues, à lui dire *«merci»* pour son *«écoute, son appui et son soutien quand il y avait un besoin»* et pour s'être battue au profit d'une *«entreprise viable, certes, mais aussi vivable dans l'intérêt de ses salariés»*. Autour d'un verre de l'amitié, en présence de son mari, Joseph, d'une de ses filles et de sa petite-fille, Salomé, les élus et salariés de la Chambre ont enfin souhaité *«bon vent vers les nouveaux horizons»* d'Anne.

Passionnée de longue date par le chant, qu'elle pratique en chorale, les voyages et les travaux manuels, Anne Metzger a confirmé qu'elle avait déjà un planning bien chargé et beaucoup de projets pour les mois et les années à venir... Souhaitons qu'elle rencontre encore de nouvelles *«personnes chouettes et formidables»*, telles qu'elle a confié en avoir croisées durant toute son activité professionnelle.

EMMANUEL COULOMBEIX



Chez votre concessionnaire

EUROPAGRI	St Clément Brienon	**03 86 83 02 01** **03 86 43 07 90**
	et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09	
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	**03 80 35 80 66**
GROUPE METHIVIER	Toucy	**03 86 44 01 08**
SAS PARAGEAU Groupe Methivier	St Martin/Nohain	**03 86 26 10 93**
SUREAU AGRICULTURE	Avallon Tannay	**03 86 34 18 35** **03 86 22 11 54**



Balade Élevages et Paysages

Balade morvandelle

Pour sa 3e édition icaunaise, la balade avait pour cadre cette année le Morvan et pour objectif d'expliquer aux visiteurs le lien entre le paysage, les cultures et les formes d'élevage qu'on y trouve.



▲ Professeur de biologie et géologie, Alexandre Fèvre a conduit la balade de l'après-midi



◀ Les éleveurs de l'avallonnais savent recevoir ! Dégustation de charolais autour d'une pierrade, avec de gauche à droite : Etienne Fèvre, Noël Fèvre et Daniel Biais



Le granit sous toutes ses formes : arène granitique, rose, blanc… ▼

L'adage s'est une nouvelle fois révélé exact : *«les absents ont toujours tort!»* Si la balade *«Elevages et Paysages»*, organisée par la FDSEA de l'Yonne n'a pas rencontré le succès escompté en terme de nombre de participants, les promeneurs venus ce dimanche jusqu'à Saint-Germain-des-Champs s'en sont tous félicités. Venus pour la plupart en famille, les visiteurs de l'après-midi, ont pu savourer l'accueil des hôtes du jour, Etienne et Noël Fèvre, éleveurs allaitants de charolais, qui ont ouvert pour la journée, les portes de leur exploitation et présenté au public leurs animaux. L'occasion aussi de faire déguster quelques produits du terroir, et présenter les animaux de la ferme, avant une balade de quelques km commentée par le fils d'Etienne Fèvre, Alexandre, qui enseigne la géologie et la biologie à Dijon.

Un Morvan cousin du Massif Armoricain

Outre l'occasion d'un dialogue privilégié avec les éleveurs, pour mieux appréhender leur métier, la balade *«Elevages et paysages»* s'est donnée pour objectif au fil de ses éditions, de porter un autre regard sur les territoires et mieux comprendre le rôle souvent méconnu que les fermes d'élevage exercent sur les campagnes et l'environnement. Avant-garde granitique du Massif central, le Morvan est depuis toujours, de par son relief et la nature de ses sols, une région rattachée à l'élevage et à la polyculture. C'est ce qu'a expliqué, cartes et documents en main, Alexandre Fèvre, le temps d'une petite randonnée. Une balade *«initiatique»* pour apprendre à lire les paysages et qui tire ses références depuis la nuit des temps : *«le Morvan s'est formé il y a plus de 250 millions d'années, à peu près à la même époque que le Massif Armoricain en Bretagne. C'est à ce moment là que les granits se mettent en place»*. Des granits qui sont la signature de cette région et en façonnent le paysage : *«ce massif, composé presque exclusivement de granits, subit depuis 200 millions d'années, une double érosion, à la fois mécanique, du fait des variations de température et des alternances de gel et dégel, mais également chimique, occasionnée par les eaux de pluie et la végétation apparue à la suite»*. Les racines des végétaux qui se mettent en place, générant un milieu un peu acide qui vont, sur plusieurs millions d'années, dissoudre les minéraux du granit. Avec au final le paysage que l'on connaît aujourd'hui, composé en partie de chaos granitiques et qui en font sa caractéristique.

Un paysage de charolais et de résineux

Née de l'érosion, l'arène granitique, mélange caillouteux et sableux, capte l'eau et a permis une bonne infiltration des racines : *«un substrat suffisamment solide pour maintenir les végétaux et notamment les arbres et forêts, tout en étant fertile, de par ses minéraux»*. Formant progressivement une couche d'humus qui a favorisé l'apparition d'une végétation de type forêt, aidée en cela par le fait que, premier obstacle des dépressions atlantiques, le Morvan connaît une pluviométrie importante.

Au fut et à mesure des siècles, les forêts se sont réduites, remplacées par des polycultures de tous types dans les vallées et des pâturages dans les hauteurs. L'arrivée du charolais, au milieu du 20e siècle, façonnant une nouvelle fois le paysage : *«après guerre, le Morvan s'est dépeuplé en même temps que l'élevage se développait. Les zones en hauteur ont été implantées de résineux et les pâturages redescendus dans les vallées avec les polycultures qui s'y trouvaient déjà. C'est le paysage qui subsiste aujourd'hui»*. L'implantation de résineux est liée au développement économique qui a suivi le 2e guerre mondiale : *«le climat s'y prêtait bien, les sols de nature acide aussi et ce type de forêt, rapidement utilisable, ne demandait pas beaucoup d'entretien»*. Autant d'épicéas, de mélèzes et de douglas qui font aujourd'hui encore l'autre l'identité du Morvan.

DOMINIQUE BERNERD





Chambre agriculture 89

Traité de libre échange: un projet qui fait débat

Invité à la Session de rentrée de la Chambre d'agriculture, Thierry Pouch, économiste à l'APCA, a apporté des précisions sur le projet de traité transatlantique de libre échange en cours de négociation entre l'Europe et les États-Unis



Thierry Pouch, économiste à l'APCA

Appelé TAFTA* par les uns, TTIP* par les autres, le projet de traité transatlantique de libre échange entre les États-Unis et l'Union Européenne soulève pour le moins des interrogations, voire des inquiétudes dans la sphère agricole. Ne serait-ce que par les multiples zones d'ombre entourant les négociations en cours depuis plus de deux ans. Invité à la Session de rentrée de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, l'économiste de l'APCA, Thierry Pouch a livré aux administrateurs présents, quelques pistes de réflexion et renseignements sur le sujet, Ironisant en préambule, sur le fait *«qu'il peut-être paradoxal de voir les deux adversaires d'hier au sein du GATT (ndlr : accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), en train de négocier pour aboutir à un partenariat bilatéral, alors qu'au niveau agricole, les sujets de tension sont à peu près les mêmes que ceux rencontrés à l'époque»*.

Les normes industrielles et agricoles au cœur des débats

Depuis les années 1990, les Accords de libre échange notifiés à l'OMC prolifèrent. On en dénombrait un peu plus de 600 à fin 2014. Des accords préférentiels qui ne sont plus seulement régionaux, mais de plus en plus transcontinentaux (USA/Israël, UE/Chili, UE/Afrique du Sud…), formant un enchevêtrement parfois contradictoire entre eux. Avec la particularité de ne plus porter uniquement sur des tarifs douaniers, mais également sur des dimensions normatives : *«aujourd'hui, l'enjeu fondamental et c'est le cas pour ces négociations transatlantiques, va porter sur des normes ou règlements, que les États-Unis et l'Europe vont tenter d'harmoniser, de façon à gagner en économie d'échelle, comme sur les coûts de production, même si, pour ce qui est de l'agriculture, les droits de douane restent quand même un sujet sensible. A l'image des IGP et AOP qui constituent des objets de friction extrêmement durs dans les négociations»*.

Un fossé semblant se creuser entre les attentes des industriels et celles des agriculteurs, aux intérêts de moins en moins convergents. Les premiers privilégiant la mise en place rapide de procédures de production communes, là où les seconds appellent à plus de prudence.

Un excédent alimentaire de deux milliards €

Comment contenir la montée en puissance de la Chine ? C'est le contexte de ces négociations, explique Thierry Pouch : *«en dépit d'élargissements successifs, l'Union Européenne ne parvient plus à endiguer l'érosion qu'elle connaît sur sa part dans le PIB mondial. Selon le FMI et la Banque Mondiale, la Chine vient de dépasser les États-Unis et l'UE devrait l'être à son tour d'ici la fin de l'année, sauf si le ralentissement chinois de ces derniers mois s'affirme…»* Avec comme rôle, pour la Commission européenne, de jouer les *«garde-fous»*, en matière de respect d'un certain nombre de normes, alimentaires notamment, mais plus généralement, concernant la sécurité au travail, la santé ou la diversité culturelle.

Depuis la fin des années 90, les États-Unis dégagent un déficit de leurs échanges avec l'UE, la France pour sa part, enregistrant un excédent alimentaire de deux milliards € : *«les Américains entendent bien à travers cet accord, récupérer un marché européen qu'ils ont perdu…»* Aujourd'hui, l'agriculture représente 5 % du commerce de l'UE vers les États-Unis (16 % avec l'agroalimentaire). Un commerce assez concentré, avec 54 % des exportations générés par des vins et alcools (80 % pour la France). Avec le désavantage pour les pays de la zone euro, souligne Thierry Pouch, *«de ne pouvoir rivaliser avec les États-Unis, qui ont toute liberté de manipuler le taux de change de leur devise. Et on sait bien que lorsque le dollar s'affaiblit, les exportations augmentent»*

Un recul de la production bovine européenne de 30 %

Les droits de douane appliqués aujourd'hui au commerce transatlantique, font apparaître une grande disparité, avec des tarifs inférieurs de moitié pour les produits européens importés aux États-Unis, comparés aux échanges inverses. Les négociations en cours appellent notamment à démanteler les barrières douanières et ouvrir les marchés : *«ce qui représentera une concurrence vis à vis de nos producteurs locaux, sachant par exemple, que les coûts de production outre Atlantique, sur la viande bovine, sont très largement inférieurs aux nôtres»* Selon les milieux économiques, l'impact d'un tel accord sur le commerce agricole ne sera pas neutre : *«si on fait l'hypothèse d'une réduction à 100 % des tarifs douaniers et d'une réduction de 25 % des barrières non tarifaires, le commerce intra communautaire reculerait de 2 %. Une première en la matière, avec des gains obtenus par les États-Unis dans les échanges, deux fois supérieurs à ceux de l'UE»*

L'impact sectoriel sur les échanges faisant apparaître un surcroit d'exportation de 14 % pour les viandes blanche américaines, de 20 % pour les produits laitiers, mais aussi de 18 % pour les fruits et légumes, *«ce qui ne serait pas sans danger pour les filières françaises en difficulté structurelle…»* Globalement, l'UE verrait sa production agricole reculer de 0,6 %, *«un chiffre qui est loin d'être négligeable»* Les négociations risquent toutefois d'être encore longues et difficiles, car le contexte ne s'y prête guère : priorité donnée par les États-Unis aux négociations Trans-Pacifique, élections présidentielles en 2016…, mais aussi, conclue Thierry Pouch, *«la réouverture des négociations avec les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay…) et les estimations en terme de recul de la production européenne de viande bovine ne porteraient plus alors sur 10 % mais sur 30 %!»*

* TAFTA : Trans Atlantic Free Trade Agreement (Accord Commercial Trans-Atlantique)
* TTIP : Transatlantic Trade and Investment Partnership (Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement).

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agenda

27/09 Finale cantonale de labour

Les Jeunes Agriculteurs du canton de l'Avallonnais, organisent dimanche 27 septembre, à Saint-Brancher, la finale cantonale de labour. Au programme : à 14 h, départ du tracé d'ouverture, remise des prix à 17 h. Buvette, démonstration de Moiss Batt'Cross. Concours ouvert à tous, matériel non fourni. Entrée gratuite. Renseignements au 03 86 46 93 19 - jeunes-agriculteurs-89@wanadoo.fr

Instants Santé MSA pour le canton de Sens

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Sens, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 5 au vendredi 9 octobre et du mardi 13 au vendredi 16 octobre, de 7 h 30 à 11 h 30, à la MSA, 8 Impasse de l'Europe, Zone Artisanale le Saule Fendu, à Maillot L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 44 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiovasculaires. Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance (troubles de la vision, troubles de l'audition…) Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, vous avez reçu dernièrement un imprimé d'inscription. Il est impératif de le retourner au plus vite à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.



▸Agenda

25/09 Projection de «Human» à Joigny
A partir de 19 h 30, à la Salle Debussy, à Joigny, projection de «Human», documentaire de Yann Arthus-Bertrand. Photographe des grands espaces vus du ciel, Arthus-Bertrand a choisi cette fois-ci de se poser pour recueillir la parole universelle d'une foule d'anonymes. Durée 3 h 10. Entrée libre

02/10 Les notaires à votre rencontre
La 36e édition des «Rencontres Notariales», se tiendra le 2 octobre, de 17 h à 19h, à la Chambre des notaires de l'Yonne, 3 rue du halage à Auxerre. Consultations anonymes et gratuites. Entrée libre. Egalement des consultations téléphoniques, jeudi 01 octobre, de 18 h à 21 h, en appelant le 3620 (coût d'un appel local), puis dites «notaire». Renseignements supplémentaires sur les dates et lieux de consultation : www.notaires.fr

03/10 Fête du bourru et du raisin à Auxerre
Fête du bourru et du raisin, organisée par les commerçants, samedi 3 octobre, à partir de 10 h, quartier Saint-Pierre, rue Joubert, rue du Pont et rue Fécauderie. Bourru offert par les vignerons de la région, groupes folkloriques, orgue de barbarie, animations… Exposition «L'art de la tonnellerie» dans le cloître de la MJC Saint-Pierre.

15/10 Permanence Apecita
La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 15 octobre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Email : mel.dijon@apecita.com

26/09 Le flottage et les flotteurs
Samedi 26 septembre, l'office de tourisme de Migennes organise dans la salle de l'Armançon, rue Gabriel Cordier, une journée consacrée au flottage et aux flotteurs sur l'Yonne. A partir de 15 h, exposition sur le train de bois de l'association flotescale qui a fait étape cet été à Migennes. A 18 h 30, conférence de l'historien Dimitri Lagoureau. Entrée libre

FCO

La zone de surveillance s'élargit

La mise sous surveillance de plus de 200 communes dans le département, bloque pour l'heure l'exportation de bovins, fragilisant un peu plus les exploitations.



Vincent Picard, éleveur allaitant, installé à Asquins, aux portes du Morvan, a été parmi les premiers à être concerné par le plan de surveillance mis en place.

Il aura suffi d'un foyer de fièvre catarrhale ovine découvert le 11 septembre dernier dans un cheptel de bovins et d'ovins de l'Allier, pour mettre à mal la filière d'exportation à destination notamment de l'Italie. Des périmètres réglementés ont été définis autour de l'élevage concerné, limitant notamment dans un rayon de 20 km autour de l'exploitation, les mouvements d'animaux afin de prévenir toute propagation de la maladie, ainsi que d'une zone dite de *«protection»* de 100 km et d'une zone de *«surveillance»* de 150 km de rayon. Dans un premier temps, 39 communes du département de l'Yonne, en majorité dans l'Avallonnais, ont été impactées, distantes de moins de 150 km du foyer d'infection. Après la confirmation de nouveaux cas de FCO dans l'Allier, la Creuse et le Puy de Dôme, les zones de protection et surveillance ont été étendues et ce sont désormais plus de 200 communes icaunaises qui sont concernées par le dispositif. Avec pour conséquence immédiate, le blocage de tous départs d'animaux, ainsi que leurs ovules, semences et embryons, provenant des communes comprises dans cette zone et à destination de l'Union Européenne. A la date du 15 septembre, 213 cheptels bovins sont ainsi impactés, pour un total d'animaux estimé à 26 300, ainsi que 117 cheptels de petits ruminants, pour environ 3 600. Avec obligation pour les éleveurs, de limiter les déplacements d'animaux à la seule destination des abattoirs, sous réserve que le transport soit direct, l'abattage immédiat et que les bétaillères soient désinfectées avant le chargement.

Quelle indemnisation à attendre ?

Eleveurs allaitants de charolais à Asquins, Jean-Pascal Picard et son fils Vincent ont été parmi les premiers impactés par le dispositif, leur exploitation de 120 animaux et 150 ha de céréales, faisant partie des 39 communes de la zone de surveillance initiale : *«cette année, du fait de la sécheresse, on a fait partir un premier lot de broutards vers l'Italie le 20 août et le reste devait partir ces jours ci, destination l'Italie, mais lundi, on recevait un coup de fil de la Cialyn pour nous avertir que tout était bloqué !»* Sous la mère encore pour quelques jours, les veaux seront ensuite sevrés, avant d'être vaccinés une fois le vaccin disponible : *«quand ils le seront, on aura peut-être plus de chance pour les faire partir… Le véto nous a appelé samedi pour nous demander combien on envisageait de vendre de bêtes dans le mois pour dans un premier temps, faire le compte de vaccins nécessaires»*. La dernière crise sanitaire de 2007, liée à la FCO est encore dans les mémoires et même si la maladie n'arrive jamais jusqu'ici, on en mesure déjà les *«dégâts collatéraux»* et les conséquences sur l'économie déjà fragilisée des exploitations : *«pas moins de 35 jours d'attente après la primo vaccination, avant d'espérer pouvoir commercialiser nos broutards. Ça va être de la nourriture en plus, des soins en plus, du travail de contention en plus pour les vaccins… Avec au bout du compte, quelle indemnisation ?»*

L'urgence : vacciner !

Pour leur voisin et collègue de Montillot, Sylvain Péchery, l'heure est déjà aux comptes : *«j'avais 16 broutards de vendus. Toujours présents sur l'exploitation, c'est de la trésorerie en attente, dont on ne peut disposer, sans compter le surcoût d'alimentation d'environ 2 € par jour et par animal, pendant au moins 35 jours plus les 2 semaines qu'on a déjà perdues»*. Pour cet éleveur qui commercialise une partie de sa production en vente directe à la ferme, un autre souci se profile à l'horizon : *«le problème est que dans 1 mois et demi ou 2 mois, ils vont faire 480 kg, avec le risque que l'Italie nous les refuse, plus habituée à des animaux ne dépassant pas les 400 kg. Faudra-t-il que je fasse du «baby» et les termine à l'engraissement?»* Autre «dégât collatéral» envisagé, une baisse des cours : *nous on est naisseurs, mais nos collègues engraisseurs risquent d'être impactés eux aussi, car si on est nombreux à terminer nos animaux, on va se retrouver avec trop de veaux sur les marchés et les cours risquent d'être déstabilisés»*. Dans l'immédiat, l'urgence est de recevoir les vaccins attendus. Décision ayant été prise par les autorités de vacciner en priorité, les bovins destinés à l'export (intra et extra communautaire). Situation compliquée aussi à la Cialyn, à Migennes, *«seul centre d'allotement du groupe Delta Gros Export à pouvoir encore faire de l'export du fait d'avoir la chance d'être en zone non concernée par le plan mis en place»*, précise sa directrice Séverine Breton. Mais l'activité s'en ressent : *«d'ordinaire, à cette période,sur toute la zone Delta Gros Export, on fait plus de 4000 broutard à la semaine. Cette année, 1 camion à chacun de nos principaux clients et c'est tout. On fait en fonction du disponible»*. Autre conséquence pour l'activité ovine, à la veille de la fête de l'Aïd : *«on avait l'habitude à la Cialyn, de rassembler tous les agneaux à Migennes du fait de la proximité de l'abattoir, mais comme nous sommes hors zone, avons été dans l'obligation de les regrouper dans les autres centres d'allotement et de faire du transport direct vers Migennes»*. A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles : *«on est obligé de changer notre méthodologie. C'est parfois un peu «casse tête», mais c'est notre travail de le faire et de le faire au mieux !»*

DOMINIQUE BERNERD

Zone d'Activités
21360 PONT D'OUCHE
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
François GERBET
Siret 384 580 890 00026 - APE 281A - O.P.Q.C.B. A 80092 21 1309



Robot de traite

Cinq ans et demi après, qu'en est-il ?

Alors que de plus en plus d'éleveurs sautent le pas ou hésitent à le faire, rencontre avec Xavier Thomas, éleveur laitier à treigny, pour voir quel était son sentiment après cinq années d'utilisation de son robot de traite.

En mars 2010, il fut le deuxième éleveur icaunais à installer un robot sur son exploitation. Il voulait moderniser sa salle de traite. Les bâtiments avaient alors 35 ans et Xavier Thomas aurait été contraint de modifier et d'agrandir le bâtiment existant pour installer une salle de traite adaptée à ses besoins. Le fait de devoir faire ces aménagements augmentait fortement l'investissement et l'écart de coût avec un robot était donc réduit. Attirés par le système Lely, Xavier Thomas et un exploitant proche (ndlr : SCEA Arnoult à Lainseq) ont décidé d'investir en même temps dans ce système de traite alors que la firme s'implantait seulement dans la région. C'était un pari risqué techniquement que d'installer un robot mais l'éleveur n'a pas hésité : *«le robot me motivait, c'était quelque chose de vraiment innovant»* il explique qu'il s'est senti plus en confiance du fait *«qu'on était deux à partir sur le même robot en même temps. On a toujours été bien encadrés et accompagnés, ça aide à se sentir en confiance»*. Ainsi un lundi soir il faisait sa traite habituelle et le lendemain à 4 h du matin le robot se mettait en marche.

Plus de souplesse dans l'organisation du travail

L'éleveur confesse que la transition a été difficile pour lui, mais aussi pour les techniciens qui commençaient en même temps. Il avoue avoir été très fatigué au départ : *«j'y allais toutes les trois heures, jour et nuit pendant un mois, à la mise en route du robot j'étais un peu chargé en effectif, c'était compliqué»*. Heureusement les vaches on pris le rythme et l'augmentation de production a été très rapide. Une hausse de production de 10% de lait mais aussi une augmentation du taux de cellules : *«ça nous a pris bien 4 à 5 mois pour régler le problème de cellules»*. L'éleveur a du faire partir certaines vaches pour enrayer ce problème qui apparaît quasi systématiquement dès qu'il y a de gros changements de pratique. *«Ce qui va bien, ce sont les génisses, comme elles n'ont pas connu la salle de traite il n'y a pas de souci»*. Le principal changement reste l'organisation du travail qui a été fortement modifiée : *«au départ j'étais perturbé dans mes habitudes, le matin je ne savais plus quoi faire dans la cour. Il a fallu apprendre à retrouver une organisation dans le travail»*. L'exploitant assure avoir gagné en souplesse d'organisation et voit un réel changement le soir. Alors qu'auparavant il devait souvent tout arrêter à 17 h pour revenir traire, il peut maintenant travailler sans s'arrêter dans les périodes de pointe de travail.

«Je ne reviendrais pas en arrière»

Il explique que son rapport au troupeau a aussi été modifié en profondeur : *«avant quand j'allais les voir, elles partaient car c'était pour des trucs négatifs que j'y allais, maintenant elles sont calmes, je me promène au milieu et je vois tout de suite quand une vache ne va pas bien»*. L'observation du troupeau passe aussi par la consultation des résultats sur l'ordinateur chaque jour : *«quand on a bien pris l'habitude ça va assez vite, en un quart d'heure on peut faire le tour. Quand on voit un souci, ça peut être plus long mais on sait vite où chercher»*, rajoutant même *«les détracteurs disent que pendant la traite on voit mieux les vaches, je trouve que c'est faux, je connais bien mieux mes vaches maintenant que je vais les voir dans les bâtiments, j'observe autrement»*. Xavier Thomas voit un autre avantage qu'il n'avait pas envisagé au départ : la détection des chaleurs. *«L'outil est vraiment performant, ça m'aide beaucoup car en Prim Holstein les vaches ne s'expriment pas trop. J'ai gagné 1 dose par vache, c'est vraiment un outil qui m'aide»*.

Quand on lui demande quels sont les inconvénients ou les difficultés que le robot a pu engendrer, l'éleveur explique qu'il est plus compliqué de traiter les vaches, notamment les mammites au robot que pendant la traite. *«Il faut raisonner différemment que dans la salle de traite, il y a plein de petites habitudes à retrouver»*. Quoiqu'il en soit, cinq ans après l'éleveur est catégorique : *«je ne reviendrai pas en arrière»*.



Après cinq ans d'utilisation, Xavier Thomas est catégorique : *«je ne reviendrai pas en arrière !»*

Marianne Ranque
Animatrice élevage FDSEA 89

▸ Zoom sur...

L'exploitation en chiffres

1 associé + 1 salarié à 2/3 de temps
SAU : 157 ha, dont 25 ha de maïs, 11 ha de prairie permanente, 15 ha de prairie temporaire, le reste en céréales (colza/blé/orge)
60 vaches laitières
610 000 litres de lait produits par an, livrés chez Sodiaal

▸ Formations

Hygiène en laboratoire de transformation Le plan de maîtrise sanitaire

Nouvelle formation proposée lundi 5 octobre par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Objectifs : connaître les dernières évolutions du contexte règlementaire. Identifier les principales sources de contamination microbiologiques, les facteurs de développement et les moyens de maîtrise. Construire son plan de maîtrise sanitaire
Public : producteurs avec atelier de découpe ou transformation
Contact : Alice Demolder-Bilhot au 03 86 94 26 33
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande

Comprendre mon sol : analyses et profils

Lire son analyse de sols et en déduire les grandes actions à mettre en œuvre sur sa parcelle pour limiter les carences, optimiser ses apports n'est pas chose simple. De même, savoir faire un profil de sol et le décrypter demande des connaissances et une méthodologie afin d'y parvenir. Avec cette formation d'une journée qui se déroulera jeudi 29 octobre, la Chambre d'agriculture vous accompagne dans l'acquisition de ces clés de lecture et de compréhension de vos sols.
Public : agriculteurs (trices)
Contact :
Aurélie Blondon 03 86 34 23 40
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande



Région Bourgogne Franche-Comté

Les atouts et les enjeux d'une grande région agricole

Les organisations professionnelles agricoles de Bourgogne et de Franche-Comté se sont données rendez-vous, le 18 septembre aux Salines d'Arc et Senans. Exposés, tables-rondes et échanges ont permis de mesurer combien l'agriculture, la forêt et les filières seront des composantes incontournables pour l'économie de la grande région

Ils étaient nombreux, membres des OPA agricoles des huit départements de Bourgogne et de Franche-Comté à participer à la grande convention agricole organisée par les organisations professionnelles de Bourgogne Franche-Comté, le 18 septembre aux Salines d'Arc-et-Senans, dans le Doubs, pour «*préparer l'avenir*», comme l'indiquait Michel Renevier, président de la Chambre d'agriculture de Franche-comté en les accueillant. Cette convention marque une étape dans un processus de fusion qui va voir au 1er janvier 2016 la naissance d'une grande région agricole, la Bourgogne Franche-Comté. C'est une page qui se tourne et une réflexion d'ensemble qui se poursuit, nourrie par la diversité et la complémentarité des territoires agricoles et des productions des deux régions. Cela suppose de bien connaître l'existant et d'anticiper «*ce qui est en marche*». Cela suppose aussi de replacer l'avenir de la grande région dans le contexte plus large de la société et de l'économie mondiale et de l'apprécier à l'aune d'un monde dont l'appétit grandit et qui excite les convoitises.

Répondre à tous les besoins du monde

Invité comme grand témoin, Jean-Paul Delevoye, président du Cese (Conseil économique social et environnemental) national, n'a pas manqué de relever «*la pertinence du choix des tables rondes avec les mutations en cours*». La valeur ajoutée, les savoir-faire, l'esprit d'entreprise, l'innovation... assurent de nouvelles perspectives d'avenir ici comme ailleurs, aujourd'hui comme demain. La nouvelle histoire de la Bourgogne Franche-Comté, s'écrit en référence au passé certes, mais suppose aussi de se confronter à la nouveauté, de quitter sa «*zone de confort*» comme l'explique Jean-Paul Delevoye. Le concept de crise est dépassé, nous vivons plutôt une «*métamorphose*». Il va falloir apprendre à vivre, à construire et à évoluer dans un monde incertain, paradoxal où l'on avance «*entre inquiétude et espérance*». D'un côté on construit des murs aussi inutiles qu'illusoires, de l'autre la société numérique et l'internet se rient des frontières, des barrières et laisse le champ libre à toutes les initiatives, individuelles ou collectives, à toutes les manipulations aussi.

Nous vivons «*une troisième révolution*», insiste le président du Cese national, celle de la révolution numérique, de la toute puissance des algorithmes, celle de tous les dangers aussi, puisque l'on peut se demander si l'on ne s'achemine pas vers une société où le travail sera confisqué par les machines. Et face à cela, l'agriculture possède de puissants atouts, elle puise sa force dans son histoire, ses valeurs. «*Le milieu agricole porte historiquement et naturellement des valeurs fortes, personnelles, humaines, il a conscience de la fragilité de l'être humain et de la nature*». Il peut donc «*s'appuyer sur le caractère identitaire de la production agricole*» en ayant l'ambition de répondre à «*tous les besoins du monde*».

Jean-Paul Delevoye «*n'a aucun doute sur l'avenir de l'agriculture*», mais il considère que «*personne ne peut garantir l'avenir de tous les agriculteurs*». L'avenir dépendra de leur capacité «*à mettre à bas les stéréotypes, les discours convenus*», à éviter aussi «*le repli identitaire*», «*à réapprendre la culture de la nature*», à passer de l'exploitation à la coopération «*en optimisant les potentiels de la nature et du vivant*». «*Le monde de demain passe par la réflexion collective et la collaboration*» indique-t-il en réponse à une question, tout comme la conquête d'un marché ou de la valeur ajoutée passe désormais par les services et les valeurs qui sont associés au produit.

Libérer les énergies

Dans sa conclusion aux débats qui suivront, Frédéric Perrot, de la FRSEA Franche-Comté ne dira pas autre chose en engageant «*à ne pas mettre sous cloche une agriculture forcément en mouvement*», une agriculture qui s'inscrit dans «*une Europe de projets, pas une Europe de dogmatismes*». L'agriculture régionale sera forcément collaborative entre les différents partenaires, les OPA, il s'agira d'être «*tous ensemble demain pour être encore mieux entendus*». Et il s'agira aussi, comme le martèle Francis Letellier, président de la FRSEA Bourgogne, «*de reconnaître le rôle stratégique de l'agriculture régionale, dans sa diversité et sa richesse, de libérer les énergies pour des exploitations productives, avec des investissements de modernisation à mener à bien dans les filières de l'amont à l'aval*». La vision partagée de l'avenir de l'agriculture de Bourgogne Franche-Comté est bien là et «*l'agriculture régionale a de beaux jours devant elle car elle est indissociable de l'identité de nos territoires, de leur attractivité et de leur performance économique*».



Jean-Paul Delevoye, a placé la barre très haut en donnant sa vision des évolutions socio-économique et politique des sociétés actuelles et des perspectives offertes à une agriculture qui doit évoluer pour répondre aux besoins du monde et ouvrir un nouveau chapitre de son histoire.

L'alternative est posée par Christian Decerle, président de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne : «*grandir ou rabougrir*». On ne peut pas se contenter «*d'opposer une agriculture productiviste à une agriculture vertueuse*». La réalité est plus complexe, les enjeux vont bien au-delà d'un cadre national par trop étriqué. «*Il n'y a pas de situation désespérée, seulement des hommes abattus*» constate-t-il. Il faut que cette société prenne bien en considération «*le poids économique de l'agriculture, de l'amont à l'aval, en termes d'emplois, de valeur dégagée*». Il faut aussi que la société prenne conscience «*que le paysan a autant besoin de considération que de revenu*». Enfin, «*il faut se mettre en ordre de bataille pour se réconcilier avec la société, reconquérir la sympathie des consommateurs, construire des passerelles avec les leaders d'opinion, créer des liens solides avec d'autres milieux économiques, car nous avons besoin des autres forces vives de la société*». Et quand on constate que les deux agricultures associées placent la grande région au premier rang des nouvelles régions pour la part du secteur agro-sylvicole dans la valeur ajoutée régionale, on mesure encore mieux le formidable potentiel de développement d'un secteur moteur dans une économie régionale qui puise une grande partie sa richesse dans la ruralité.

Anne-Marie Klein

La notoriété des productions, fruit des savoir-faire et socle de la future politique régionale

La grande région bénéficie de nombreuses filières diversifiées, bien organisées. Elle peut notamment s'appuyer sur deux filières d'excellence emblématiques, les vins d'appellation et les fromages de qualité. Représentatives de ce potentiel économique les filières viande, lait, céréales et vin ont participé à une première table ronde axée sur les savoir-faire régionaux à valoriser et à encourager dans le cadre de la future politique régionale. Emmanuel Bernard pour la viande a dressé le tableau d'une filière qui mise autant sur le local, la proximité, que sur «*la conquête du monde et le développement de marchés à l'étranger*» avec le souci constant de «*capitaliser sur l'image et la confiance*». Didier Laurency, président de Cerevia, a valorisé le travail d'une filière végétale au «*schéma d'organisation efficace*», attentive a développer des liens entre le végétal et l'animal et à faire évoluer les itinéraires techniques. Une filière organisée dans un schéma inter-régional économiquement productif. La filière lait en Franche-Comté s'appuie sur «*une forme d'intelligence collective*» *présentée par Eric Chevalier, de l'association Monts et Terroirs. Mais le lait c'est aussi une industrie où l'innovation est gage de valeur ajoutée, où la mutualisation et les collaborations économiques permettent de développer des parts de marché. La filière vigne et vin a su construire son image sur la base d'une «forte différenciation naturelle des vignobles, des terroirs, des appellations régionales et locales»* comme l'expose Robert Martin, président du COR Viti de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne. Enfin, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Franche-Comté, a souligné l'ancrage historique de l'innovation sur un territoire, la Franche-Comté, qui a vu au XIIIème siècle l'émergence du 1er cluster de l'histoire avec la création de la première coopérative fruitière.

L'esprit d'entreprise, l'innovation, la recherche, des atouts pour demain

Vaste sujet pour la seconde table ronde qui au travers de l'industrie forestière, de la génétique laitière et de toutes les conduites innovantes dans les diverses filières, montre que dans les deux régions on n'a pas attendu pour miser sur l'innovation et aborder ou créer de nouveaux marchés. C'est le cas de la filière chanvre, qui a connu bien des péripéties avant de tirer son épingle du jeu sur le marché international de l'automobile et qui s'attache à avoir toujours une innovation d'avance, sous peine d'être rapidement rattrapée, copiée et dépassée, dans un marché mondial soumis à la concurrence la plus acharnée. Pour Jérémy Decerle, vice-président JA national, «*il ne faut pas opposer les modèles d'agriculture, jouer plutôt les complémentarités et faire évoluer les modèles en fonction des attentes de la société*», mais les vrais enjeux à moyen terme restent l'attractivité du métier et l'installation. Jeune agricultrice Emile Balandret, de «*Entreprendre au féminin*», rappelle que la survie du modèle familial agricole suppose «*que des femmes s'impliquent fortement dans les structures agricoles*». La Franche-Comté a été de tout temps une terre «de coopération» et une terre propice à l'innovation : dans la filière forêt-bois, présentée par Jean-François Joriot, président du COR , comme dans la filière lait, où l'innovation génétique, au travers de Geniatest, a valorisé les performances de la Montbéliarde sur tous les continents, comme l'expose son président Jean-Noël Saintot.



Viticulture

«La Bourgogne tient son rang»

Pour leur traditionnelle conférence de presse de rentrée, Claude Chevalier, président du BIVB et Louis Fabrice Latour, président délégué, étaient tout sourires. La Bourgogne viticole se trouve à nouveau *«bénie des dieux»*, le millésime 2015 qui se profile en atteste, l'inscription des Climats au patrimoine de l'Unesco aussi. Partout les vins de Bourgogne tiennent leur rang et ça passe même avec des prix à la hausse.

La cuvée du millésime 2015 à peine rentrée, Louis Fabrice Latour, président délégué du BIVB, a trouvé des accents lyriques pour en célébrer les prémisses, la robe, la richesse aromatique... Ce beau potentiel reste à exploiter, mais il promet déjà de riches heures de dégustation. Après une relative traversée du désert par manque de volumes, la Bourgogne viticole se retrouve donc « bénie des dieux » et sanctifiée par l'inscription des Climats au patrimoine mondial de l'Unesco.

Au contraire d'autres cultures, la vigne a su pleinement profiter d'une climatologie exceptionnelle, qui a précipité la maturation des baies, fait progresser de façon *«fulgurante»* la teneur en sucre, tout en conservant un bon niveau d'acidité, en harmonie avec un potentiel aromatique très prometteur. *«Toutefois»* relève Louis Fabrice Latour, *«au-delà des terroirs et des territoires, ce qui a fait aussi la différence ce sont les niveaux de chargement et l'âge du vignoble»*. Les jeunes vignes ont souffert plus que les vieilles vignes et cela se traduit par une grande hétérogénéité de rendement. Au final le millésime 2015 devrait faire date et l'année 2105 s'affirmer comme une grande année pour les Bourgogne.

Seul bémol, cette très belle récolte, devrait rester en volume en deçà de la moyenne. La chaleur et la sécheresse ont su la préserver de toute maladie ou attaque parasitaire, mais les volumes en pâtissent. Les zones touchées par la grêle dans le Chablisien et l'Auxerrois, se voient également amputées de quelques hectolitres, même si une grande réactivité a permis aux viticulteurs de limiter les dégâts.

Claude Chevalier, président du BIVB, apprécie la suppression du ban des vendanges, *«c'est un grand bienfait pour le vignoble et la qualité des vins, car qui peut mieux que le viticulteur apprécier le moment idéal pour démarrer»*. De fait, cette année, tout le monde ou presque a démarré en même temps et pour l'essentiel des surfaces, en quinze jours la récolte était faite.

Le millésime 2014 tire les ventes

Côté marchés, c'est le millésime 2014, *«généreux et qualitatif»* qui concentre l'activité du marché régional. Les sorties de propriété en vrac progressent, 94% des volumes échangés proviennent de la récolte 2014. *«La Bourgogne tient son rang»* et si les volumes sont à la peine, la valeur est en hausse, à l'image de la moyenne des vins français qui totalisent +7% en valeur et -3% en volumes. La valeur progresse donc plus vite que les volumes.

Les signes de retour à la croissance observés aux Etats-Unis, au Japon et en Chine, profitent aux Bourgogne dont les prix restent élevés et favorisent la commercialisation du millésime 2014. En revanche, l'Angleterre et les pays de l'Europe continentale, très sensibles au prix, marquent le pas. Les vins de Chablis et les Mâcon notamment, en pâtissent.

Le marché des cavistes suit globalement les hausses de prix des *«grands»* vins, en revanche pour le marché français sur la restauration *«c'est moyen-moyen»* et de fortes baisses sont enregistrées dans la grande distribution, un secteur en France comme ailleurs, plus sensible au prix dans certaines gammes de produits.

Priorité à la vente et à l'acte de production

La question du Beaujolais reste toujours en suspens. Claude Chevalier, sans occulter la difficulté de la situation des vins du Beaujolais, ne voit pas d'autre alternative qu'une seule et même interprofession, quand le temps sera venu et que les querelles se seront apaisées entre *«les familles»* du Beaujolais.



Claude Chevalier et Louis Fabrice Latour ont dressé un bilan des plus prometteurs de cette rentrée, avec une cuvée 2015 au top et une campagne commerciale qui valorise au mieux le millésime 2014.

Pour l'heure, la feuille de route du BIVB est tracée, il s'agit prioritairement *«d'assurer l'avenir en préservant le potentiel de production»*. C'est *«un objectif majeur à 5 ans»*, qui suppose de donner une *«priorité à la vente et à ce qui la soutient»*, à savoir l'amont, l'acte de production. Claude Chevalier rappelle ainsi que la Bourgogne viticole a été élément moteur dans l'édification d'un vrai plan national de lutte contre les maladies du bois. Un travail va aussi s'engager avec les pépiniéristes sur la traçabilité des plans car le matériel mis à disposition des viticulteurs doit faire l'objet d'une attention toute particulière. *«Les choses vont se mettre en place afin que l'on ait l'assurance de disposer d'un matériel sain et que l'on avance»*.

Concernant la grande région Bourgogne Franche-Comté, *«la viticulture a précédé l'Etat»*, le périmètre du bassin englobe déjà le vignoble du Jura. Faisant référence à l'objectif affirmé par France AgriMer en d'autres temps, *«Un bassin, une interprofession»*, Claude Chevalier se veut confiant *«nous saurons nous adapter si nécessaire pour y parvenir»*.

ANNE-MARIE KLEIN

Marchés : un millésime 2014 très attendu

Avec un volume de récolte élevé (1,58 million d'hectolitres, +8% par rapport à la moyenne décennale) le millésime 2014 a redonné des couleurs au marché régional. Après trois campagnes de baisse conséquente, liées à trois années de faibles récoltes (2010, 2012, 2013), les échanges sont repartis à la hausse. Les volumes de transactions entre viticulture et négoce sont en hausse de plus de 18% pour les douze mois de la campagne 2014-2015. Ce qui se traduit par un fort volume d'achat sur le millésime 2014, le négoce ayant besoin de reconstituer ses stocks. En dépit de ces volumes, les stocks à 8 mois seulement pour la campagne 2014-2015, restent tendus et à un seuil critique pour la filière.

En France, la Bourgogne poursuit son développement auprès des circuits traditionnels (cavistes, restauration), le secteur caviste restant le plus dynamique, en dépit du manque de disponibilité des vins de Bourgogne. Les appellations privilégiées sur ce marché sont majoritairement des vins rouge de milieu de gamme : Mercurey, Givry, Pommard, Santenay et Marsannay. Dans la restauration, c'est l'appellation Chablis qui reste la plus représentée, viennent ensuite le Bourgogne Aligoté et le Mercurey. Le Crémant de Bourgogne trouve doucement sa place. Les circuits de la grande distribution, en revanche, sont largement impactés par les petites récoltes

A l'export, les Bourgogne ont le vent en poupe, le vignoble bénéficie d'une belle image et la demande redémarre dans plusieurs pays, soutenue par le début de commercialisation du millésime 2014, très attendu. Les marchés d'Amérique du Nord renouent avec la croissance en volume et passent au premier rang pour le chiffre d'affaires. Les appellations régionales en blanc ont boosté les ventes aux Etats-Unis en 2014. La bonne santé des vins de Bourgogne sur le marché américain se confirme sur les sept premiers mois de 2015. Ce sont les appellations régionales en blanc et Chablis qui profitent le plus de ce retour de croissance. Les ventes au Canada profitent aussi d'une embellie, tandis que le volume global exporté sur les trois principaux marchés asiatiques (Japon, Chine, Hong-Kong) repart aussi à la hausse (+ 2% en volume, + 15% en CA).



L'agriculture, une chance pour l'emploi...

Édito

Des nouvelles encourageantes

Après de nombreux mois de combat, la loi Rebsamen vient enfin d'acter la suppression de la fiche pénibilité ! Et l'on peut véritablement se féliciter de cette victoire qui va éviter à nos entreprises d'avoir à supporter une nouvelle charge administrative importante et inadaptée. Toutefois, le compte pénibilité reste quant à lui en vigueur. Un important travail doit être conduit par les partenaires sociaux agricoles au cours des prochains mois pour en définir les conditions de mise en œuvre pour la branche agricole.

Par ailleurs, de nombreux autres dossiers restent à défendre, dont notamment celui du coût du travail. En effet, à l'heure où l'on parle autant de prix, il est bien évident qu'un des facteurs indissociables du prix est celui des charges qui pèsent sur nos structures.

Or, s'il reste encore beaucoup à faire sur cette question, il faut aussi reconnaître que les choses vont parfois dans le bon sens. En effet, l'Allemagne vient enfin de se doter d'un salaire minimum légal. Cela devrait à terme réduire de manière non négligeable la distorsion de concurrence existant à ce niveau avec notre pays (dans l'attente de la mise en place de ce salaire minimum pour l'agriculture allemande, on estime que le coût est jusqu'à 30% plus élevé en France qu'en Allemagne pour un salarié permanent, et jusqu'à 46% plus élevé pour un salarié saisonnier).

Nous ne cessons de le rappeler, il est indispensable d'œuvrer pour l'harmonisation des normes sociales au niveau européen. C'est une des conditions essentielles pour que notre agriculture développe à plein son potentiel d'emploi, dans des conditions économiques et sociales satisfaisantes, tant pour les employeurs que pour les salariés.



Olivier Gallien
Président de la commission emploi de la FDSEA 21
de la commission régionale emploi de la FRSEA Bourgogne



Laurent Cornu
Président de la commission emploi de la FDSEA 58



Bernard Moreau
Président de la commission emploi de la FDSEA 71



Jean-Baptiste Thibaut
Président de la commission emploi de la FDSEA 89

Actualité

Actualité sociale généraliste :

Encore de nouvelles aides à l'embauche !

On connaissait déjà le contrat initiative emploi (CIE) et le CIE-starter (pour l'embauche de personnes ayant du mal à s'insérer professionnellement), les emplois d'avenir (pour l'embauche de jeunes de moins de 26 ans peu qualifiés) ainsi que les contrats de génération (pour l'embauche d'un jeune en contrepartie du maintien dans l'emploi d'un sénior).

Désormais trois nouvelles aides à l'embauche viennent s'y ajouter :

- **Une aide destinée à favoriser la transmission des exploitations** agricoles par une personne non issue de la famille de l'exploitant : ce nouveau dispositif (issu de la loi d'avenir pour l'agriculture du 7 novembre 2014) permet de couvrir les situations qui ne seraient pas visées par le contrat de génération en étant possible notamment dans le cadre du recrutement d'un stagiaire de 30 ans au plus. L'aide est fixée à 4000 €/an pour l'embauche d'un jeune en CDI et 2000 €/an pour un stagiaire, dans la limite de 3 ans.
- **Une aide pour les petites entreprises** qui embauchent leur premier salarié (ou qui réembauchent sans avoir eu de salarié depuis au moins 12 mois) : l'aide est possible pour les embauches réalisées entre le 9 juin 2015 et le 8 juin 2016. Elle peut s'élever jusqu'à 4000€ versés sur 24 mois.
- **Une aide pour l'embauche d'un apprenti mineur** dans les petites entreprises : cette aide, d'un montant de 4400€, couvre l'ensemble du coût de l'apprenti (salaires et charges) pour la première année du contrat. Et elle se cumule avec les aides déjà en place (qui s'élèvent de 1000 à 2000€ selon qu'il s'agit ou non d'une nouvelle embauche d'apprenti), ainsi qu'avec le crédit d'impôt apprentissage et le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE).

Actualité sociale propre à la profession :

600 h de formation prise en charge pour les salariés agricoles

Si vos salariés ont besoin de formation, c'est le moment d'en profiter : jusqu'en fin d'année, le FAFSEA peut prendre en charge la totalité du coût d'une formation pouvant aller jusqu'à 600 h (incluant les droits inscrits au Compte Personnel de Formation, CPF).

Actualité sociale propre à la région :

Le préfet de région relève les efforts réalisés par la profession sur les emplois d'avenir

Le 7 juillet dernier, le préfet de région, Eric Delzant, a reçu une délégation de la FRSEA Bourgogne pour le renouvellement de la convention relative aux emplois d'avenir. Rappelons que c'est grâce à cette convention que les entreprises agricoles et viticoles de la région peuvent bénéficier de l'aide relative à l'embauche de salariés en emploi d'avenir (aide égale à 45% du coût de l'embauche).

Eric Delzant a relevé les efforts réalisés par la profession agricole pour accueillir et former des jeunes, malgré les difficultés économiques que rencontrent de nombreux secteurs de production. A ce jour, ce sont en effet plus de 150 emplois d'avenir qui ont été conclus dans l'ensemble des productions représentées au sein de la branche agricole en Bourgogne.

► Le chiffre du trimestre

45, c'est le nombre de salariés mis à disposition par les groupements d'employeurs départementaux dans la région

Vous auriez besoin d'un salarié à temps partiel ou seulement une partie de l'année. Vous craignez de devoir gérer les contraintes administratives liées à une embauche. Contactez le groupement d'employeurs de votre département pour réfléchir ensemble aux solutions les plus adaptées à vos besoins :

Agri Ressources 21	(03.80.68.67.68)
Ged Agri'Rural 58	(03.86.93.40.27)
Agri Emploi Rural 71	(03.85.29.56.50)
Agri Viti Emploi 89	(03.86.40.56.75)

► Formation

La médiation, une piste intéressante pour sortir d'un conflit.

La récente loi Macron a ouvert une nouvelle possibilité aux employeurs et aux salariés en conflit : la médiation.

Plutôt que de porter leur litige directement devant le conseil de prud'hommes, les parties peuvent désormais tenter de le régler en faisant appel à un médiateur. Ce dernier, impartial et tenu à la confidentialité, interviendra pour permettre aux parties de trouver ensemble une solution acceptable par chacune. Les avantages d'un tel mode de résolution du conflit sont nombreux par comparaison avec une procédure judiciaire : rapidité, coût moindre, et surtout, assurance d'avoir librement choisi la solution retenue. Le réseau FDSEA/FRSEA Bourgogne développe des compétences pour vous proposer ce nouveau type d'intervention, n'hésitez pas à demander des renseignements complémentaires.

► Question / Réponse

Le fils d'un voisin vient me donner un coup de main, dois-je le déclarer ?

La réponse est «*oui*» dès lors que vous répondez positivement à au moins une des questions suivantes :

C'est pour réaliser des tâches nécessaires et découlant de l'activité normale de l'exploitation ;

Le coup de main est prévu à l'avance ;

Vous allez le rémunérer (en espèces ou en nature) ;

C'est vous qui avez sollicité le coup de main.

Si le coup de main correspond à au moins un des critères ci-dessus, il est nécessaire de réaliser une déclaration préalable d'embauche (DPAE) auprès de la MSA et de respecter les autres règles et formalités liées à l'embauche d'un salarié. En effet, le coup de main occasionnel ou bénévole est possible, il peut être donné par n'importe qui (voisin, ami, cousin ...), mais le cadre est très strict.

Sur une exploitation agricole, il répond à une urgence comme, par exemple, aider à récupérer une vache qui s'est échappée d'un champ et qui vagabonde sur la voie publique. En revanche, une personne qui vient aider un exploitant pour une tâche habituelle n'effectue pas un coup de main bénévole. Les conséquences peuvent être lourdes en cas de contrôle et surtout en cas d'accident.

Dans le doute, n'hésitez pas à demander conseil auprès du service emploi de la FDSEA de votre département.

CONTACTS

Vous souhaitez obtenir des précisions sur les articles ci-dessus ou des informations sur les prestations proposées par le réseau FDSEA (droit social, paies, formation, recrutement…), n'hésitez pas à contacter le service emploi de votre département :

- **FDSEA 21 : 03.80.68.67.68 /sje.fdsea21@orange.fr**
- **FDSEA 58 : 03.86.93.40.92 /fdsea58@wanadoo.fr**
- **FDSEA 71 : 03.85.29.56.50 /service.emploi@fdsea71.fr**
- **FDSEA 89 : 03.86.49.48.10 /fdsea.yonne@fdsea89.fr**

En direct de la MSA

Delphine Arambourou-Martin
« *Internet : une chance pour la proximité* ».
Toute ma MSA en ligne sur
www.msa-bourgogne.fr

Naoual Viaud
« *Dédiaboliser internet* » !
Nadine Darlot
« *Pour moi, c'est une découverte…* ».

Loi d'avenir pour l'agriculture
De nouvelles conditions d'affiliation
pour de nouveaux droits.

Dossier réalisé en collaboration avec la MSA Bourgogne

La vie de l'institution

Les axes du nouveau mandat 2015-2020



Fin juin, Pascal Cormery, nouveau président de la Caisse centrale de MSA et Thierry Manten, 1er vice-président, ont donné leur première conférence de presse, accompagnés de Michel Brault, Directeur Général.
La nouvelle équipe dirigeante a ainsi présenté au travers de trois axes, les grandes lignes d'actions de l'institution pour les cinq années à venir.

➜ Assurer un service de qualité aux populations protégées par la MSA et poursuivre l'engagement pour la défense du monde agricole
Il est essentiel de préserver un réseau de proximité constitué par les agences d'accueil (250 aujourd'hui), les personnels en contact avec les adhérents, le développement de l'offre de services en ligne et bien sûr la force du réseau des 24.000 délégués MSA.
Dans un contexte économique très préoccupant, une attention particulière sera portée à 3 catégories d'adhérents qui ont des attentes spécifiques : les nouveaux installés en agriculture, les professionnels en difficultés et les employeurs de main-d'œuvre.
Deux atouts sont mis en avant pour atteindre cette ambition :
- le "guichet unique" de la MSA qui permet de prendre en considération l'intégralité des besoins de la personne, de la famille et de l'entreprise ;
- un régime unique, qui gère à la fois les salariés et les non salariés, présente des avantages forts dans une logique d'adaptation aux besoins d'une profession : l'agriculture.

➜ Le socle de notre ambition : une institution unie et responsable
Cette volonté suppose de conserver l'architecture politique du réseau MSA à 35 caisses, avec une bonne cohésion entre les composantes salariée et non salariée, une solidarité au sein du réseau, notamment envers les caisses en difficultés et enfin une capacité à s'adapter en permanence.
De plus, pour rester forts et solides, il est nécessaire de renforcer les collaborations, coopérations et mutualisations entre les caisses de MSA pour répondre aux contraintes budgétaires actuelles et aux enjeux d'efficience.

➜ Une ambition de développement affirmée
La MSA est un acteur social et économique incontournable des territoires ruraux, reconnu pour sa capacité à agir en proximité et à œuvrer pour le renforcement du lien social.
Opérateur de référence sur le champ de la protection sociale, la MSA développe des partenariats fructueux pour le compte d'autres régimes et pour des partenaires intéressés par ses prestations de services.
Ainsi, elle est prête à répondre aux opportunités qui se présenteront pour développer son activité.

Les sujets d'actualité

Concernant le contexte de crises agricoles, la situation est grave. Même si les origines des crises sur la viande bovine et porcine sont économiques, les répercussions sociales sont conséquentes et ne peuvent être ignorées. La MSA dans ce cadre se félicite d'avoir su préserver son enveloppe annuelle de 30 M€ de prises en charge de cotisations et de 110 M€ d'échéanciers de paiements. Elle espère que ces lignes seront reconduites dans la prochaine convention d'objectifs et de gestion.

Le paiement de la revalorisation des petites retraites agricoles sera effectif le 8 novembre 2015. Pour rappel, cette revalorisation des petites retraites agricoles va se faire par paliers entre 2015 (73 % du SMIC) et 2017 où elles atteindront 75 % du SMIC.
C'est une mesure importante qui était souhaitée par la MSA de longue date et qui permet de revaloriser des retraites qui jusqu'alors étaient très basses (50 % du SMIC). 246.000 personnes en bénéficieront, soit un retraité sur six. Cependant, la MSA regrette que cette mesure soit financée par la retraite complémentaire obligatoire (RCO) et non par la retraite de base.

Les résultats de l'institution en matière de lutte contre la fraude sont en progression. En 2014, le montant total de la fraude détectée s'élève à 25,4 millions d'euros soit +13 % par rapport au montant de 2013.
La part de la fraude aux prestations est de 37 % (9,5 millions d'euros).
Famille : fraude détectée +25 % (3 M€) grâce à l'usage des outils de croisement interrégime.
Retraite : -40 % fraude détectée (1,9 M€). Ce résultat s'explique côté "salariés" par la fin des dossiers portant sur l'instruction des demandes de rachat de cotisations.
En revanche coté non salariés, la fraude détectée a progressé : (639 K€ au lieu de 211 K€).
Santé : +11 % de fraude détectée (+32 % en 2013).
Professionnels de santé : stable (2 M€) ; établissement de santé : +17 % (1,78 M€) ; fraudes assurés : +33 % (730 K€)
La part de la fraude aux cotisations et travail dissimulé représente 63 % du volume détecté et s'élève à 15,9 millions d'euros soit +30 % (15,9 M€). Le montant global des redressements en cotisations suite à contrôle s'élève à 23 M€ soit +32 %.

Le bilan de la convention d'objectifs et de gestion 2014 est très satisfaisant. Le taux de mise en œuvre pour 2011-2014 est de près de 80 % et sur les 28 indicateurs de résultats, 17 cibles sont atteintes.
Le calendrier des négociations de la prochaine COG s'étale de septembre à décembre 2015.
La MSA souhaite préserver ses moyens pour mener les actions à la hauteur de ses ambitions. ■

Éditorial



Au cours de cette période estivale, le monde agricole a exprimé son émoi, son inquiétude, sa lassitude, manifesté à de multiples reprises dans de nombreuses régions de notre territoire.
Le poids des charges sur les exploitations, l'organisation des filières, des récoltes hétérogènes selon les régions, des prix payés peu élevés sont les causes principales cumulatives de cette période de révolte.
La Mutualité Sociale Agricole a très rapidement, après les premières manifestations, exprimé sa solidarité envers le monde agricole, relayé au niveau régional par les responsables de MSA de Bourgogne qui siégeaient dans les réunions de crise initiées par les DDT suite à la parution du plan gouvernemental.
Les mesures contenues dans ce plan, qu'ils s'agissent des prises en charge de cotisations dont les montants sont très nettement insuffisants ou des plans d'étalement de cotisations, ne sont pas de nature à régler, de façon durable, les problèmes de notre agriculture.
Toutefois, les reports de cotisations peuvent aider à passer les périodes temporaires difficiles pour certains ou prévenir des situations de fragilité pour d'autres.
Dans ce contexte difficile, je compte sur la solidarité de tous pour signaler les situations difficiles permettant d'engager des solutions adaptées.
Malgré ce quotidien prenant et bien incertain, nous devons être attentifs aux conséquences de la réforme territoriale votée récemment et dont les premiers effets sont attendus en Bourgogne Franche-Comté pour le 1er janvier 2016.
Parallèlement aux réflexions portées par les élus politiques sur les aspects de la future gouvernance de la région, les différentes structures agricoles n'ont pas attendu pour engager des réflexions similaires.
Notre caisse de MSA n'est pas en reste et au cours des prochains jours, des discussions avec la MSA de Franche-Comté verront le jour afin d'évoquer des perspectives possibles entre les deux caisses à horizon 2020. Bien entendu, cette réflexion bi partite devra tenir compte des orientations stratégiques retenues par le conseil central, orientations qui devraient être connues au début de l'automne.
Je ne manquerai pas, bien évidemment, de revenir sur ce sujet qui constituera le fil conducteur de notre mandat.

■ **Dominique Bossong, Président**

msa
santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

La MSA en ligne

Zoom

Delphine Arambourou-Martin

« *Internet : une chance pour la proximité* »

Delphine Arambourou-Martin est directrice adjointe en charge de la protection sociale et de l'informatique à la caisse régionale MSA de Bourgogne. À ce titre, elle a la responsabilité de la mise en place de la dématérialisation au sein de la MSA. Entretien.



La MSA concerne traditionnellement des territoires et une population plutôt ruraux. Dans un contexte de désertification grandissante, la dématérialisation n'est-elle pas incompatible avec une présence territoriale ?
Au contraire, Internet est une chance pour notre politique de proximité. Au regard de la taille et de la diversité d'un territoire comme la Bourgogne, c'est une opportunité sans précédent pour permettre aux adhérents MSA d'avoir accès à leurs services, d'où qu'ils soient.
Internet permet de simplifier les démarches et c'est aussi la possibilité de rendre un meilleur service à moindre coût. En permettant aux adhérents de réaliser les démarches les plus simples autrement qu'à l'accueil, Internet va nous aider à réserver les rendez-vous individuels qu'aux situations qui nécessitent du conseil poussé. D'où une meilleure efficacité dans les relations entre la MSA et ses adhérents.

Cela fait déjà de nombreuses années que la MSA « est en ligne ». De nouveaux services voient le jour régulièrement sur son site. Où en êtes-vous aujourd'hui ?
Cette année, nous voulons plus que jamais déployer Internet auprès de nos adhérents. Si jusqu'alors, les services en lignes ont été beaucoup promus pour faciliter la vie des entreprises et des exploitants, désormais l'enjeu est de les généraliser auprès des particuliers : les 15.000 familles du régime agricole. Elles ont besoin de conseils et ont de nombreuses démarches à accomplir auprès de la MSA. Dans le domaine administratif ou social, de plus en plus de demandes sont ou seront à faire par Internet. C'est le cas par exemple de la prime d'activité qui entrera en vigueur en janvier 2016. Nous nous devons de sensibiliser les particuliers sur cette question. C'est en enjeu important.

Quelles sont les principales possibilités ou évolutions offertes aujourd'hui par le site Internet de la MSA ?
Les téléservices se sont déjà énormément développés. Nous avons même une application "smartphone" qui permet de consulter ses paiements ou ses droits à la CMU. Internet offre de nombreux avantages à nos adhérents : le fait de pouvoir recevoir ses décomptes maladies immédiatement alors que par courrier, ils sont regroupés pour être transmis seulement tous les 90 jours.
Internet donne la possibilité d'éditer de chez soi des attestations. Prochainement, les adhérents pourront même déposer des documents sur Internet. Ce sera le cas pour le futur téléservice sur l'aide au logement qui permettra de transmettre à sa MSA une partie des pièces par Internet. Pour les familles, Internet offre une grande facilité dans les démarches administratives. On peut désormais le faire de chez soi, à n'importe quelle heure de la journée, même le dimanche. C'est aussi la garantie d'un traitement plus rapide des dossiers et les données reçues par la MSA sont ainsi fiabilisées.

Si la majorité des foyers sont aujourd'hui « connectés », l'équipement Internet demeure un investissement auquel une partie de la population n'a pas forcément accès. Et la fiabilité de l'informatique et des réseaux est encore perfectible. Que prévoit la MSA ?
La MSA dispose d'une "hotline" qui, à la moindre difficulté de communication, met à disposition des extranautes un téléconseiller. Quant au problème de l'équipement des familles, nous bâtissons des partenariats avec les "relais de service public" qui sont là pour mettre à disposition du matériel et des personnes pour aider les internautes à s'approprier l'outil.
Il reste bien entendu le souci des zones blanches encore nombreuses dans notre région. Le président de la MSA va adresser un courrier aux présidents de départements et de région pour leur demander un point de situation de l'équipement en Bourgogne.
La MSA est animée d'une vraie volonté de bâtir des téléservices de qualité. Convaincue que les nouvelles technologies sont une opportunité pour maintenir la proximité et même améliorer la qualité des relations avec ses adhérents, elle y consacre un gros budget.
Des améliorations seront à apporter en permanence. Notre site Internet dévoilera bientôt sa troisième version pour parfaire encore son ergonomie. Cela répond certes à des objectifs institutionnels, mais nous tenons compte des difficultés de nos ressortissants ainsi que des remontées terrain que nous livrent les administrateurs de la MSA. ■

Pour mieux comprendre

Toute ma MSA en ligne sur www.msa-bourgogne.fr

Les attentes et les modes de contact des assurés évoluent et nous devons accompagner ce changement. La mise à disposition d'une gamme de services et d'outils en ligne performants donne à l'internaute un maximum d'autonomie et de souplesse dans l'organisation de ses démarches. Elle permet aussi de réduire le temps de traitement des dossiers.
Afin de répondre à ces enjeux, l'offre Internet de la MSA est en constante évolution tout comme le nombre d'inscrits bourguignons aux services sécurisés (plus de 47.000 au 1er août dernier).
Et vous, êtes-vous inscrit ? Utilisez-vous les téléservices proposés par la MSA ?

Sur Internet, la MSA s'adapte à vos besoins

En créant et en utilisant votre espace privé, vous pouvez, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 sans vous déplacer, effectuer vos démarches en ligne, consulter vos paiements et décomptes en temps réel, gérer vos coordonnées, effectuer des simulations, télécharger des formulaires, effectuer vos déclarations, demander et imprimer vos attestations… C'est simple, sécurisé et gratuit !

Comment créer mon espace privé ?

1. Je clique sur le lien "S'inscrire"
• Depuis le bloc de connexion "Mon espace privé" (en haut à droite de notre site) ou depuis la page *Mon espace privé*.

2. J'indique mon identifiant MSA
• Pour un particulier ou un exploitant : numéro de sécurité sociale (13 chiffres).
• Pour une entreprise : numéro Siret (14 chiffres).
• Dans les autres cas, vous devez préciser votre fonction : organisme de gestion pour compte, tiers déclarant, structure d'aide à la personne, conseil général…

3. Je complète le formulaire
• Pour accéder immédiatement à votre espace, vous devez répondre à une ou deux questions permettant de valider votre inscription.
• Choisissez le mode de réception de votre mot de passe provisoire : email ou SMS.

4. Je reçois immédiatement un mot de passe provisoire par email ou SMS et une confirmation par courrier
• Dès réception, connectez-vous et personnalisez votre mot de passe.

Ça y est vous êtes connecté : vous accédez à tous vos services !
Une assistance Internet est à votre disposition en cas de difficulté lors de l'utilisation de "Mon espace privé" au 09.69.36.37.04 ou par mail.

Sur Internet, la MSA vous simplifie la vie

Vous recherchez de l'information ? Que vous soyez particulier, exploitant ou employeur, vous la trouverez sur www.msa-bourgogne.fr ! Pour naviguer, vous avez le choix : consulter directement l'information qui vous intéresse ou choisir parmi les thèmes proposés.

1- Une navigation par profil
Parce que vos besoins sont différents, il existe un

espace dédié à chacun. Vous pouvez y accéder en sélectionnant votre profil.

2- Une navigation par thème
Un sujet vous intéresse en particulier ? Le site vous permet d'accéder aux informations, à toutes les actualités, dossiers et démarches associés au sujet qui vous intéresse.

3- Avec le moteur de recherche
Disponible sur toutes les pages du site, il vous permet d'effectuer une recherche par mot-clé.

Dans la rubrique "Découvrir la MSA"
Retrouvez les actions locales des délégués cantonaux de la MSA, l'offre de service santé et médico-sociale de la MSA Bourgogne, son action sanitaire et sociale…

Dans la rubrique "Actualités"
Prenez connaissance des événements, communiqués de presse et publications de la Caisse…

Dans la rubrique "Contact"
Choisissez le mode de contact qui vous convient, selon votre profil ainsi que les réponses aux questions les plus fréquentes.

L'application mobile Ma MSA & moi

Vous êtes équipé d'un smartphone de type Apple ou Android ?
Ma MSA & moi vous permet de suivre en direct l'actualité de la MSA, savoir si vous avez droit à la CMU ou à une aide à une couverture santé complémentaire, consulter vos paiements MSA : remboursements santé, pension de retraite, prestations familiales, Paje, aides au logement, prestations d'action sociale… ■

Afin d'obtenir une réponse rapide et sécurisée à toutes vos interrogations concernant votre dossier personnel MSA, utilisez notre nouveau téléservice "Mes messages et mes réponses" intégré à votre Espace privé. C'est un moyen d'échanges en ligne, plus sûr, plus rapide, plus malin…
Une fois connecté à votre espace privé, différents liens vous permettent d'accéder au téléservice "Mes messages et mes réponses", via la page "Contactez-nous", via la page "Mes services en ligne" ou en cliquant sur l'enveloppe disponible dans chaque téléservice.
Après avoir formulé votre question, vous recevez un accusé de réception. Lorsque celle-ci a été traitée par la MSA, vous recevez un mail de notification de mise à disposition de la réponse dans votre espace privé MSA. Selon le motif de votre demande, un téléservice correspondant peut vous être proposé afin de vous permettre de réaliser directement votre démarche administrative.

Sur le vif

Naoual Viaud
« *Dédiaboliser internet* » !

Naoual Viaud est téléconseillère à la MSA Bourgogne. À ce titre, elle fait partie des 21 téléconseillers de la caisse qui occupent le centre de contact régional situé à l'agence MSA de Mâcon. En juin et juillet derniers, à titre expérimental, Naoual et deux autres téléconseillers sont allés à la rencontre des adhérents qui se rendent à l'accueil MSA de la rue de Paris. Objectif : leur montrer comment internet aurait pu leur éviter un déplacement à Mâcon.



En quoi consiste votre rôle de téléconseiller ?
Naoual Viaud : la MSA Bourgogne s'est dotée d'un centre de contact régional en mai 2012. Nous sommes une équipe de 21 téléconseillers et notre plate-forme est située à l'agence de Mâcon. Notre mission consiste à répondre aux appels téléphoniques de premier niveau. Avant, les appels arrivaient tous directement dans les services. Désormais, au niveau du centre de contact, nous répondons à une grande partie des sollicitations et seules les demandes les plus complexes sont gérées par les services.

Il faut avoir de solides compétences et des aptitudes particulières pour gérer tous les appels qui arrivent à la MSA depuis les quatre départements. Comment faites-vous ?
N. V. : la MSA étant un guichet unique, nous avons effectivement tout un ensemble de législations et prestations à appréhender. Pour ma part, je réponds sur la santé, les cotisations, la retraite, les prestations familiales… Nous sommes spécialement formés à cette polyvalence et nous nous réunissons tous les jeudis matin pour nous informer des dernières nouveautés en matière de législation. C'est un travail particulier mais nous sommes bien préparés pour le faire.

Pouvez-vous nous parler de l'expérimentation à laquelle vous avez participé en juin et juillet dernier ?
N. V. : pendant environ deux mois, nous nous sommes rendus un jour par semaine à tour de rôle à l'accueil physique de la MSA. Notre mission était de voir parmi les demandes des adhérents quelles étaient celles qui pouvaient se faire directement sur le site internet. Dans un premier temps, nous expliquions le site et ses avantages aux adhérents : les services en ligne, les réponses en temps réel, la possibilité d'éditer des attestations, etc… Nous leur faisions découvrir que le site peut leur éviter des déplacements et des attentes à l'accueil ; qu'il existe un service en ligne de question/réponse rapide ; qu'ils ont la possibilité de personnaliser leur espace ; que leur dossier est constamment mis à jour en ligne…
Le but était de les amener à la création de leur espace sécurisé en temps réel. Cette aide a été très bien accueillie par les adhérents. Ils ont été impressionnés par la rapidité de la démarche. Environ sept minutes suffisent pour saisir son identifiant, inscrire ses coordonnées et date de naissance, entrer le numéro de série de sa carte vitale et recevoir le mot de passe par mail ou SMS. En faisant cela, nous avons vraiment eu le sentiment de dédiaboliser la création de leur espace sécurisé.

L'espace sécurisé sur le site Internet de la MSA devrait être en quelque sorte la première porte d'entrée des adhérents s'adressant à leur MSA ?
N. V. : la possibilité d'être reçu à l'accueil ne disparaît pas ; la MSA tient à préserver le contact humain avec ses adhérents. Mais de plus en plus de démarches peuvent être accomplies sans avoir à se déplacer, à toute heure et en temps réel grâce à internet. Beaucoup d'adhérents ignorent encore cette possibilité. Il faut le leur faire savoir et leur montrer comment le faire.
C'est pour cela que nous faisons la promotion du site au quotidien dans notre travail de téléconseiller et que nos collègues de l'accueil en font de même lorsqu'ils reçoivent les personnes à l'agence. ■

Nadine Darlot
« *Pour moi, c'est une découverte…* »

Exploitante en élevage laitier, en Gaec avec son fils et son mari, à Venouse, dans l'Yonne, Nadine Darlot ne s'était pas encore convertie à Internet, pour toutes ses démarches auprès de la MSA. C'est désormais chose faite, pour sa plus grande satisfaction.



Cela fait déjà plusieurs années que la MSA est en ligne, avec un site dédié à l'ensemble des adhérents, qu'ils soient employeurs ou salariés. La dématérialisation des documents prend de plus en plus d'importance et impactera bientôt tous les secteurs, rendant la progression des téléservices incontournable. Outre la rapidité des échanges avec la MSA, Internet offre la possibilité, entre autres, de consulter ses paiements de prestations, d'effectuer ses déclarations, de télécharger divers documents ou encore d'effectuer des règlements. Nadine Darlot est une toute nouvelle adepte des services en ligne de la MSA, après s'être inscrite le 1er septembre dernier

Comment vous est venue l'idée d'utiliser les services en ligne ?
Nadine Darlot : nous avons fait le choix d'embaucher sur l'exploitation, un apprenti depuis le 1er septembre et si ça n'a pas facilité l'embauche en tant que telle, effectuer les démarches en se servant d'Internet m'a bien facilité la tâche, d'autant qu'on peut le faire à tout moment, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, tout en étant plus libre, en renseignant les éléments demandés à partir de chez soi. Le seul petit problème est que j'ai eu un bug sur mon ordinateur alors que je commençais à remplir ma déclaration et que j'ai été amenée à venir dans les bureaux de la MSA à Auxerre, où l'on m'a aimablement aidé à la terminer.

Vous avez l'habitude d'utiliser Internet dans votre vie professionnelle ou la sphère familiale ?
N. D. : oui bien sûr, c'est même devenu incontournable. Mais je n'avais pas encore franchi le pas avec la MSA. Et du coup,après m'être inscrite en tant qu'employeur, j'en ai profité pour faire l'inscription globale, regroupant aussi bien le statut de particulier que celui d'exploitant agricole. J'ai ainsi tout l'éventail des services proposés en ligne…

Que viendrez-vous chercher en priorité, lorsque vous vous connecterez au site ?
N. D. : c'est très varié. Aussi bien jeter un œil sur mes relevés de prestations, éditer mes attestations ou sur un plan plus professionnel, consulter mon relevé parcellaire, géré par la MSA. J'ai également appris que l'on pouvait, à tout moment, effectuer des modifications de ses données personnelles (téléphone, fax, adresse…) depuis "mon espace privé". De même, j'ai la possibilité de communiquer des informations, de demander des documents divers et de poser mes questions via la rubrique "contact" ou en utilisant le téléservice "mes messages et mes réponses".

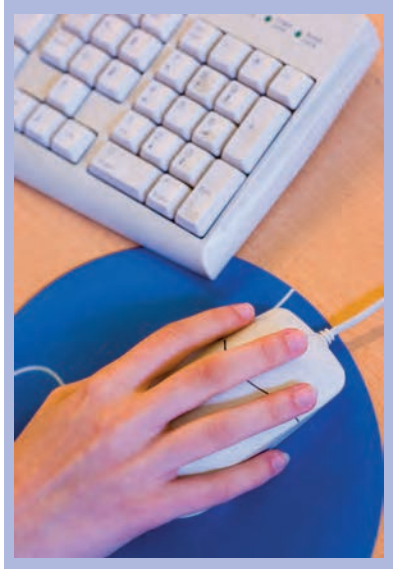
Satisfaite de vous êtes inscrite ?
N. D. : oui bien sûr ! Du coup, je découvre que c'est un site que je vais pouvoir utiliser très simplement et le plus souvent possible. Seule ombre au tableau, des zones blanches limitent l'accès et privent les adhérents les plus éloignés de tous les avantages que le site apporte au quotidien. Je pense également à ceux qui ne sont pas encore équipés informatiquement faute de moyens financiers.
Enfin, j'ai été informé par la MSA qu'une assistance Internet (autre service parfois méconnu des adhérents MSA) était accessible au 0.969.36.37.04. Cet appel non surtaxé, permet un accompagnement pour le démarrage ou l'utilisation des services en ligne et ce, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. ■

En bref

Demande d'aide au logement

Le service en ligne simplifié

La MSA développe son offre de service en ligne pour faciliter l'accès des adhérents du régime agricole à leurs prestations. La demande en ligne d'aide au logement se dote de nouvelles fonctionnalités.



Les locataires résidant en France, relevant du régime agricole, sous certaines conditions (ressources, montant du loyer, situation familiale...) peuvent bénéficier d'une aide au logement versée par la MSA.

La demande peut s'effectuer en six étapes simples grâce à un service en ligne accessible depuis l'espace privé du site internet de la MSA Bourgogne.

Les nouveautés de ce service en ligne :
► certaines pièces justificatives (attestation de loyer, copie du bulletin de salaire du mois d'entrée dans le logement, attestation de résidence en foyer) ne sont plus nécessaires à la constitution du dossier.
Ces pièces doivent être conservées par l'assuré pour un éventuel contrôle de la MSA.
Et dans ce cas, elles pourront être envoyées en ligne sans avoir à se déplacer grâce au service associé appelé "Dépôt de fichier".

✔ Une simulation anonyme, accessible depuis l'espace public du site internet **www.msa-bourgogne.fr,** permet d'estimer le montant de l'aide au logement à laquelle le demandeur peut prétendre.
Toutes les informations en ligne sur le site **www.msa-bourgogne.fr.**

msa santé famille retraite services

L'actualité MSA

Loi d'avenir pour l'agriculture

De nouvelles conditions d'affiliation pour de nouveaux droits

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 a modifié les conditions d'affiliation au régime agricole. Dorénavant, pour être affilié en qualité de chef d'exploitation ou d'entreprise agricole, l'importance de l'activité agricole doit atteindre l'un des trois critères de l'activité minimale d'assujettissement (AMA) suivants :

Les 3 critères d'affiliation

► La surface exploitée : elle doit atteindre une surface minimale d'assujettissement (SMA).
Cette dernière remplace la surface minimum d'installation (SMI) et correspond à une ½ SMI. Exprimée en hectares, elle est fixée pour chaque département* par un arrêté préfectoral autonome sur proposition de la MSA.

► Le temps consacré à l'activité agricole, dans le cas où l'activité agricole ne peut être appréciée selon la surface minimale d'assujettissement : Il doit être au moins égal à 1.200 heures annuelles. Le temps consacré aux activités d'agro-tourisme ou de prolongement de l'acte de production (conditionnement, transformation ou commercialisation de produits agricoles) est désormais pris en compte pour ce calcul.

► les revenus professionnels agricoles pour les cotisants de solidarité non retraités. Les revenus générés doivent être au moins égaux à 800 Smic par an, soit 7 688 € pour l'année 2015.

Du nouveau pour les cotisantsde solidarité

Ces nouveaux critères peuvent permettre aux cotisants de solidarité non retraités, d'accéder au statut de chef d'exploitation ou d'entreprise agricole. Celui-ci ouvre de nouveaux droits en lien avec l'activité, notamment la possibilité d'acquérir des trimestres de retraite. Il s'accompagne d'une contribution financière plus importante.
Un questionnaire concernant les activités de prolongement et d'agro-tourisme a été adressé aux personnes concernées. Il permettra d'évaluer l'importance et la nature de l'activité agricole.
Les cotisants de solidarité qui auront répondu à l'enquête seront informés à l'automne de l'évolution de leur statut, qui deviendra effectif dès la date mentionnée dans le courrier, notamment pour les prestations sociales.
La MSA s'appuiera également sur la déclaration de revenus professionnels pour examiner les situations.



Les autres nouveautés de la loi

La loi fait également évoluer d'autres règles, notamment :
➜ pour les personnes qui n'ont pas encore accédé au statut de chef d'exploitation, désormais, seuls les bénéficiaires du dispositif d'installation progressive** peuvent être affiliés à titre dérogatoire, sous conditions et sur demande auprès de leur MSA ;
➜ les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole qui ne remplissent plus la condition d'activité minimale d'assujettissement, quel qu'en soit le motif, peuvent bénéficier, sous conditions et sur leur demande, d'un maintien au régime agricole, par décision de leur MSA ;
➜ dans le cadre de sociétés ou de co-exploitations agricoles, la loi abaisse le seuil d'assujettissement sur la base du temps de travail, à 1.200 heures par an, quel que soit le nombre de membres ou associés participants aux travaux ;
➜ la limite maximale de la superficie dite « parcelle de subsistance », dont un agriculteur retraité est autorisé à poursuivre l'exploitation, passe de 1/5e de la SMI à 2/5e de la SMA du département, du fait du remplacement de la SMI par la SMA ;
Toutes les informations utiles sur la loi sont consultables sur www.msa-bourgogne.fr rubrique "Vous êtes exploitant". ■

** à l'exception des productions hors sol dont les coefficients d'équivalence sont fixés par arrêté ministériel.*
*** dont les modalités et les conditions restent à fixer par décret et par arrêté ministériel.*

Les nouveautés de la loi

► la création de l'activité minimale d'assujettissement qui englobe :
- la surface minimale d'assujettissement (SMA) en remplacement de la SMI ;
- le temps de travail consacré à l'activité agricole, dont celles de prolongement et d'agro tourisme, lorsque l'activité agricole ne peut être appréciée selon le critère de la SMA,
- les revenus professionnels pour les cotisants de solidarité non retraités,
► des conditions plus restreintes pour bénéficier d'une affiliation dérogatoire.
► l'abaissement du seuil d'assujettissement des co-exploitations ou sociétés agricoles assujetties sur la base du temps de travail.

Les nouveaux critères pour devenir chef d'exploitation ou d'entreprise agricole

Avant le 21 mars 2015 :
► exploiter une surface au moins égale à ½ SMI ou
► consacrer au moins 1 200 heures par an à son activité agricole.

Depuis le 21 mars 2015 :
► exploiter une surface au moins égale à une SMA ou
► consacrer au moins 1 200 heures par an à ses activités agricoles, y compris celles d'agrotourisme ou de prolongement de l'acte de production ou
► générer des revenus au moins égaux à 800 SMIC par an (soit 7.688 € en 2015).

Exemples de cotisants de solidarité qui deviennent chefs d'exploitation grâce à la loi

Pierre produit des fraises sur une surface équivalente à 0,8 SMA. La superficie exploitée correspond à 960 heures par an et il consacre 340 heures par an à vendre ses fraises sur les marchés. Au total, il passe 1.300 heures par an à l'ensemble de ses activités agricoles. Auparavant, cela ne lui permettait pas d'avoir le statut de chef d'exploitation. Avec la nouvelle loi, ses activités de commercialisation sur les marchés sont prises en compte, ce qui lui donne droit au statut de chef d'exploitation.

Anne produit du fromage avec 20 brebis (correspondant à 0,6 SMA), pour un revenu professionnel de 8.000 €. Auparavant, le faible nombre de brebis de son élevage ne lui permettait pas d'avoir le statut de chef d'exploitation. Avec la nouvelle loi, ses revenus sont pris en compte, ce qui lui donne droit au statut de chef d'exploitation.

En bref

Non salariés agricoles

Un paiement dématérialisé obligatoire à partir d'un revenu annuel de 10.000 €

Nouveauté 2015

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2015 a modifié les modalités de paiement des cotisations sociales et de déclaration des revenus professionnels (DRP) pour les non salariés agricoles et les cotisants de solidarité. Si le dernier revenu professionnel connu par la MSA est supérieur à 10.000 €, le paiement des cotisations et la DRP doivent être obligatoirement réalisés par voie dématérialisée. Le non-respect de cette obligation expose à une pénalité.

Les différentes possibilités de paiement par voie dématérialisée :
► le prélèvement à l'échéance : il s'effectuera à la date limite de paiement ;

► le prélèvement mensuel : il est égal à 1/10e de la facture de l'année précédente et la régularisation intervient au 11e mois.

Le télérèglement : ce n'est pas un prélèvement automatique. Il nécessite la validation de l'ordre de paiement, pour chaque règlement. Ce mode de paiement dématérialisé permet de régler rapidement et en toute simplicité les factures de cotisations personnelles (et/ou sur salaires), depuis "Mon espace privé MSA" sur www.msa-bourgogne.fr
Pour utiliser le service "télérèglement des factures", il suffit d'avoir désigné à la MSA au moins un compte bancaire à l'aide du service en ligne "Gestion Compte(s) Télérèglement" et avoir reçu un bordereau d'appel.

Le règlement intervient le jour de la date limite de paiement. Cette date est précisée sur la page d'accueil du service.



Caisse Régionale MSA de Bourgogne
14, rue Félix Trutat
21046 Dijon cedex
www.msa-bourgogne.fr
particulier : 09.69.36.20.50
employeur : 09.69.36.20.60
professionnel de santé 09.69.36.20.70

msa santé famille retraite services

Race Salers

Belles cornes et gros atouts économique

L'association Salers de Bourgogne organisait une porte ouverte dans un élevage de Sully. Converti avec succès à la race Salers depuis cinq ans, Philippe Lambert a présenté son système et les atouts de la race.



Devant des éleveurs venus de Bourgogne et de départements limitrophes, le technicien du Herd Book Salers Olivier Tournade a procédé à une visite commentée du cheptel de Philippe Lambert.

Le 3 septembre dernier, l'association Salers Bourgogne proposait sa porte ouverte annuelle à Sully. Animée par le technicien du Herd-Book Salers Olivier Tournade, venu spécialement du Cantal, la visite a eu lieu chez Philippe Lambert, éleveur de Salers depuis 2010. Ce dernier avait pour habitude d'hiverner ses animaux en plein-air sur des parcelles sans valeur perchées sur un plateau calcaire surplombant la plaine de Sully. Les charolaises qui constituaient son cheptel vêlaient au pré. Mais les performances ne satisfaisaient pas Philippe qui se trouvait en proie à un surcroit de travail, étant seul pour gérer 220 hectares et environ 140 vêlages. Un technicien lui a parlé de la race Salers dont la facilité de vêlage reconnue répondait bien à la conduite d'élevage de Philippe. Après un temps de réflexion, «*le temps que le projet murisse*», l'éleveur s'est décidé à acquérir des vaches Salers. Une annonce parue dans la presse agricole l'a conduit jusque dans le berceau de race. «*Mais l'élevage en question ne me plaisait pas… C'est par hasard que je suis tombé sur une autre ferme en remontant de la région de Salers*» . Dès lors, l'éleveur saône-et-loirien s'est mis à s'approvisionner exclusivement dans cet élevage inscrit, aux femelles très laitières. «*Tous les ans, je lui reprends 6 – 8 bêtes*», confie Philippe. Aujourd'hui, il détient entre 60 et 70 vaches Salers, le reste demeurant de race charolaise.

Plein-air

Choisies pour leur facilité de vêlage et leur rusticité, les Salers de Philippe Lambert passent l'année dehors avec juste des abris en accès libre durant l'hiver. Les vêlages sont pour la plupart programmés en fin d'été, évitant ainsi d'avoir des petits veaux en plein hiver. Comme le recommande son technicien de race, Philippe a fait le choix d'engraisser ses mâles. Les broutards maigres purs race sont en effet moins bien valorisés que des «*blancs*» ou des croisés. Vendus gras à deux ans au groupement Feder/Socaviac, les taurillons Salers sont payés sensiblement aux mêmes prix que des charolais à classement égal, assurent l'éleveur et son technicien. Les animaux de Philippe sont même «*assez conformés*» jusqu'à «*R+*», informe-t-il. Nourris avec de l'ensilage de maïs, céréales et tourteaux en hiver ; ration sèche en été, les taurillons Salers ont aussi l'avantage d'avoir «*des pattes qui tiennent bien*» à l'engraissement, signalent les intéressés.

La race qui convient au système

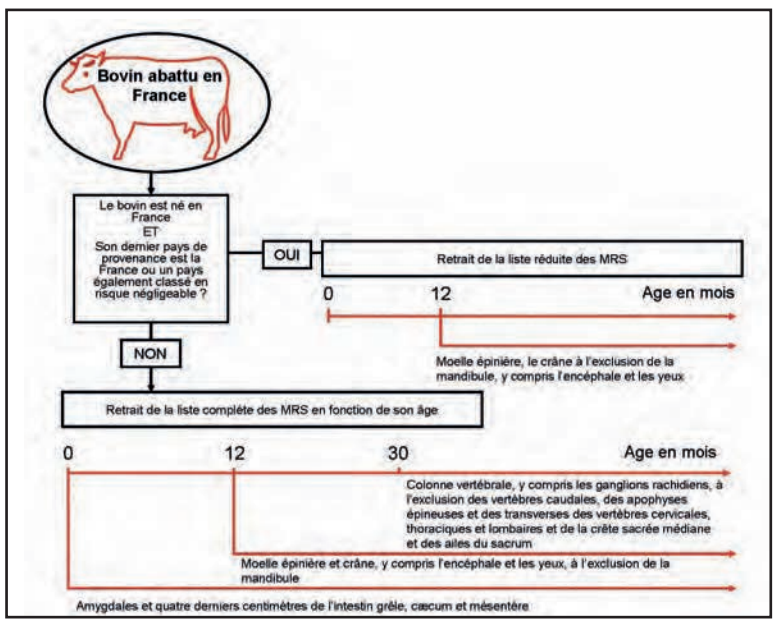
Cinq ans après s'être lancé dans l'élevage de Salers, l'éleveur confie obtenir de meilleurs résultats. Pour «*les nourrir, les élever*» dans les conditions de son élevage, Philippe avoue se « défendre mieux » avec ses Salers. Il précise aussi que «*le contact n'est pas le même*» avec la race à la robe acajou. La Salers est certes plus maternelle, mais serait aussi «*plus respectueuse de l'éleveur*».

Sanitaire

ESB : des contraintes allégées

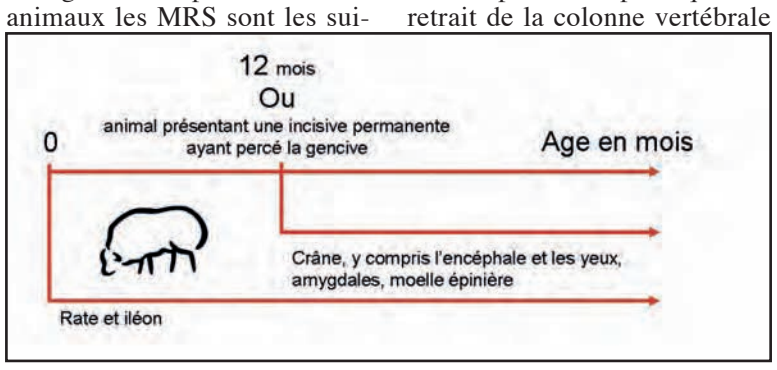
Depuis mai 2015, l'OIE a accordé à la France le statut de «*pays à risque négligeable*» au regard de l'ESB, statut le plus favorable qui est notamment celui des pays n'ayant jamais connu l'ESB.
En conséquence de cette décision, les contraintes de retraits des Matériels à Risque Spécifiés (MRS) sont donc considérablement allégées. Depuis le 5 août, seuls les animaux ayant séjourné dans un autre pays, classé dans une catégorie plus élevée, seront soumis au retrait de la liste complète des MRS.
A l'entrée à l'abattoir, afin de déterminer la liste des MRS à retirer, seront donc vérifiés :
- Le pays de naissance de l'animal
- Le dernier pays de provenance en cas d'échanges intra communautaires

En résumé :
En ce qui concerne les petits ruminants, cette décision n'a pas impacté la liste existante. Par conséquent, quel que soit le pays d'origine ou de provenance des animaux les MRS sont les suivants pour les petits ruminants abattus en France :
Cette évolution est largement favorable à la filière viande. Ces nouvelles dispositions laissent envisager un regain de compétitivité liée à la réduction des charges de la lutte contre l'ESB.



A noter :
- les dispositions spécifiques au retrait de la colonne vertébrale vont être adaptées en conséquence
- Les amygdales de bovins doivent être retirées de façon hygiénique après l'inspection post mortem. Elle seront donc classées, à minima, comme des sous produits de catégorie 3 dans le cas du retrait de la liste des MRS
- Le coût des tests est à la charge de l'abatteur et n'est pas répercuté à l'éleveur

Pour plus d'informations : Vous pouvez contacter Interbev Bourgogne :
Interbev Bourgogne - 1 rue des Coulots - 21110 Breteniere
Tél. 03.80.48.43.21
fax. 03.80.48.43.43
Portable 06.87.96.23.94
interbev.bourgogne@interbev-bourgogne.fr



Chronique ovine

La troisième paupière, révélatrice de bonne santé

En cas de problème de santé sur un animal, l'examen de la couleur de la troisième paupière est l'un des premiers gestes à réaliser avec la prise de température. Rappelons que la température normale est de 39°C chez l'agneau s'il n'a pas couru et si la température ambiante est modérée et 38,5 °C chez l'adulte. Si cette dernière dépasse 40°C, il y a infection. Si elle est inférieure à 36°C, l'animal est en hypothermie.
Pour faire ressortir la troisième paupière, il suffit d'écarter les paupières et d'appuyer légèrement de part et d'autre de l'œil, vers l'avant pour la paupière supérieure et vers l'arrière pour la paupière inférieure par exemple. Il suffit ensuite d'en regarder la couleur. Attention : ne pas confondre avec le blanc de l'œil qui par définition est toujours blanc.

Rosé, blanc, rouge ou jaune

Pierre Autef, vétérinaire praticien à Bellac (87) explique qu'un animal en bonne santé présente une troisième paupière de couleur rosée. «*Si elle est blanche, la brebis ou l'agneau est anémié. Des parasites de types strongles de la caillette ou bien grande douve peuvent en être à l'origine, ainsi qu'une hémorragie. Une troisième paupière de couleur jaune est synonyme d'un trouble hépatique, une intoxication au cuivre par exemple. Lors de congestion (infections diverses), la troisième paupière est rouge foncé. Enfin, parfois, lors d'asphyxie, insuffisance et détresse respiratoire, la troisième paupière prend une couleur grisâtre*».
Pour en savoir plus, demander conseil à votre vétérinaire. Vous pouvez également consulter la vidéo «*examiner les dents et la troisième paupière*» sur www.idele.fr et www.reconquete-ovine.fr.



Si la troisième paupière est rose comme sur cette photo, tout va bien

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO

Cultures d'hiver

Choisir ses variétés de pois d'hiver

La campagne pois d'hiver 2014/2015 s'est bien déroulée, les rendements sont bons à très bons, selon les secteurs. En matière de variétés, deux nouveautés ont fait leur apparition cette année et ont un bon comportement dans les essais post-inscription



CP : Terres Inovia : L.Jung

Choisir sa variété de pois d'hiver

Rendement, hauteur à la récolte et **résistance au froid** sont les principaux critères à prendre en compte dans le choix d'une variété.

Cette année, toutes les variétés testées dans le réseau Terres Inovia présentent une bonne tenue de tige à la récolte.

Concernant la résistance au froid, dans les secteurs soumis à des froids prolongés, il est conseillé de choisir des variétés ayant une bonne note de résistance au froid (>6.5).

Enfin, un autre critère peut être pris en compte dans les secteurs séchants ou dans les sols à faible réserve hydrique : la précocité variétale. En effet, il est important de choisir des variétés précoces à floraison et à maturité afin de limiter l'impact des coups de chauds et de stress hydrique durant la floraison et/ou le remplissage.

Variétés	Obtenteurs	Année inscription	Couleur Graine	Froid*	Hauteur Récolte (cm)	Début floraison (écart à Enduro en jrs)	Fin floraison (écart à Enduro en jrs)	PMG à 14%	Protéines (% MS)
AVIRON	F. Desprez	2013	Vert	5	62 (17)	0 (17)	+4 (15)	176 (21)	22,8 (10)
BALLTRAP	F. Desprez	2014	Jaune	7,3	52 (17)	+1 (17)	+4 (15)	177 (23)	22,2 (12)
CASPER	RAGT. Semences	2014	Jaune	7	55 (13)	-1 (11)	+4 (9)	189 (15)	23,3 (7)
CURLING	F. Desprez	2013	Jaune	5,2	52 (18)	+1 (16)	+3 (14)	175 (22)	22,7 (11)
DEXTER	RAGT. Semences	2015	Jaune	7	54 (19)	-4 (17)	+4 (15)	188 (23)	22,3 (12)
ENDURO	F. Desprez	2007	Jaune	5	50 (17)	28/04	21/05	183 (21)	22,3 (10)
FRESNEL	Agri-Obtentions	2015	Jaune	7	59 (19)	-3 (17)	+4 (15)	239 (23)	22,3 (12)
GANGSTER	RAGT. Semences	2013	Jaune	6,7	45 (19)	+1 (17)	+2 (15)	187 (23)	22,5 (12)
ISARD	Agri-Obtentions	2005	Jaune	7,3	34 (17)	-4 (17)	+1 (15)	185 (21)	21,4 (10)
JAMES	RAGT. Semences	2009	Jaune	7	49 (16)	-2 (16)	+7 (14)	173 (20)	22,9 (9)
Moyenne					52 cm	27/04	25/05	190 g	22,4

Tableau 2 : Caractéristiques technologiques (synthèse France). Source : Terres Inovia.

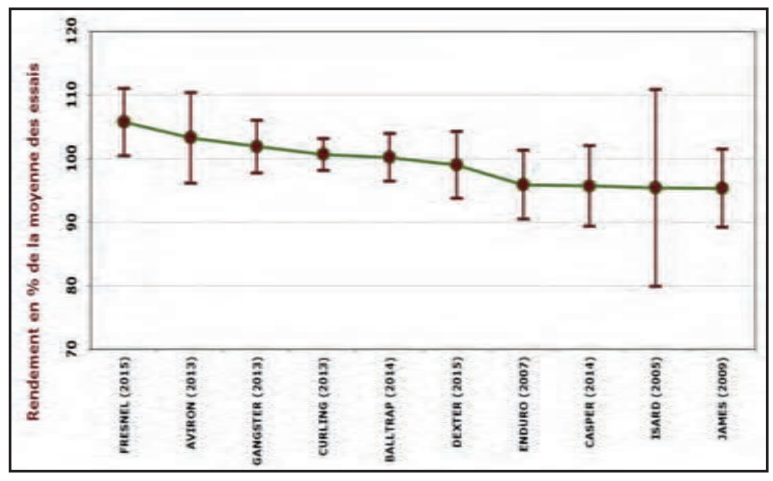
** 9 : résistant au froid (mesuré par l'Inra-Dijon sous serres dans le haut-Jura). (x) = Nombre d'essais.*

Recommandations régionales pour les semis 2015

L'objectif pour nos régions est de combiner résistance au gel, bonne tenue de tige et rendement élevé. Les variétés **Balltrap** et **Gangster** sont des valeurs sûres. Elles allient à la fois productivité, tenue de tige et résistance au froid. Ces variétés sont bien adaptées à l'Est de la France.

Les deux nouveautés de l'année, **Fresnel** et **Dexter**, ont un bon comportement dans les essais post-inscription 2015. Ces deux variétés à grains jaunes ont une bonne tenue de tige (hauteur récolte : respectivement de 59 cm et de 54 cm) et sont précoces à début floraison (proche d'Isard). Dexter a un poids de mille graines (PMG) de 188 g alors que Fresnel se démarque par un PMG élevé (239 g). Ces deux variétés sont à suivre l'année prochaine.

F.Boizet. D. De Fornel - Terres Inovia



Graphique 1 : Rendements 2015 – Regroupement Zone Nord-Est , Source : Terres Inovia. Nombre d'essais regroupés : 10 - Rendement moyen : 56.5 q/ha. Le point central représente la moyenne et les traits représentent l'écart type de la variété.

			Champagne-Ardenne, Lorraine, Bourgogne
Grains jaunes	Valeurs sûres	3 ans et +	Balltrap, Gangster
	A confirmer	2 ans	-
	A suivre	1 an	Fresnel, Dexter
Grains verts	Valeurs sûres	3 ans et +	Aviron*, Dove
	A confirmer	2 ans	-
	A suivre	1 an	-

Tableau 1 : Recommandations régionales. Source : Terre Inovia.

**Attention au secteur à fort risque de gel.*

POUR VOTRE SÉCURITÉ ET VOTRE CONFORT
POUR LA RAPIDITÉ DE VOS CHANTIERS
POUR VOS BOVINS, VOS OVINS, VOS CAPRINS
PRÉSENTS AU SOMMET DE L'ELEVAGE
CONTENTION FIXE et MOBILE
L'expérience SATENE
• couloirs de contention en U, en L, en ligne
• parc d'attente réglable
• embarquement des animaux sécurisé
• finition soignée, gamme robuste
Le savoir-faire MORTIER
• étude, conseils et accompagnement de votre projet
• prise de mesures et plans
• conseils à l'installation
NOMBREUSES RÉFÉRENCES EN BOURGOGNE
VOTRE DISTRIBUTEUR RÉGIONAL
ets MORTIER PARÉS POUR LE FUTUR
Censerey 03 80 84 43 76
St Bonnet de Joux 03 85 24 72 05
Etang / Arroux 03 85 82 39 85
Sylvain CHAVY
conseiller spécialiste
06 71 48 74 89

Terres de Bourgogne
Flux RSS Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

Implanter son pois d'hiver

Quelles préconisations à respecter ?

Soigner son implantation est une condition indispensable pour réussir sa culture de pois

Les résultats de la campagne 2014-2015 sont bons, les rendements pois d'hiver se situent généralement entre 45 et 55 q/ha.
La campagne s'est réalisée sans encombre, avec des pluies et des températures douces durant toute la floraison. Cela a permis la mise en place de nombreux étages florifères (et donc de gousses), contrairement aux pois de printemps, qui ont subi à la fois stress thermique et hydrique, depuis la floraison jusqu'au remplissage des graines. Pour les semis 2015, du fait de ces bons rendements, on attend une augmentation significative des surfaces semées en pois d'hiver.

Comme toutes légumineuses, le pois d'hiver a besoin d'être semé dans un sol ressuyé et aéré. Il est en effet, nécessaire d'obtenir un lit de semence aéré sur 15 à 20 cm de profondeur, pour faciliter le développement des racines et la mise en place rapide des nodosités qui assureront la nutrition azotée de la plante. Eviter donc absolument les tassements en fond de semis et en fond de labour, mais également les lits de semence trop fins qui favoriseront la battance. Le compactage de la couche labourée a un effet direct sur l'enracinement des pois. Le tassement réduit donc l'alimentation hydrique et minérale de la culture avec des conséquences possibles sur le rendement.
Par ailleurs, afin d'obtenir des plantes vigoureuses et résistantes (au froid notamment), il est important de semer les graines assez profond : à 4-5 cm. Cela permettra de limiter les phénomènes de phytotoxicité en cas de désherbage de prélevée et améliorera la résistance au froid (limiter le phénomène de déchaussement). Adapter vos outils de travail à cette exigence, en combinant par exemple un semoir avec un outil de travail du sol.


Laurent Jung, Cetiom
Semis de pois.

Semer à partir du 25 octobre

N'hésitez pas à attendre que les conditions favorables soient réunies (sol ressuyé). Ceci favorisera un bon enracinement de la plante et évitera des accidents de levée entrainant un peuplement épars et favorisant le salissement de la parcelle.
L'objectif est d'avoir des pois d'hiver levés (1-2 feuilles) et pas trop développés avant les fortes gelées. En cas de semis trop précoce, les pois risquent d'être trop développés à l'automne, les rendant plus sensibles aux gels durant l'hiver (la résistance diminue autour de 5-6 feuilles) et aux maladies aériennes au printemps.
Semer à partir du 25 octobre
N'hésitez pas à attendre que les conditions favorables soient réunies (sol ressuyé). Ceci favorisera un bon enracinement de la plante et évitera des accidents de levée entrainant un peuplement épars et favorisant le salissement de la parcelle.
L'objectif est d'avoir des pois d'hiver levés (1-2 feuilles) et pas trop développés avant les fortes gelées. En cas de semis trop précoce, les pois risquent d'être trop développés à l'automne, les rendant plus sensibles aux gels durant l'hiver (la résistance diminue autour de 5-6 feuilles) et aux maladies aériennes au printemps.

F.Boizet – D de Fornel - Terres Inovia

Rouler ou ne pas Rouler ?

Le principal objectif du roulage est de faciliter la récolte pour enfoncer les pierres et niveler le sol. Le roulage est possible sur toutes les terres sauf sur les sols limoneux avant l'entrée de l'hiver. Eviter de rappuyer les mottes en sortie d'hiver, car cette opération abîme les tiges et favorise le développement des maladies. A proscrire dans les sols battants.

▶ Des professionnels à votre service









Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Densité de semis du pois d'hiver en kg/ha, en fonction du type de sol et du PMB

(source: «Pois protéagineux d'hiver et de printemps, guide de culture 2014-2015» UNIP - Arvalis - Institut du végétal)

	Densité de semis		
	Sols limoneux	**Sols caillouteux**	**Sols de craie**
	70 à 80 grains/m²	**80 à 90 grains/m²**	**115 grains/m²**
PMG = 190 g	130 à 150 kg/ha	130 à 170 kg/ha	170 à 220 kg/ha
PMG = 210 g	150 à 170 kg/ha	170 à 190 kg/ha	190 à 240 kg/ha

**PMG = poids de milles grains*



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 16/09/2015	Bourg-en-Bresse 22/09/2015	St Christophe-en B. 16/09/2015	National 16/09 au 22/09/15
Vaches viande (V)	U	-	NC	4,19 €	4,07 €
	R	3,67 €	3,80 €	3,98 €	3,71 €
	O	-	3,55 €	-	3,39 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,40 €
	O	-	3,95 €	-	3,33 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	3,02 €
	P	-	3,20 €	-	2,71 €
Génisses VML	U	4,25 €	4,35 €	4,73 €	4,34 €
	R	4,03 €	3,95 €	4,05 €	3,81 €
	O	-	3,40 €	-	3,30 €
Taureaux VML	URO	-	2,40€	2,82 €	2,61 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 22/09/2015

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	-	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	-	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-		
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,50	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,87	2,12	1,92	-
5 -10 ans	-	2,07	1,86	1,50
+10 ans	-	1,89	1,69	1,44
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,77	2,21	2,03	

Bovins : 378
Apports toujoursperturbés par la FCO.

Comme la semaine passée, la vente ne concernait que les catégories pour lesquelles il était possible de réaliser du commerce dans des consitions acceptables (vaches, géiss 30 mois et taureaux).

Sur les 378 bovins présentés, 353 ont facilement trouvé preneur à des cours identiques à ceux pratiqués les semains qui ont précédé la crise FCO. Et ce, malgré l'absence de nombreux acheteurs sevrés de marché à cause des zonages.

Seuls les vaches âgées de qualité trop médiocre sont fortement pénalisées, faute dedébouchés.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 21/09/2015

Bovins (88)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
240 à 320 kg	-	-
335 à 400 kg	-	-
410 à 465 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
190 à 335 kg	-	-
Génisses		
300 à 420 kg (16-24mois)	-	-
580 à 585 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
785 à 1195 kg	-	-1
Vaches		
Vaches légères	940 - 1200	
Vaches entre deux	1220 - 1430	
Vaches lourdes	1440 - 1910	

La présentation est globalementdemeilleure qualité permettant une vente rapide à de starfifs plus fermes en vaches lourdes viandées. Seules quelque vaches légères n'ont pas traouvé preneur. Pensez à annoncer vos animaux pour la seamine prochaine.

Bovins gras : 14
Génisses de viande : 3,90 à 4,28 € Kg de viande.
Vaches de viande : 3,82 à 4,20 kg de viande.
Cours fermes en bêtes grasses. Seulement un invendu.

Prochains marchés ovins et bovins le lundi 28 septembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 09/09/2015

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	3,15	2,93
300 à 350 kg	2,84	2,72
350 à 400 kg	2,84	nc
400 à 450 kg	2,73	2,50
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,63	2,45
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	-	2,01
Vaches		
- 5 ans	2,00	1,88
de 5 à 10 ans	1,90	1,72
+ 10 ans	-	1,63

Broutards, Laitonnes : Cours reconduits, demande active dans la bonne marchandise.

Vaches-Génisses : Cours reconduits malgré une demande sélective.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 22/09/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,60 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,40 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	2,05 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,05 €	-

Tendance : Le manque d'apport dynamise les cours. Pas d'achat pour l'export Turquie.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 14/09/15 au 20/09/15*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	-	-
350 kg	-	-	-
400 kg	-	-	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		-	-
500 kg	-	-	-
Femelles 6-12 mois		-	
270 kg	-	-	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	-	-

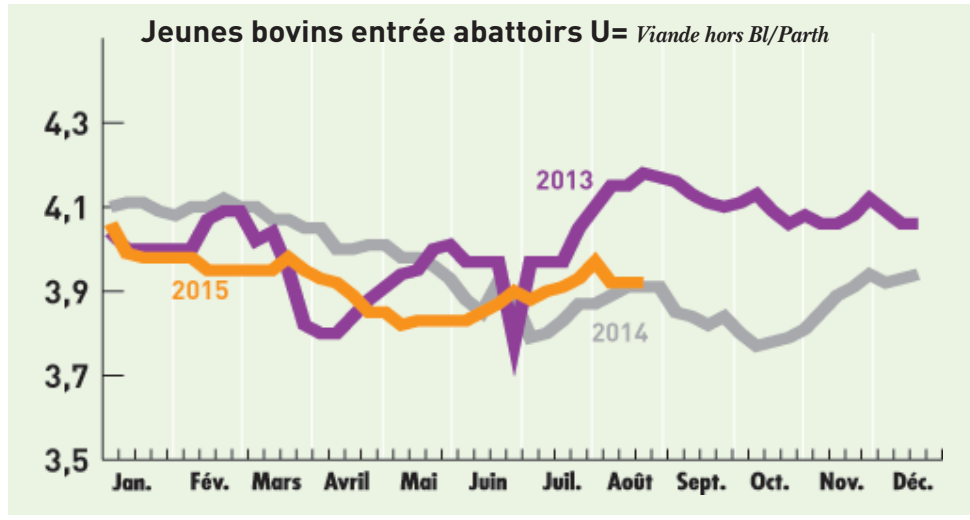
Tendance :
Le marché à l'export hors zone réglementée fco est reconduit, voire facilement reconduit. Peu de commerce dans la zone.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 14/09/15 au 20/09/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,88 €	3,72 €	3,58 €			
Races mixte		-	3,47 €	3,45 €	-	-	
Races lait					-	3,24 €	3,17 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	3,16 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,32 €	4,27 €	4,15 €	3,74 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,27 €	4,25 €	4,14 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,37 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,54 €	3,46 €	-	-
Races lait				-	-	3,11 €	3,02 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,70 €	4,56 €	4,24 €	4,08 €			

Tendance : Vente de JB très calme.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 14/09/15 au 20/09/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,93 €	3,88 €	3,81 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	5,19 €	4,83 €	4,37 €	4,23 €	3,76 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,12 €	4,04 €				
Races mixte					-	3,44 €	-	-
Races lait							3,17 €	3,11 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,84 €	4,75 €	4,42 €	4,18 €				

Tendances SEM. 39 / 2015

Bovins de boucherie

La mise en place et l'extension de la zone réglementées FCO ne perturbent pas trop l'activité des outils industriels puisque les livraisons directes sont toujours possibles, voire renforcées par l'annulation de certains marchés.
L'ambiance est lourde avec de plus en plus d'éleveurs démotivés à force de ne pas être écoutés et des tarifs qui entraînent leurs exploitations vers la fermeture. Les faillites s'amplifient et les mutations vers le végétal ont repris de la vigueur. Sans réelle perspective de croissance, le monde agricole va perdre ces forces vives avec le constat du manque de renouvellement des générations. Les 10 années à venir seront cruciales.
Les abatteurs ne peinent pas à couvrir leurs besoins, et pour rester dans la course économique européenne sur les produits transformés, ils accentuent la pression sur les prix des réformes laitières notamment dans les vaches maigres. Dans les animaux de race à viande, les tarifs se maintiennent dans les Charolaises de qualité bouchère ainsi que dans les allaitantes de choix secondaire. En jeunes bovins, la situation ne s'améliore pas avec des tarifs toujours malmenés. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Les mouvements d'animaux sont compliqués, car les animaux ne peuvent sortir d'une zone de même statut. Il n'est pas possible aux engraisseurs de zone saine de venir s'approvisionner dans le grand bassin Charolais ou Limousins. Les volumes sont peu abondants ce qui permet de tenir les prix. ■

Broutards

Toute l'activité du broutard du Centre du pays est à l'arrêt et attend les vaccins. Les exportateurs sont dans la même situation et doivent également attendre le résultat des négociations bilatérales avec chaque pays. L'activité commerciale sur les zones indemnes, montre un tassement des prix dans les mâles de moins de 250 kg et une relative stabilité dans les autres catégories. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les intégrateurs maintiennent la pression sur les prix face à des mises en place sérieusement perturbée par le zonage FCO. La tendance est baissière dans l'ensemble des veaux Montbéliards, Frisons Abondances ou croisés laitiers. Dans les croisés/ Montbéliards de qualité, le placement demeure régulier face au manque de disponibilité. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 14 septembre) :
"La situation de marché en bovins finis ne justifie pas la dégradation des cours engagée par l'aval, alors que l'activité filière se maintient. De plus, elle serait contraire aux engagements de hausse des prix, et alors que la grande distribution a réévalué ses tarifs. Les éleveurs attendent impérativement une clarification du Médiateur des Relations commerciales."
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 14 septembre) :
«Fermeté des cours.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 21/09/2015*

Agneaux (252)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,86 - 3,47**	**2,65 - 3,27**
Gras (38-44 kg)	-	**2,83 - 3,44**	**2,63 - 2,98**
Gras (44-50 kg)	-	**2,41 - 3,04**	**2,45 - 2,84**
Gras (+50 kg)	-	**1,89 - 2,63**	**2,23 -2,45**
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (60)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	**0,67 - 1,26**	**0,44 - 0,67**
(+60 kg)	**1,17 - 1,41**	**0,93 -1,18**	-
Divers			
Béliers: 70 à 135 €	**1,04 - 2,42**	**0,88 - 1,02**	
Agneaux maigres : 56 à 106 €	-	**2,05 - 3,13**	**2,24 - 2,90**
Caprins : 7 à 39 €		-	**0,16 -0,58**
Boucs :			

Ovins : 1846
Apports importants. 96% de vendus.

AGNEAUX : Bonne vente dans les agneaux de boucherie de moins de 42 kg avec des cours facilement reconduits. Le tri est un peu plus sévère dans les agneaux de 42 à 45 kg, mais les tarifs restent corrects. Par contre, le placement des agneaux de plus de 45 kg (destinés à la fête de l'Aïd El Kebir) est fortement perturbé par le protocole de circulation mis en place à cause de la FCO : les tarifs sont très décevants, et les éleveurs accordent leurs lots avec beaucoup d'amertume.

BREBIS BELIERS CAPRINS : Les cours restent favorables. Aucun invendu.

Effectifs : Agneaux: 1593 - Brebis : 199
Béliers : 34 - Caprins : 14 - Divers : 6.

Prochain marché lundi 28 septembre.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 14/09/2015*

Ovins : 366	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	**86 - 100**	**2,57 - 2,94**
Agneaux gras	**97 - 135**	**2,08 - 3,08**
Brebis	**40 - 92**	**0,59 - 1,09**
Béliers	-	-

Commerce perturbé par le zonage FCO en mâles lourds accompagné d'une baisse des tarifs. Vente rapide à descours fermes en agneaux légersde bonnequalité. Tarifs stables en bonne brebis, placement difficile en sujets trop maigres.
Prochain marché le 28 septembre

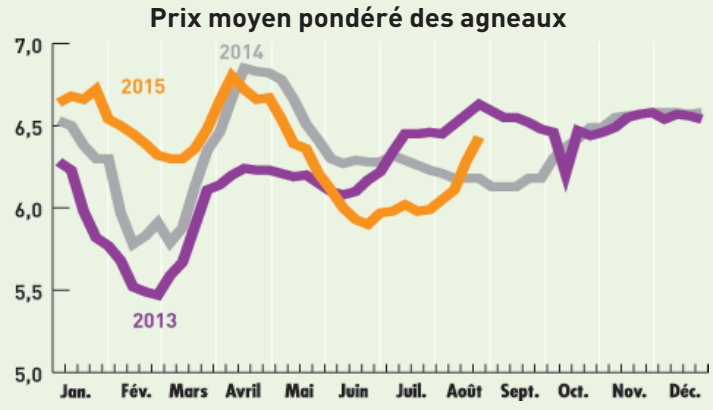
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 14/09/15 au 20/09/15*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,69 €**	**6,34 €**
Couvert	16-19 kg	**6,79 €**	**6,63 €**	**6,36 €**
Gras	13 -16 kg	-	**5,85 €**	-
Gras	16-19 kg	-	**5,59 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 14/09/15 au 20/09/15*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,43 €	**6,44 €**	**2,39 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 14/09/2015 au 20/09/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	6,57 -0,01	6,66 0,03	6,69 0,06	5,98 0,25	-	-	-	-
	R Var.	6,35 0,07	6,39 0,07	6,40 0,09	-	6,69 0,07	6,72 0,05	-	-
	O Var.	-	-	-	-	6,40 0,02	6,40 0,06	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,59 0,11	6,63 0,12	5,93 0,19	-	6,79 0,03	6,66 0,09	6,05 -
	R Var.	6,39 0,24	6,48 0,16	6,49 0,14	5,81 0,07	6,69 0,01	6,63 0,02	6,48 0,03	6,10 0,14
	O Var.	6,35 0,01	6,45 0,04	-	-	6,34 0,05	6,36 0,06	6,21 0,05	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-		5,85 0,02	5,59 -0,04	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : Agneaux : Cours en progression, la commission considère le prix des O incohérent par rapport au marché .
Zone sud : Application du marché.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 49 à 52
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réformes
49-50/2014		**204 700**	**0,21**	-	-	
51-52/2014		**9470**	-	-		

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée [illegible] à long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules [illegible] poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 19 [illegible]

pas de cotation

Animaux de ba[illegible]
Volaille[illegible] 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards [illegible] 7,80 à 8,40 euros/pièce
Canards [illegible]rie femelles : ... 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce

Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2015

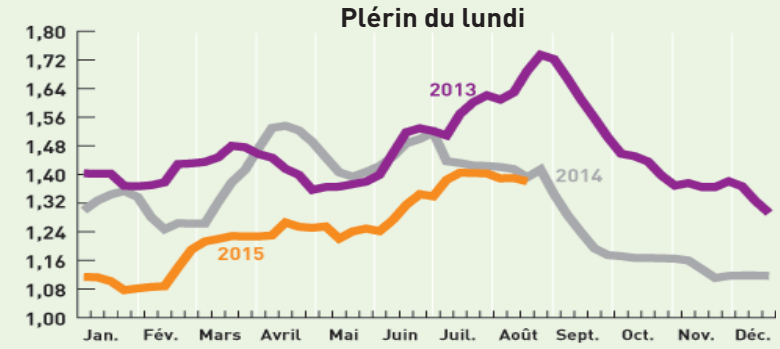
	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	200 €	180 à 190 €
2e coupe	190 à 200 €	180 à 190 €
3e coupe	-	-

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (12 742 porcs présentés) — *Cotations du lundi 21 septembre 2015*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,377 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 11/09 au 17/09/15*
1,61 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 14/09/15 au 20/09/15*

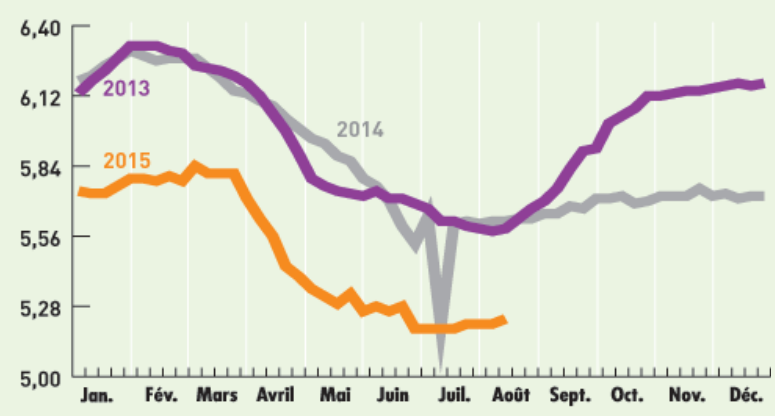
Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**7,27 €**	**6,01 €**	-
O	-	**5,24 €**	**4,00 €**	**4,92 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 21/09/15 au 25/09/15*

Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*				
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*				
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*				
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*				
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)* **1019**				

Pas de veaux sur le marché, pas de cotations.

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 14/09/15 au 20/09/15*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,70 €**	**2,48 €**	**1,65 €**	**–**
Bons	**2,38 €**	**2,03 €**		

Céréales

Marché du 17 septembre 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	selon qualité fourrager	sept.-déc.	158 à164 inc	N	C C
Aube/Yonne	76/220/11	sept.-déc	155 à 156	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	sept.-oct.	142	N	C
	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	janv.-juin	144	N	C
Sud Côte-d'Or	63-64 kg/hl	oct-déc.	140 à 143	N	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute-Saone	selon PS	sept.-déc.	160	V	C
Aube/Yonne	52-53 kg/hl	sept.-déc.	160	V	C
POIS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/Côte d'Or		sept.	210	N	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Haute Saone		sept.-déc.	147	V	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		oct.-déc.	150 à 157	A/V	C
Sud Côte d'Or/Saone et Loire			inc.		C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte d'Or		sept.	148	N	C
POIS	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/Côte d'Or		sept.-oct.	205	N	C
FÉVEROLLES	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	alim.animale		inc.		C
LUZERNES DÉSHYDRATÉES	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	17% 1ère main	sept.	163	V	
PULPES DE BETTERAVE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm1ère main	dispo	162	V	

Matériel

Tracteur

01 - Vds Fastrac JCB 3230 année 2009, 5500 h, boîte refaite pneus 540-65-30 avec remorque TP Brochards charge utile 18 tonnes caisse ronde Ardox bon état
✆ **06.85.30.29.32**

03 - VEND TRACTEUR CASE IH MX 110 - 6100h - année 2000 - boite 40km/h - TBE
✆ **06 77 67 77 66**

38 - Vds tracteur Valtra A85 88cv 4400h chargeur MX T8 charrue Huard trisoc round-baller FF122
✆ **04 74 57 83 47**

42 - Vds tracteur Massey Ferguson 3060 Autotronic 9100 h, 80 cv, année 1989, 4 roues motrices, pneus 30% usure, vitesses rampantes, bon état général, prix 8 500 euros.
✆ **06 88 38 03 06**

55 - Achète tracteur, télescopique, cover crop, presse à foin, rouleau hydraulique, charrue, moissonneuse-batteuse.
✆ **06 76 95 32 16.**

58 - CHERCHE pour Deutz 7206, 1 cabine + 1 bâti pour chargeur Mailleux MX 260 (réf. 3904)
✆ **06 23 78 22 61**

71 - Vends tracteur Case IH 845, 4 RM, avec chargeur Mailleux MX 100, 85 CV, bon état.
✆ **06 82 50 64 33**

Travail sol

01 - Vds herse plate 6m30 pliage hydraulique mar. Quivogne + cuve à gasoil 5000L
✆ **04.72.05.80.47. ou 06.28.71.20.62**

21 - VENDS chisel Ebra BE, 4.80 m. possible 4 m., - herse peigne, 19 dents, prix : 1 900 euros (réf. 3903)
✆ **03 80 81 40 03 06 62 17 57 41**

25 - A V. aplatisseurs neufs et occasions 2 à 30 cv électrique ou PDF débit 200 kg à 5 T/h. toutes céréales.
✆ **06 28 29 00 87**

42 - Vds combiné de semis herse Kuhn HRB302 semoir Sulky tramlines 3 M 25 rangs TBE
✆ **06 72 00 03 07**

Récolte

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 380B)
✆ **06 29 81 80 05**

Arbo-viti

71 - Vds pressoir Vaslin automati. 22 hl, cuves isotherm. 38 hl polyester 34 hl, charroi 15 hl, benne Larippe 17 hl, B.E.
✆ **03 85 50 01 98 H.R.**

Epandage

07 - Vds épandeur à fumier Heywang 4,5T 2200 euros HT TBE
✆ **06 18 64 09 25**

Trav. publics

58 - VENDS pelle sur pneus Poclain 60, moteur Deutz avec 4 godets, TBE. (réf. 390C)
✆ **03 86 78 70 37 06 75 11 80 03**

71 - 03 Fin chantier vds pelle 630 Furikawa, cheni. neuv. 2 GO, TBE, 12.000 - Poclain 90 chen. 260, 9.000 euros.
✆ **06 03 42 06 75**

Agri. divers

01 - Vds remorque faucheuse autochargeuse Bonino type AB 80 coupe 2m10, 35m3
✆ **06.40.18.07.28**

07 - A ENCADRER - Vds cuve chapeau flottant - Fléco pour tracto Case - Broyeur accotement - compresseur taille Lacmé + sécateur.
✆ **06 09 92 34 93**

07 - Vends lame déneigement avec bas de lame antichoc à monter sur 3 points ou chargeur, 3m de large 500 euros
✆ **06 85 92 42 57**

07 - Vends tank à lait Japy 2400L révisé platine électro neuve 2500 euros
✆ **06 85 92 42 57**

18 - Vds tract. Landini Legend 115, année 1998, 4 Rm, clim., 3.917 h + herse Lachaud, 5 m, hydraulique, le tout en bon état.
✆ **06 72 13 08 45.**

21 - VENDS Géo Disc 4 m. Gombi, - rotative Sulky intégre, turbine hy., - brabant 5 corps va et vient Vario, - 13 plateaux Tournesol + 10 masses Jerrikan, - Quad + Semoir Delimbe semi porté (réf. 3902)
✆ **06 74 75 57 67**

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 390D)
✆ **07 86 22 52 61**

38 - Vds quadrisoc Rabewerk claire voie vibro rau xsem packer portacourt le tout BE.
✆ **04 74 54 30 95**

38 - Vds semoir amazon. meca si herse rota. cultimix 3m révisé 12500 € HT livraison possible
✆ **04 78 31 26 00**

39 - Vds MB Claas 88 4120, tracteur MF 3125 8 100 h, 60 logettes CK neuves jamais montées
✆ **06 71 65 10 96**

58 - Cause retraite vends : Tracteur VALTRA N 101 - 09/2010 2140 H avec fourche croco 1,70m, 38 000 euros, - pailleuse SILO FARMER 410, 4 000 euros, - herse de prairie 6m année 2013, 1 200 euros, - bétaillère HAUSWIRTH 5,50m - 7 bêtes, 2 500 euros, - andaineur KUHN 4,21m pour pièces, faire offre, - broyeur MAC CONNEL, 5 800 euros, - nourisseur 3m, 600 euros, vibroculteur 3,20 m, 250 euros, - benne 6 tonnes, prix: 1 500 euros, e tout Hors Taxe (380A)
✆ **06 64 73 86 03**

58 - VENDS cause arrêt : - 1 remorque BRIMONT 8 T. CU, ben. cardan, portes auto, béquille hydro, flèche avec ressort correcte, 3 000 euros, - 1 broyeur Lagarde 2.80 m., refait à neuf, couteaux, axes, entretoises, 3 000 euros, - 1 vibro Kongskilde 3.40 m., 4 rangées de dents, bon état, 500 euros, - 1 herse alternative Amazone 3 m. avec semoir Nodet 17 rangs céréales, l'ensemble 1 000 euros, - 1 rotobêche 2.80 m. Bechamatic, 1 500 euros (réf. 380E)
✆ **03 86 26 16 47 HR**

58 - VENDS cause retraite : - presse Class 42, année 91, - rateau Fella 350 TSDN, 2003, - pirouette Fela 5.40 m., année 2012, - surélevateur BB 650, année 1992, - dessileue Gyrland 1700, année 2004, - semoir engrais Bogbal L1+, 18 m, année 2007. (réf. 390B)
✆ **03 86 30 70 83**

70 - A vendre cause retraite : Atomiseur Berthoud Elyte 1200l, 21m, DP Tronic certifié jusqu'en 2018. Semoir engrais Amazone 2000l haché largeur de travail de 20 à 36m déflecteur de bordure. Tracteur 103 54 année 1988 8400m. Tracteur Arès 620 année 1998 5800m. Herse rotative kuhn 3m.
✆ **03 84 67 30 63**

70 - Vds tracteur Avto deux seuils 3000 €, poste à souder parent 100€, compresseur 100L Lacme 100€, citerne 75000L 10.000 € état neuf.
✆ **06 80 07 82 66.**

71 - Vds benne 3 points 160 euros, dérouleuse btte ronde 1.650 euros, chaîne de curage Albert 2 campagnes 850 euros, bétaillère 4,50 m 850 euros, abreuvoir Labuvette.
✆ **06 87 37 14 14**

84 - 30- A ENCADRER Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 28- 32- 36- 40 dis, bennes 8- 10- 12 T.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds cause retraite disques Razol Z8D, camion Renault JN95, pompe tracteur Caprari D280, John Deere 1130, John Deere 6620, sulfat Hardi comander.
✆ **06 03 10 61 11**

Elevage

01 - Vds salle de traite Delaval 2x4 épi 50° décrochage automatique porte pneumatique de 2003, prix 8000 euros à débattre
✆ **06.71.11.83.94**

39 - Vds Roxell 2002 vis 30m27, alimentateur 5l, silo 2 caillebotis 2m x 1m, tunnel 20m x 8m
✆ **06 89 23 55 20**

55 - Vds 6 cornadis 6 ml 9 places + 6 barrières portefeuille 6-7 ml + 6 barrières 2-3 ml + 1 abreuvoir 2 boules La Buvette.
✆ **06 87 29 25 13**

71 - Vds cause retraite semoir engrais Amazone ZTE 600 L, doubles plateaux - 1 pneu Kleber 9 L 520 70 30, 50 % d'usure - mixeur Law 5 CH pour aliments soupe - ratelier à veau 1,75 m - 16 abreuvoirs Labuvette - pipeline 6 griffes Manus 2 pompes à vide tubes inox diamètre 50, en bloc ou au détail - 25 glissières d'autoroute - 25 traverses de chemin de fer, le tout TBE.
✆ **03 85 40 30 28 H.R.**

89 - VENDS bétaillère Lambert 4 à 5 places, 500 euros. RICHARD Jacques (réf. 3803)
✆ **03 86 33 01 15**

Véhicule

Utilitaire

21 - VENDS Partner HDI, 90 cv, 2013, clim. radar de recul., VE, FC, 3 places, regul. de vitesse, 68 000 kms, 9 000 euros TTC à débattre (réf. 39VB2)
✆ **06 62 32 99 18**

38 - Vds bétaillère Iveco 3T5, 198 000 Km
✆ **04 76 05 07 49**

55 - Vds fourgon bétaillère Renault Master DCI 120, 119.000 km, caisse alu Corneloup neuve, parfait état, cause reprise, 19.500 euros.
✆ **06 88 91 22 52**

69 - Vds 4x4 Land Rover 90 TD4 chassis court CG 2 places mai 2015 - 2500 km - 28500 euros.
✆ **06 10 23 46 08**

Tourisme

21 - VENDS 4 X 4 Mitsubichi Pajero, chassis court, turbo, inter, 140 000 kms, 2 places, TBE, CT OK, 6 500 euros (réf. 380F)
✆ **03 80 51 87 65 HR**

Achat-Vente

Récolte

19 - Vds POMMES 14 variétés, à partir de 0.65E/kg. Chaumont d'Ussac, A20, sortie 48, 5km parcours fléché.
✆ **05 55 88 27 16**

26 - Agri vend maïs big bag/vrac. Livraison possible.
✆ **06 11 73 59 69**

42 - producteur vds maïs ensilage en botte, qualité extra, livré + maïs épis
✆ **04 77 36 74 81 ou 06 66 93 88 00**

58 - VENDS région DECIZE, maïs ensilage sur pied (réf. 39VB1)
✆ **06 31 37 86 81**

89 - ACHETE luzerne petites bottes 50 à 100 bottes (réf. 3901)
✆ **03 86 56 27 06**

Fourrage

18 - Vends bon foin de pré, en bottes rondes et pailleuse Lucas, modèle Hulotte 420.
✆ **06 08 99 10 25.**

51 - VENDS paille bout champs suite rupture contrat enlevée avant 10/10 à Nogent-sur-Seine, bas prix (réf. 3805)
✆ **06 80 10 05 20**

52 - VENDS foin de luzerne en bottes carrées à partir de 120 euros la tonne (réf. 39VB3)
✆ **06 77 11 67 69**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91**

88 - Vends foin. Possibilité de livraison botte carrée.
✆ **06 09 39 14 91**

Divers

67 - Vends matériel complet de boucherie charcuterie idéal installation : cutter 451, poussoir 30L, trancheuses, four av. étuve, laminoir, chariots, meuble refr. + autre matériel.
✆ **03 88 91 05 71**

Offre

Emploi

18 - Exploitation d'élevage (bovins, ovins) propose un poste d'apprenti, de préférence niv BAC pro ou BTS. Canton de La Guerche sur l'Aubois.
✆ **06 82 25 17 13**

ESPACE Affaires

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).

53€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
©Ai - Photos non contractuelles

la FDSEA de la Manche RECRUTE :
un / une JURISTE SPÉCIALISÉ(E) responsable de service
Missions :
Sous la responsabilité du directeur général du groupe FDSEA 50, vous serez chargé de manager une équipe de 12 collaborateurs, de former les comptables et les conseillers de AS Normandie, de conseiller les adhérents en matière de droit fiscal, droit des sociétés, droit rural et droit des affaires.
Profil :
• Formation BAC + 5
• Niveau d'expérience : expérience professionnelle préalable dans le conseil et le management requise.
Lieu et conditions de travail :
• Contrat en CDI à temps complet • Poste basé à Saint-Lô
• Poste à pourvoir à compter du 1er décembre 2015
• Rémunération dynamique selon profil et expérience
• Permis B et véhicule obligatoire
Lettre de motivation et CV à adresser par courrier et par mail à : Monsieur le Directeur Général du Groupe FDSEA de la Manche • Maison de l'agriculture
• Avenue de Paris • 50009 Saint-Lô cedex
• Courriel : directiongenerale@fdsea50.fr



AGRICULTEUR CEREALIER 86 VEND
Maïs avec épis enrubanné.
Herbe de prairie enrubannée T.B.Q.
Paille sous abri, en bottes cubiques de 430 kg.
Livraison possible si nécessaire
MASSE Francis : 06 16 37 08 86
Domicile La Chapelle-Montreuil (86)
Tél. 05 49 36 04 43 de 20h00 à 21h30



Défi Mat
ST-FLOUR 15 . Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEURS

	an	Heures	CV
CASE Puma CVX 145, rel & PDF av	2011	4300	145
CASE Puma CVX 145, rel & PDF av, TBE	2012	2800	145
CLAAS Celtis 426 RA + char MX T6 arceau	2005	2000	74
CLAAS Celtis 436 rx + char MX T8	2007	3900	82
CLAAS Celtis 456 Plus RX, BE	2008	5400	102
CLAAS Axos 310, boite 20/20	2011	1900	75
CLAAS Axos 330 + char MX T10, TBE	2011	1900	92
CLAAS Ares 566 RZ, clim bt 32/32, destock	2005	7500	110
DEUTZ-FAHR Agro 110, 4 vit, charge, BE	1998	6200	110
FENDT 310, boite vario, chargeur	2013	1900	105
JD 5070 M, Power reverser, TBE	2012	1800	70
JD 6150 R AP, char JD H360, TBE, destock.	2012	2700	150
JD 6230 P + char, PQ +24/24 TBE	2008	7100	100
JD 6530 P auto/eco 24/24, bals Quicke, destock.	2009	5200	120
MASSEY FERG. 4270, bt 24/24	2000	4200	110
MC CORMICK CX 80 + char Q 630	2002	6000	80
MC CORMICK CX 85, xtra shift	2007	5200	85
MC CORMICK MC 105 + char MX 100, destock	2004	7950	105
NEW HOLLAND TS 100, boite 16/16, TBE	2003	4500	100
NEW HOLLAND T 5050 + char MX, clim, T8	2009	3200	97
RENAULT Temis 610 Z, bt 16/16 meca	2000	6800	105

ÉLEVAGE
FOURGE À DESILER, Quicke Silocut 150, 2010, L 1,50m euro DESILEUSE, Silodis 2900, 1996, 2,9 m³, porté, com teleflexible BOL, Kuhn Euromix 1 1380, 2006, 13 m³, com elect pesée BOL, Tatoma MV 16 DUPLO, 2007, 16 m³, com elect pesée

OUTILS DU SOL
CHARRUE KUHN VARIE MASTER 120, 1997, 4 corps NSH, revise
COVERCROOP QUIVOGNE 1979, 2,4, système en V
COVERCROOP KUHN Discover XM28, 2002, 3,40 m, système x 28 disques
HERSE ROT. KUHN, HRB 303 D, 2004, 3 m, toute révisé, TBE
HERSE ROT. KUHN, HR 3003 D, 2008, 3 m, roul packer, TBE

ÉPANDAGE ET TRANSPORT
ÉPAND. PROMODIS KVX 9000, 2004, 12 m³ porte Hyd. HV
ÉPAND. LEBOULCH, GOLIATH 162, 2011, 16 m³ porte guil. HV
ÉPAND. LEBOULCH, HVS 210, 2009, 11 m³ porte guil. HV
T. À LISIER PICHON TCI 7, 1997, 7000 L, bras pompage REV, cuve galva
T. À LISIER TONALIS RE 810, 1996, 8100 L, bras pompage REV, cuve galva
BÉTAILLÈRE MAÎTRE M A J, 1991, 7/8 bêtes 5 m x 2,40 m

FERTILISATIONS SEMIS
SEMOIR MONOSEM NCCM-4R, 2007, 4 RGS, Traceur hydro, destock
SEMOIR NODET, 19 RGS, 3 m, destock
COM/SEMIS AMAZONE ADP 302 STAR, profi, 2003, Herse, Cultimix 3 m
DISTRIB/ENGRAIS KUHN MDS 935 R2, 2005, 1800L - lève sacs, destock
EPANDEUR ENGRAIS AMAZONE ZA-X perfect 902, 2001, 12 m, 900L, dble plateaux

DIVERS
ETRAVE À NEIGE BEMA PUV 2800, 2010, 2,80 m, pour rel av-transformable
GYRO BROYEUR PROMODIS Procut 1900, 2006, 3 m, 2 rotor 6 couteaux
GYRO BROYEUR SUIRE GF8000, 1,80 m, REV
EPAREUSE GYRAX gyramax 1251, 2007, 1,20 m, portée 5 m
HERSE ÉTRILLE CARRÉ, Sarclerse, 2008, 6 m, 5 RGS repliage hydro
HERSE DE PRAIRIE PONGE, EP 6, 2006, 6 m, 3 rangs étrilles

Sommet de l'élevage
Esp Ext - Allée B - Stand 1040

GARAGE POIDS LOURDS FINOISE
03 80 92 05 21
à Fain les Montbard (21)
RECHERCHE MÉCANICIEN(NE) POIDS LOURDS OU AGRICOLE H/F
5e FINOISE
Envoyez CV à f.pissot@finoise.com
ou par courrier:
Sté FINOISE ZI - 21500 Fain-les-Montbard

38 - URGENT, Le Comité Isérois des Eleveurs recherche un AGENT TRAITE pour recueillir des échantillons lait lors des traites en élevage sur secteur le nord Isère – Aucun diplôme exigé – Connaissance du milieu agricole apprécié – Domicile sur secteur – CDD remplacement maladie – Temps partiel – Véhicule de service – Poste à pourvoir dès que possible. Adresser candidature à Nathalie DEGARDIN – nathalie.degardin@isere-conseil-elevage.fr
✆ **06 68 00 51 35**

63 - Expl. lait. demi-mont. CHERCHE associé (couple accepté) motivé, très sérieux en vue départ.
✆ **06 68 95 29 10**
et 06 43 36 77 31

71 - Gaec 3 associés polyculture élevage cherche associé responsable vigne, cause retraite.
✆ **06 89 75 76 79**

84 - Entreprise agricole recrute régulièrement du personnel avec et sans expérience Valréas et alentours.
✆ **07 50 91 03 10**

89 - RECHERCHE pour CDI ou contrat professionalisation pédicure bovins, plus d'info www.alyse-elevage.fr. (réf. 3907)
✆ **03 86 92 36 45**

Demande

Emploi

21 - RECHERCHE maître d'apprentissage pour JH 16 ans pour CAP polyculture-élevage, nourri, logé, Côte d'or et limitrophes (réf. 3906)
✆ **03 80 81 90 66 HR**
06 37 37 27 07

71 - Jeune fille 17 ans cherche maître d'apprentissage élevage bovins viande pour 2 ans. Pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 30 41 21 77**

71 - Cherche travaux dans les vignes, 25 ans d'expérience, bûcheronnage, taille de haies et conduite de tracteur.
✆ **06 75 19 89 25**

Mariage

Rencontre

38 - Homme 49 ans cherche jeune fille 20 à 50 ans pour rompre solitude. Ecrire à Terre Dauphinoise
✆

38 - Monsieur 60 ans, non fumeur, physique agréable, souhaite rencontrer dame 45-60 ans pour rompre solitude.
✆ **06 01 32 73 20**

69 - Homme de 30 ans cherche une femme entre 27 ans et 32 ans pour relation sérieuse.
✆ **jacques069@outlook.fr**

Animaux

Divers

38 - Cherche âne 3/4 ans mâle castré
✆ **04 74 85 80 32 HR**
ou répondeur

Bovin

01 - Vds 18 km Bourg en Bresse génisses 46 et 12 terme 09/10/11, ascendance certifiée sanitaire OK
✆ **04.74.51.70.16**

01 - Vds génisses Montb terme nov. taureau Ch. pour saillie - ach. vache réforme montb
✆ **03.85.30.43.64**

01 - Vds 5 génisses prim'Holstein CL 10500 kg, IA SX gar. sanit. terme oct-déc
✆ **06.98.36.65.15.**

07 - Vds 15 vaches Salers avec ou sans veau
✆ **06 61 17 66 96**

07 - Vends 2 génisses Prim Holstein terme début novembre CL idem IBR
✆ **06 85 92 42 57**

18 - L'association Charolais Val d'Aubois organise ses 6e journées portes ouvertes le samedi 3 octobre. 6 élevages vous invitent à une visite au pré et vous réservent le meilleur accueil : GAEC Dudragne Besson, 18 Cours Les Barres, tél. 06 81 69 19 22 - GAEC Monseau, 18 Croisy, tél. 06 16 55 49 47 - EARL Breton, 18 Germigny l'Exempt, tél. 06 82 25 17 13 - EARL Tramesson, 18 Charly, tél. 06 10 91 41 94 - EARL Minard, 18 Neuvy Le Barrois, tél. 06 10 44 58 37 - EARL Combette, 18 Augy/Aubois, tél. 06 12 91 70 83.
✆ **06 12 91 70 83.**

18 - Vds reprod. HBC de l'année et 18 mois, ind. IBR, livr. Assurée, visite toute l'année de l'élevage Tramesson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Elevage HBC vds TB choix de taureaux charolais, 18 mois, qualités maternelles, race et docilité. EARL Breton, 18 Germigny.
✆ **06 82 25 17 13.**

21 - VENDS taureaux charolais 18 mois HBC. EARL Tursin 21210 Villargoix (réf. 390A)
✆ **03 80 64 25 25**
06 73 95 62 82

38 - VDS TAUREAU CHAROLAIS HBC 20 MOIS VEL FACILE CALME GARANTIE SANITAIRE +1 DE 4 ANS
✆ **06 23 66 31 42**

38 - Prend bêtes en pension pour cet hiver entre Bourgoin et la Tour-Du-Pin.
✆ **06 98 97 98 51**

42 - Elev. Holstein vds au choix ds le troupeau, 20 jeunes VL en début de lact. ttes garanties sanitaires, VVD compris, TB origines.
✆ **06 77 99 23 77**

42 - Vds génisses Charolaises prêtes à saillir cause retraite
✆ **06 17 52 60 51**

42 - Vds vaches Charolaises avec leurs veaux cause retraite
✆ **06 17 52 60 51**

42 - Vds génisses PH et Montb. terme octobre TGS
✆ **06 79 41 80 95**

42 - Vds ou loue taureaux Holstein Noir et Rouge et Montbéliard TBO
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds vaches au lait et génisses prêtes PH cl Gaec Chomarat - Champdieu
✆ **06 86 81 31 81**

58 - VENDS taureaux 2 ans + gros veaux de l'année, charolais inscrits HBC, toutes garanties sanitaires (réf. 38VB1)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS cause retraite : - 1 taureau viande 2011, - 1 taureau élevage 2010 (réf. 3801)
✆ **03 86 30 70 83**

58 - VENDS taureaux 18 mois SC. charolais et limousins non inscrits et 1 taureau 30 mois HBC SC + veaux reproducteurs limousins et charolais SC et Cornu. Elevage IBRA Sud Morvan (réf. 38VB2)
✆ **03 86 30 15 63**

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux reproducteurs HBC, TGS, IBR A. Charetier - Anlezy (réf. 380D)
✆ **03 86 60 23 29**
06 37 43 86 56

58 - VENDS veaux reproducteurs, choix dans 100 veaux. GAEC Buteau Michel et Clément (réf. 3905)
✆ **06 75 57 67 84**
06 70 48 56 75

69 - Elevage limousin vend veaux reproducteurs très bonne origine père et mère inscrits 3M 3F. Prix raisonnable.
✆ **06 82 22 56 77**
ou 4 72 31 13 72

69 - Vds génisses prêtes Prim holstein TGS.
✆ **06 28 19 19 94**

69 - Vds vaches Montbéliardes large choix toutes garanties sanitaires.
✆ **06 87 24 36 24**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)
✆ **03 85 79 40 98**
06 74 09 49 89

71 - Elevage Devillard JP vend très bons taureaux 18 mois et très bons veaux de l'année, HBC, TBO, TGS, IBR A, livraison possible, 7 km de Charolles.
✆ **06 81 90 94 97**

71 - Vds, retraite, 15 génisses charolaises 30 mois pleines, 5 vaches pleines, HBC, IBR A, vêl. nov. déc. jan.
✆ **06 12 49 29 08**

71 - Gaec du Tinailler élevage inscrit HB Limousin vd mâles reproducteurs 1-2 ans,, TGS.
✆ **06 86 83 84 64**
06 60 86 64 60

71 - Vends 7 génisses 30 mois HBC, inséminées, vêlage facile déc. janvier, IBR A, TG sanitaires.
✆ **03 85 70 63 85 H.R.**

Caprin

38 - Vds 20 chèvres alpin echograph pleines mb 15 nov et 1 bouc élevage cl gen+
✆ **06 37 22 29 00**

38 - Vends 1 belier Charolais 4 ans. Tél le soir vers 18h.
✆ **06 27 91 27 80**

58 - VENDS angeaux reproducteurs CHAROLAIS non inscrits, BO. (réf. 3804)
✆ **03 86 50 04 29 HR**
06 83 24 55 99

71 - Vends agneaux, agnelles antenais, race charollaise, inscrits ou non, TGS.
✆ **06 80 32 10 83**
ou 06 81 59 25 07

71 - Vds béliers charollais inscrits ou non, garanties sanitaires, livraison possible.
✆ **06 75 75 59 80**

74 - Élevage de la Croix (74) achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes.
✆ **06 08 06 98 65**

Ovin

07 - Vds 10 brebis avec leurs 2 agneaux F + agnelles deux ans
✆ **04 75 34 52 63 après 20h**

74 - Vends bélier 15 mois Thônes croisé Ile de France.
✆ **06 45 93 31 11**

Equin

18 - Vends super étalon apallozan, robe de couleur exceptionnelle de la race, et deux pouliches, 1 et 3 ans, croisées avec ardenais, région st-Amand
✆ **02.48.56.61.16.**

21 - VEND jument Auxoise 4 ans, 900 kg, 850 euros (réf. 3702)
✆ **03 80 61 40 11**

89 - VENDS bas prix Double Poney 17 ans, Percheron 17 ans, Comtois 16 ans, deux ânes. Puisaye (réf. 3802)
✆ **06 74 61 39 78**

Chien

07 - Particulier vds 2 chiots mâles (portée de 8) type Border Collie 3 mois NON LOF, parents travaillent bovins ovins, puce 250268712326845 et 250268712326837
✆ **04 75 58 02 95**

69 - Cède chien 2 ans pour chasse ou compagnie très amitieuse cause maladie.
✆ **04 72 24 99 42**

71 - Vds chiots nés le 08.05.15, 4 fem., 4 mâl., non Lof, mère croisée Anglo bleu Cascogne extra chasse petit et gros gibier, n° de la mère : 250269810548859.
✆ **03 85 24 90 68**
06 31 91 06 89

71 - Vds 2 chiennes cse cess., non Lof, 1 Bruno suisse X Griffon 9 ans, n° 250269700292910, 1 anglo petite vénerie 8 ans n° 2FFA073.
✆ **06 76 33 84 09 dès 20 h**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

LES RENDEZ-VOUS



À NE PAS MANQUER

Fabienne et Jean-Michel CHATILLON
Elevage HBC aux Angles
71190 MESVRES
03 85 54 45 04

PORTES OUVERTES
Les 25, 26 et 27 septembre 2015
Veaux, taureaux de 18 mois, exposés au pré. Prix raisonnables

Les Ets BIGALLET présents sur le site exposeront leur gamme d'aliment. (Un Big Bag d'aliment et divers lots à gagner)

Haut Clunysois, journées commerciales sam. 3 et dim. 4 oct.
4 élevages réunis sous un même bâtiment à
Dompierre-les-Ormes, La Gare
Taureaux 18 mois, adultes, et veaux de l'année
- **GAEC Gatille** - 71520 Dompierre-les-Ormes - non HBC - 03 85 50 46 08
- **GAEC Gatille Laurent** - 71520 Dompierre-les-Ormes - non HBC - 03 85 50 43 58
- **GAEC Mathieu Père et fils** - 71520 Montmelard - HBC - 06 88 92 01 18
- **GAEC BENAS** - 71520 Dompierre-les-Ormes – HBC – 06 87 41 16 23

PORTES OUVERTES
Samedi 26 et dimanche 27 septembre

Roger BATHO Pontillard - 58330 Saxi-Bourdon	**06 74 69 21 83**
Scea GAUTHIER Etienne et Jean-Luc Gauthier - Aglan - Bona	**06 20 30 86 75**
Olivier VIEUX Chérault - 58270 St Benin d'Azy	**07 86 72 80 09**

VEAUX de l'année - TAUREAUX de 18 mois - TAUREAUX adultes
élevages HBC, IBR A, TGS - Le meilleur accueil vous sera réservé

PERRIN Guy • 03 86 85 06 37 • 06 87 48 78 23
Theury, 58120 St Léger de Fougeret
Élevage HBC vous invite à découvrir son troupeau et la production de **Gavroche** (origine Berthier) ainsi qu'un très grand choix de veaux issus de taureaux à génisses
LES 26 & 27 SEPTEMBRE
Le meilleur accueil vous sera réservé

EARL TOUILLON-MOIRON
Le Grand Saisy
58300 DECIZE
Tel. 03 86 25 04 28 - 06 19 82 08 94

GAEC SAVRE
Au domaine Fleury
58300 DECIZE
Tel. 06 89 28 18 82

Élevage charolais inscrit
Journées **PORTES OUVERTES**
2, 3 et 4 octobre
• Veaux de l'année • Taureaux 18 mois • Femelles tous âges •
www.earl-touillon-moiron.fr

3 élevages Charolais HBC vous ouvrent leurs portes les
Samedi 3 et dimanche 4 octobre 2015

• **BERTHIER Pierre**, Les Apports, 71 Marizy	Tél. 06 07 08 76 39
• **DUCERT Claude**, Fin, 71 Martigny-le-comte	Tél. 06 07 75 81 61
• **GAEC PORNON**, La Combe, 71 Viry	Tél. 06 74 53 49 72

PORTES OUVERTES
Élevage **BEAUZON**
Corcelles
58360 Preporche
2, 3 et 4 octobre 2015
Taureaux 18 mois et veaux reproducteurs HBC, IBRA
Un Big Bag d'aliments et autres lots à gagner par tirage au sort parmi les acheteurs
03 86 84 21 53 - 06 88 78 99 53
06 47 76 43 44 - 06 83 98 87 62

EARL **PAPONNEAU** HBC
Mauboux 58240 Livry
PORTES OUVERTES
3 ET 4 OCTOBRE

Femelles	Mâles
80 VA 30 G. pleines 40 G. 18 mois 50 G. 12 mois	6 Tx 3 Tx 30 mois 6 Tx 18 mois 26 rep. 12 mois

TEL. 06 87 70 13 84
06 73 32 02 87

Journées Portes Ouvertes
au GAEC Lally - 71 St-Léger-du-Bois
3 et 4 octobre 2015
Elevage HBC — Veaux de l'année à partir de 2 000 €
(A 15 km d'Autun en direction de Dijon)
Mrs JEANNIN - Tél. 06 89 43 33 13 / 06 76 33 03 18

Élevage
CHAROLAIS HBC
Gaec BIGAY SIVET
PORTES OUVERTES
• Vendredi 2 octobre
• Samedi 3 octobre
Fiot - 42310 Changy
Tel. 06 03 29 67 01
06 03 29 70 25
06 15 70 61 74



Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Bernard et fils
89 420 St André en Terre Plaine - Tel. 06 79 50 15 71 - 06 89 18 05 87
PORTES OUVERTES Visite de l'élevage au pré
les 25, 26 et 27 septembre
50 taureaux de 18 mois - 25 génisses de 18 mois - 100 mâles reproducteurs de l'année - Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnable
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

PORTES OUVERTES
les 26 et 27 septembre
Élevage HBC
Taureaux de 18 mois, veaux de l'année
Earl MENETRIER PARIZOT
Hameau de Barain - 21350 Avosnes
03 80 33 49 80
06 88 00 66 35
06 85 60 71 73
Le meilleur accueil vous sera réservé

CHAROLLES - Mercredi 30 septembre 2015
L'Ass des Eleveurs Charolais d'entre Saône et Loire fête ses 50 ans
VENTE AUX ENCHÈRES à 14 h
70 veaux mâles de l'année et jeunes taureaux
Expo dès 10 H - Les meilleurs des élevages de la région
Tél : 03 85 24 17 54 - Catalogue visible sur le site internet : www.charolais71.fr

Élevage HBC
TRINQUET Gilles
Vous ouvre ses portes les 25,26 et 27 septembre
Taureaux 18 mois, veaux reproducteurs
58 Moulins-Engilbert
03 86 84 23 63 - 06 84 04 06 89

SAS **LA FERME DU ROMPOUE** - Gaec **DEBOUX**
Cuy - 58110 Chougny 06 26 01 58 72 - 06 09 97 30 97
PORTES OUVERTES pour la visite de notre élevage inscrit au HBC
25 • 26 • 27 septembre 2015 à Cuy - 58110 Chougny
Veaux reproducteurs et veaux reproducteurs à vêlages faciles.
Taureaux de 18 mois - Génisses de 18 mois pour reproduction et génisses de 30 mois pleines (terme décembre) non inscrites à vendre.
Buffet froid offert

EN SAÔNE-ET-LOIRE
VENDREDI 2 et SAMEDI 3 OCTOBRE 2015
3 élevages vous accueillent à leurs
Portes Ouvertes
3 veaux par élevage à 1 800 €
de reproducteurs charolais HBC - Mâles de l'année - Taureaux 18 mois - Taureaux adultes

Elevage Ciron Richard	Elevage Prost Michel	Gaec Morin Jean-Noël
Les Césars 71130 Chassy Tél. 06 08 02 84 56	Gonnots 71430 St-Vincent-Bragny Tel. 06 72 81 21 61	Jugny 71430 St-Aubin-en-Charollais Tél. 06 80 54 90 32

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL ANAMARCOL

**Société à responsabilité limitée
au capital de 9 570 euros
Siège social
15, rue de la Tuilerie
21310 Jancigny
SIREN 788 700 367 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 24 juillet 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL ANAMARCOL a décidé de transférer le siège social du 15, rue de la Tuilerie, 21310 Jancigny aux Boquerelles lieu-dit Palmaroux 58230 Montsauche les Settons à compter du 1er août 2015, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL213915278

MODIFICATION DE CAPITAL

ARTEMIS GENIE ELECTRIQUE MAINTENANCE

**SARL au capital de 10.000 euros
Siège social : 2 rue de l'Yser
21850 Saint Apollinaire
501 466 551 Dijon**

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 23/07/2015, le capital social a été augmenté d'une somme de 75.100 € par apport en numéraire et porté de 10.000 € à 85.100 €.

La date de clôture de l'exercice social a été reportée au 30 juin, prolongeant la durée de l'exercice 2015 exceptionnellement de 18 mois, du 1er janvier 2015 au 30 juin 2016.

Pour Avis

AL213915294

MEDICAL AND HEALTHCARE

**Société par actions simplifiée
au capital de 63.269.012 €
Siège social:
42, rue de Longvic
21300 Chenôve
479 890 303 R.C.S. Dijon**

Suivant procès-verbal en date du 31 juillet 2015, le président a décidé d'augmenter le capital de 99.250 € pour le porter à la somme de 63.368.262 €.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Le représentant légal.

AL213915297

MODIFICATION DE STATUTS

CHK STUDIO SARL

L'AGE du 4.5.2015 de la société CHK STUDIO, SARL au capital de 5000€, 4 Impasse Jean Perrin, 21300 Chenove, 751 161 282 RCS Dijon, a décidé de modifier la dénomination de la société qui devient POWERLINE.

Mention au RCS de Dijon

AL213915301

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

GEVREY-CHAMBERTIN: Vigne AOC Gevrey-Chambertin - Objectif : Maintien de l'exploitant sur la parcelle.

16 a 97 ca - Champerrier du dessus: AE-47

MONTIGNY-SUR-AUBE: 13 a 18 ca - De la margelle: AB-205 - Le village: AB- Bâtiment d'exploitation et d'habitation à rénover.

POMMARD : Vigne AOC POMMARD 10 a 16 ca - Les chanlins bas : BI-144

LA ROCHEPOT : Vignes AOC HCB rouge 14 a 35 ca - Chazot: C-1428-1429(Ä)-1429(B

SAINT-AUBIN : Vigne AOC Saint Aubin - Objectif : maintien du fermier en place.

29 a 40 ca - Le banc: D-1024-1025

ARNAY-LE-DUC: Terre, pré

2 ha 48 a 55 ca - Creux buillot: ZM-71[5]

MAGNIEN: Terre, pré

1 ha 07 a 65 ca - La couture des rambes: I-12

3 ha 94 a 00 ca - La couture de la vigne: I-218-225-246-391[245] - La livotte: H-6-7-8 - Les champs de betu: I-340 - Sur le pre machurot: I-200

3 ha 09 a 39 ca - En l ormeau: G-175-176 - Entre les deux chemins: G-164 - La couture de la vigne: I-212-213-214-230 - La couture des rambes: I-5 - La revenue de rouvray: I-63 - Les champs de la brebis: G-188 - Les champs mina: I-69

1 ha 04 a 42 ca - Les breux: K-16

1 ha 01 a 81 ca - En l ormeau: G-171 - Sur le chagnot: F-54-56 - Sur les bouchets: F-36

1 ha 41 a 72 ca - Pre du vernay: G-308[111] - Sur la grimaude: G-124

1 ha 76 a 84 ca - Les mauvais champs: F-79 - Sur la grimaude: G-144-145-146

5 ha 98 a 64 ca - La livotte: H-16-17-19-20-21-24-25-26-113[23] - Les vasas: G-205-215-218-261[205]

2 ha 62 a 70 ca - Les mouilles: I-296-297

52 a 60 ca - La couture de la vigne: I-253-254

1 ha 58 a 05 ca - La coupe es fourrees: H-76 - Les riaux: I-65

La SAFER (Côte d'Or) se propose, sans engagement de sa part de louer tout ou partie des biens suivants : Terre, pré

MAGNIEN(21) - 10 ha 08 a 35 ca - 'Les preles': F- 13- 14(J)- 14(K)

-20 ha 93 a 75 ca - 'Champs monoyen': F- 16 - 'En l ormeau': G- 172- 174- 178 - 'La croix de pierre': F- 142 - 'La livotte': H-34- 35 - 'Les vasas': G- 197- 204- 207- 210-214- 217- 220 - 'Pature des bouchets': F- 17- 18(J)- 18(K)- 'Sur la grimaude': G-125 - 'Sur les bouchets': F- 27- 30

- 73 a 92 ca - 'Derriere les duras': I- 357

- 2 ha 81 a 15 ca - 'Pre de la souche': K- 60

- 81 a 25 ca - 'La gorgette': G- 119

- 5 ha 63 a 17 ca - 'En l ormeau': G- 177 - 'Entre les deux chemins': G- 152- 162- 163 - 'La couture de la vigne': I- 223- 226- 248 - 'La couture du bois': I- 13 - 'La gorgette': G- 112- 113- 115 - 'La livotte': H- 5(A)- 5(B) - 'Sur la grimaude': G- 123- 126- 143- 147

- 93 a 98 ca- 'La couture de la vigne': I-211- 216- 217

- 76 a 69 ca -'Champs de lallemain': I- 179 - 'Les champs sur fanture': I- 157- 158

- 55 a 05 ca -'La couture de la vigne': I- 243 - 'Le beau colin': I- 337

- 41 a 76 ca - 'La gorgette': G- 117

VIEVY(21) - Surface sur la commune : 2 ha 38 a 24 ca - 'Breteniere': G- 13

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 12/10/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL213915305

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LE DECLIC

Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2015, l'Assemblée Générale ordinaire des associés de la société à responsabilité limitée LE DECLIC au capital de 1000 euros dont le siège est 5 Rue Merceret 21121 Fontaine les Dijon, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 484757745 a pris acte de la démission de Mme. Aurélie HUBERT de ses fonctions de gérante au 1er septembre 2015 et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Gérard HUBERT, demeurant 5 Rue Merceret 21121 Fontaine les Dijon, pour une durée illimitée à compter de la même date.

Pour avis

La Gérance

AL213915251

NON DISSOLUTION

NEUROVIRTUAL

**SARL au capital de 35 500 euros
Siège social : Hameau de Panthier
21320 Créancey
502 905 946 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 04/09/2015, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL213915269

DISSOLUTION LIQUIDATION

MOUGIN - ROUSSEY

**Société civile de moyens
en liquidation
au capital de 152,45 euros
Siège social : 10, rond point de la Nation
21 000 Dijon
305 836 504 RCS Dijon**

Par décision collective des associés du 31 décembre 2014, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus aux co-Liquidateurs Monsieur Serge Mougin, 15, rue de Fontaine, 21 000 Dijon et Monsieur Christian Roussey, 11, rue Joseph Garnier, 21 000 Dijon, et déchargé ces derniers de leurs mandats ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL213913847

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES GIROLES

**Société civile immobilière
Capital : 3.048,98 Euros
Siège à : Dijon (21000), 26 Rue Ernest Petit
RCS : Dijon
SIREN : 317 927 077**

Suivant délibération du 15 septembre 2015, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/09/2015, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et légales.

Elle a nommé comme liquidateur M. Jean-Pierre Bertinotti, dt à Dijon (21000) 8 Allée Desperiers et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif, répartir le solde et réaliser toutes les formalités.

Le siège de la liquidation est fixé à Dijon (21000) 26 rue Ernest Petit, c'est-à-dire au siège de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

La gérance

AL213915308

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES GIROLES

**Société civile immobilière
Capital : 3.048,98 Euros
Siège à : Dijon (21000), 26 Rue Ernest Petit
RCS : Dijon
SIREN : 317 927 077**

Suivant délibération du 18/09/2015 et après avoir entendu le rapport de M. Jean-Pierre Bertinotti, liquidateur, dt à Dijon (21000) 8 Allée Desperiers, la collectivité des associés a d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur et de constater la clôture de la liquidation de la société à compter de cette même date, la personnalité morale de la société cessant d'exister à compter de cette même date.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

AL213915309

AVIS DE CONSTITUTION

SELARL PHARMACIE BRETILLON

**Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 3, rue Grande Rue du Haut
21410 Fleurey sur Ouche**

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Fleurey sur Ouche du 11 septembre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SELARL PHARMACIE BRETILLON

Nom commercial : LA PHARMACIE

Siège social : 3, grande rue du haut 21410 Fleurey sur Ouche

Objet social : Exercice de la profession de pharmacien d'officine

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 30 000 euros

Gérance : Madame Anne Ducret demeurant 20B avenue de la Citadelle 21240 Talant

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Dijon

Pour avis, la Gérance

AL213915292

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Savigny les Beaune (21420) du 11 septembre 2015 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : société par actions simplifiée.
- Dénomination : MAISON ROISIN CURLEY.
- Siège : 10 rue Jacques Germain - 21420 Savigny les Beaune
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
- Capital : 10 000 euros.
- Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : - l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants, spiritueux et eaux de vie, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins, l'achat et la vente de bières et plus généralement de toute boisson alcoolisée ou non et de tout produit se rapportant à l'activité vinicole ainsi que toute opération de négociation et de commission ; - la réalisation de tous travaux et prestations en relation avec la vigne ; - la fabrication de tous produits et services liés à la vigne, aux vins, à la bière et

généralement à toutes boissons alcoolisées ou non.

- Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
- Agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
- Président : Madame Roisin Curley demeurant en Irlande - Derrymore, Ballyhaunis, Co.Mayo.

La Société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

Pour avis Le Président

AL213915295

SELAS «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER» Notaires associés 23 rue Buffon - 21000 Dijon

Suivant acte de Me GARNIER, notaire à Dijon, le 16/09/2015, il a été constitué la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : MAJE

Siège : Dijon (21000), 45 Rue du Chapitre.

Durée : 99 ans

Objet : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leur enfant ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière.

Capital social : Cent six mille huit cent Euros (106.800,00 €)

Apports en numéraire : 106.800,00 €

Gérant : M. Sylvain Paquet et Mme Carole Paquet dt tous deux à Dijon, 45 Rue du Chapitre.

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société à l'exception du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant et en cas de transmission par voie de succession à toutes autres personnes qu'aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté et aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant, l'agrément devant être donné par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis et mention

Le notaire

AL213915296

SCAILS

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCAILS

Forme : Sarl

Siège social : 4 rue de Courtivron 21120 Tarsul

Objet : Activité de soutien aux entreprises :

- prise de rendez-vous, opérations de vente par téléphone, d'administration de questionnaires, de réalisation d'études et d'enquêtes.
- formation à la prise de rendez-vous
- Services informatiques : gestion des parcs informatiques, création de programmes informatique, création et développement de sites internet.
- Formation informatique

Durée : 99 années

Capital : 3 000€

Gérance : Stéphane Lombard demeurant 4 rue de Courtivron 21120 Tarsul

immatriculation : au RCS de Dijon

Pour avis.

AL213915298

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp en date à Dijon du 31 Août 2015. Non enregistrée. Il a été constituée une SASU présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MAZENDI

Siège social : 20 rue de Lorraine, 21000 Dijon

Activité principale : vente de produits cosmétiques et entretien corporel.

Capital 1.000 € (mille euro)

Président de la SASU : Monsieur Merceron Didier, marié.

Né le 30 juin 1967 à Dugny (93440) de nationalité française.

Demeurant : 20 rue de Lorraine, 21000 Dijon

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL213915304

NIÈVRE

DIVERS

SCEA DES PYVOTINS

**Le Grand Migné - 58400 Narcy
RCS Nevers : 341 760 569
Capital social : 205 655,77 euros**

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 1er septembre 2015, il a été procédé à l'entrée de deux associés : Monsieur REMOND Maxime et Mademoiselle REMOND Inès, demeurant Le Grand Migné - 58400 Narcy.

Pour avis, la gérance.

AL583915370



FMP Vignoble Conseil

"Vous avez le projet de vendre votre domaine viticole ?"

Fabrice HENRY et son équipe, mettent à votre disposition leur expérience et leur professionnalisme dans la préparation, l'organisation et la cession d'entreprise viticole en Bourgogne.

Comme les propriétaires du Château de la Crée (Santenay) et du Domaine Michel Andreotti (Montagny les Buxy), faites confiance à FMP Vignoble Conseil pour vous accompagner dans la réussite de votre projet.

Tél. **03 80 73 13 45**

www.achat-vignoble-bourgogne.com

Immeuble le Stratège • 1 rue du Dauphiné •
21 121 Fontaine-lès-Dijon

fhenry@fmp-vignoble-conseil.fr • Fax. 03 80 72 28 45

Photo : Massimo Santi /Shutterstock

SUCCESSION

Avis

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France domaine, Gestion des patrimoines privés – 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon, curateur des successions de :

M. Paul Emilien RUFFRA célibataire, décédé le 26/08/2013 à Nevers, réf 14.6764

Mme Bernadette Marie MOREAU célibataire, décédée le 14/07/2009 à Nevers, réf 14.6770

Mme Monique Marie LE DLUZ veuve ARRACHARD, décédée le 03/06/2011 à Luzy, réf 14.6817

Mme Nicolle Lucienne OUDIN veuve MANNEVY TASSY, décédée le 10/05/2012 à St Doulchard (18), réf 14.6825

M. Roland André DUMARCHE célibataire, décédé le 23/05/2010 à Nevers, réf 15.7097

M. Claude Charles DUMESNIL célibataire, décédé le 08/08/2012 à Nevers, réf 15.7087 a établi les inventaires estimatifs

Mme Nicole Marie ROGUE veuve BOLOGNA, décédée le 27/06/2013 à Pougues Les Eaux, réf 14.6608

Mme Christiane Jacqueline PLANCHARD célibataire, décédée le 15/05/2013 à Nevers, réf 14.6609

Mme Jeanne NOLLE célibataire, décédée le 24/08/2013 à Autun, réf 14.6769

Mme Nicole Colette GOISLOT célibataire, décédée le 02/02/2014 à Decize, réf 14.6860

M. Pascal Philippe LE MEUR célibataire, décédé le 01/04/2014 à Nevers, réf 14.6868

M. Jacques SAGE célibataire, décédé le 14/11/2013 à Nevers, réf 14.6873

M. Jean-Pierre BENOIT marié, décédé le 18/12/2013 à Clermont Ferrand, réf 14.6865

Mme Louise Henriette VOYARD divorcée DA SILVA, décédée le 30/04/2012 à Nevers, réf 15.6960

Mme Denise Antoinette PIEUCHOT veuve AMIOT, décédée le 06/05/2013 à Varennes Vauzelles Réf 15.7091

Mme Simone MOULINIER veuve BEUGNON, décédée le 19/05/2014 à Moulins Engilbert, réf 15.7088

M. Gabriel ULRICH célibataire, décédé le 22/03/2012 à Clamecy, réf 15.7177 a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif

AL583915376

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL ANAMARCOL

Société à responsabilité limitée
au capital de 9 570 euros
Siège social
15, rue de la Tuilerie
21310 Jancigny
SIREN 788 700 367 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 24 juillet 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL ANAMARCOL a décidé de transférer le siège social du 15, rue de la Tuilerie, 21310 Jancigny aux Boquerelles lieu-dit Palmaroux 58230 Montsauche les Settons à compter du 1er août 2015, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, identifiée sous le numéro 788 700 367 RCS Dijon fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Gérance : Madame Edith LECORDIER, demeurant Les Boquerelles lieu-dit Palmaroux 58230 Montsauche les Settons

Pour avis

La Gérance

AL583915345

LIBZ

Société par actions simplifiée
Au capital social de 3000 Euros
Siège social : 47 Bis rue Henri Bouquillard
58000 Nevers SIREN 801 563 305 R.C.S. Nevers

Le 1er septembre 2015, l'AGE de cette société ayant pour président Mr Brian LIEBENBERG demeurant 105 rue Cormorans 34200 Sète a décidé de transférer le siège social au 105 rue Cormorans 34200 Sète. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Montpellier.

Pour avis.

AL583915377

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Maître Christophe ROBERT
Notaire à Nevers (Nièvre)
10 rue Vauban

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Christophe ROBERT, Notaire à Nevers (Nièvre) 10 rue Vauban, le 27 août 2015, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir, tel qu'il est établi par l'article 1526 du code civil, par :

Monsieur Orlando SILVESTRI, retraité, et Madame Marie Claude VIGNERON, couturière industrielle SNCF, demeurant ensemble à Nevers (58000), 95 rue de Parigny

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire.

AL583915362

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 16/09/2015 le greffe du tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

GENET (SARLU)

RCS Nevers 788 931 061

Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé

65 Bis rue de Vauzelles

58000 Nevers

AL583915371

Par jugement en date du 16/09/2015 le greffe du tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

LOPES VIEIRA (SARL) –

RCS Nevers 410 631 865

Travaux de plâtrerie

4 rue de Loire 58180 Marzy

AL583915372

Par jugement en date du 16/09/2015 le greffe du tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

GRIGORIAN Ashot

RM 524635802

Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment

14 rue Georges Guynemer Logt 90 Etage 5

58000 Nevers

AL583915373

Par jugement en date du 16/09/2015 le greffe du tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

ROSE MARIE (SARL

RCS Nevers 510 629 280

Transports routiers de fret de proximité

10 rue de l'Oratoire 58000 Nevers

AL583915374

Par jugement en date du 16/09/2015 le greffe du tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

C J R DEVELOPPEMENT(SARL)

RCS Nevers 511 205 825

Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.

24 rue Saint Agnan

58200 Cosne Cours sur Loire

AL583915375

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de AMAZY (AA 15/074): CHATEAU DE CHEVANNES -Chateau et dépendances

4 ha 47 a 59 ca - Chevannes: B-45-46-51-52-53-54-56-58(*)-563[43]-565[55](*)

Cmne de CORANCY (AA 15/076): Parcelles de bois : loué à la Société de Chasse de Corancy

11 ha 26 a 23 ca - Chapelle de faubouloin: B-1122 - Les tannieres: B-650 - Montioux: A-391

Cmne de MORACHES (AA 15/026/06) Biens loués en totalité:

6 ha 35 a 60 ca - L arquier mouteau: ZM-4

Cmne de OUROUX-EN-MORVAN (AA 15/077): parcelles de bois

17 ha 83 a 57 ca - Chassaygne: AK-30-47 - Chp cerisier: CM-52-54 - Le chp du rote: AL-16 - Le fosse: AI-122 - Les boulas: CP-34 - Les bouyottes: AI-81-89-92-204[81] - Les crots: CN-150-152-155-157-167(*)-207[170]

Cmne de TRESNAY (AA 15/073): CHATEAU DE CHAVANNES - Chateau avec bâtiment exploitation traditionnel + Maison d'habitation

11 ha 98 a 63 ca - Chavannes: B-485-486-490-491-492-493-494-495-496-781[487] - La varenne de chavannes: B-484 - Les baches: B-454

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 12/10/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL583915382

MODIFICATION DE STATUTS

EARL TOUILLON-MOIRON

140 route des Feuillats
Domaine du Grand Saisy
58300 Decize
RCS Nevers - N° 435.322.417

Par acte sous seing privé en date du 1er septembre 2015, l'EARL TOUILLON-MOIRON a été transformée en :

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Objet : activités agricoles

Dénomination sociale : GAEC TOUILLON-MOIRON

Siège social : 140 route des Feuillats - Domaine du Grand Saisy 58300 Decize

Gérants : M. et Mme Jean-Marc et Patricia TOUILLON, demeurant 142 route des Feuillats - 58300 Decize

Capital social : 243.300 euros divisé en 2.433 parts de 100 euros représentant de biens mobiliers et de numéraire

Durée : 99 ans

Immatriculation : Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Le groupement a été agréé suivant décision préfectorale en date du 12 juin 2015.

AL583915353

BELAIR CYCLES

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 40 000.00 €
Siège social : 1 rue des Places
58000 Nevers
380 808 030 RCS Nevers

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 24 août 2015 :

- L'objet social de la société a été modifié, à compter du 24/08/2015. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit : l'acquisition de biens mobiliers ou immobiliers par acte d'achat ou d'apport à la société desdits biens, la location, la gestion et la vente desdits biens.

- Les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter, à compter du 24/08/2015, la suivante : BELAIR. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers. Pour avis, la gérance

AL583915359

NOLAN'S

SARL au capital de 1.000 €
14, rue d'Auron, 18000 Bourges
532063609 RCS Bourges
Transfert de siège social

Transfert de siège social

Aux termes de l'AGO en date du10/09/2015, les associés ont décidé de transférer le siège social à CC CARREFOUR MARZY - Route de Fourchambault, 58180 Marzy, à compter du 01/09/2015.Par délibération en date du 10/09/15, statuant en application de l'article L.223.42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Mention en sera faite au RCS de Nevers. Aux termes de l'AGO en date du 01/09/2015, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société à compter du 01/09/2015 :- M. Franck Nabet, demeurant 4, rue Marguerite Duras, 58000 Nevers en remplacement de Magali Hattab Gérant : M. Franck Nabet, 4 rue Marguerite Duras, 58000 Nevers Radiation du RCS de Bourges et immatriculation au RCS de Nevers

AL583915360

CESSION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à Nevers (Nièvre) des 11 et 17 septembre 2015, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 18 septembre 2015, Bordereau n°2015/950, Case n°1, Extrait 2134, la SELARL AURELIE LECAUDEY, Mandataire Judiciaire à la liquidation judiciaire de la SARL LES AMOGNES ayant son siège social 9, place de la République – 58270 Saint Benin D'Azy, a cédé à Mme Ingrid GARLANTEZEC dt 12 rue du Lavoir «Sauvry bas» – 58270 Saint Benin D'Azy.

Un fonds de commerce de «café, bar, traiteur, restaurant, fabrication de plats à emporter, pizzas» sis et exploité 9 place de la République – 58270 Saint Benin D'Azy dépendant de la liquidation judiciaire de la SARL LES AMOGNES pour l'exploitation duquel cette dernière est immatriculée 532 229 739 RCS Nevers.

Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal de 37 000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 32 390 €, aux matériel et mobilier servant à son exploitation pour 4 610 €.

L'entrée en jouissance est intervenue le 11 septembre 2015 par la prise de possession réelle et effective du cessionnaire.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la publication au BODACC au cabinet de la SELARL AURELIE LECAUDEY, Mandataire judiciaire, 14, avenue Marceau – 58000 Nevers.

Pour unique insertion.

AL583915380

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL DUBUC

Société à responsabilité limitée
au capital de 22 867,35 €
Siège social :
60 Rue de Fontaine Blanche
58170 Luzy
395 015 357 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 septembre 2015, il résulte que :

Aux termes d'une délibération du 17 septembre 2015, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Berléaud Gérard, 6 Rue de Prémaudé, 58170 Luzy, de ses fonctions de gérant avec effet au 1er octobre 2015.

L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis,

AL583915369

AVIS DE CONSTITUTION

SCI WILMORT

Société civile Immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : 1 Rue du Lavoir
58470 Magny Cours

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Magny Cours du 1/09/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques uivantes :

Forme sociale : Société civile Immobilière

Dénomination sociale : SCI WILMORT

Siège social : 1 Rue du Lavoir 58470 Magny Cours

Objet social : Acquisition, administration et gestion,

location, revente de tous biens et droits immobiliers lui appartenant, prise de participation dans toutes sociétés civiles, et toutes activités annexes.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS

Capital social : 2 000 euros

Gérance : Monsieur Bernard Wilmort demeurant 1 Rue du Lavoir à Magny Cours (58470).

Cession libre entre associés, conjoint, ascendants ou descendants du cédant. Agrément par l'AGE dans les autres cas.

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

La Gérance

AL583915361

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile sans statut légal particulier en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée « Société Civile Immobilière FOSSILE » au capital de 140.000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 4 avenue Pierre Bérégovoy - 58000 Nevers. Les gérants sont Mme Anne-Lucie Solignac dt 23 rue de Rémigny -58000 Nevers et M. Danko Pieter Crama dt E.D. Van Beinumlaan 15 - 2343 MN Oegstgeest. Les cessionnaires ou attributaires de parts non associés sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

Pour avis, A-L. SOLIGNAC

AL583915365

YONNE

TRANSFERT DE SIÈGE

D.M.S. ELECTRONICS

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : Z.I. des Vauguillettes
4 Boulevard de la Côte aux Pigeons
89100 Sens
411 416 944 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 01/04/2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée D.M.S. ELECTRONICS a décidé de transférer le siège social du Z.I. des Vauguillettes -4 Boulevard de la Côte aux Pigeons - 89100 Sens au 11 Rue de Sancey - Z.I. des Vauguillettes III - 89100 SENS à compter du 01/04/2015, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis - La Gérance

AL893915409

PROCARS ICAUNAIS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 150 000 euros
Siège social:
3 chemin de Champbertrand Rosoy
89100 Sens
803 769 744 RCS Sens

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 4 septembre 2015, il a été décidé de transférer le siège social du 3 chemin de Champbertrand Rosoy - 89100 sens au 9 rue de Sancey. ZAC des Vauguillettes - 89100 Sens. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL893915427

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

COLLEMIERS - bois

30 a 72 ca - Le bois gorgon: C-821 - Le cotas: A-1103[577]-1104[577]

PONT-SUR-YONNE - terre – parcelle occupée

6 a 77 ca - Le thureau: ZO-98

SAINT-ANDRE-EN-TERRE-PLAINE – terre – parcelles occupées

3 ha 15 a 24 ca - Couture des champs challan: ZC-1 - La couture des craies: ZB-13

VILLENEUVE-SUR-YONNE - bois

13 a 70 ca - Les rosiers: ZV-59

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 12 octobre 2015 à**

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL893915438

RECTIFICATIF

SARL «HOLLAND SERRES»

Capital social : 7 774,90 €
Siège social : 89190 Courgenay
RCS Sens 322 750 860

Dans l'annonce légale parue le 14/08/2015, il y a lieu de lire «…ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/02/2015» au lieu de «…ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2015».

Pour avis, la gérance.

AL893915420

RECTIFICATIF

de l'annonce n° AL893815358 paru dans Terres de Bourgogne n° 1340 du 18/09/2015 :

A la place de « Société par actions » il faut lire « **Société par actions simplifiée** »

AL893915424

MODIFICATION DE STATUTS

EARL BRIOIS PASCAL ET MARTINE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 165 000,00 euros
Siège social : 22 rue Maria Lamy
89140 Courlon sur Yonne
429 843 055 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2015 a pris acte de la démission de M. Pascal Briois et de Mme Martine Legrand épouse Briois de leurs fonctions de gérants et a nommé M. Jérémy Bermudez, demeurant à Courlon sur Yonne (89140-Yonne), 7 Grande rue, auxdites fonctions de gérant.

Elle a également décidé de proroger la durée de la société de 85 ans, reportant ainsi son terme au 21 mars 2110, a décidé de modifier la dénomination de la société qui devient EARL BRIOIS-BERMUDEZ,

Pour avis, la gérance.

AL893915260

OXYMED 89

SASU au capital de 5000,00 Euros
17 rue de Sancey, 89100 Sens
801899196 R.C.S. Sens

Par décision de L'Associé Unique en date du 07/09/2015 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 26 Promenade des Champs Plaisants, 89100 Sens à compter du 07/09/2015.

Autres modifications :

- il a été pris acte de la nomination d'un Associé Monsieur Alexis Decome, demeurant 30 rue Joliot Curie, 89100 Saint Clément à compter du 07/09/2015.

Gérance : Monsieur Nasser Kassidy, demeurant 26 Promenade des Champs Plaisants, 89100 Sens

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL893915405

ACTIV'TAXI

EURL au capital de 1000 €
Siège social : 5 rue des Naux, Cidex 216,
89150 Villebougis
812 631 950 RCS de Sens

L'AGE du 08/09/2015 a décidé d'étendre l'objet social de la société à : Transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places, conducteur compris, ou un véhicule taxi

Modification au RCS de Sens

AL893915406

LABORATOIRES MACORS

Société par actions simplifiée
au capital de 18.622.400 €
Siège social :
Rue des Caillottes ZI La Plaine des Isles
89000 Auxerre
378 506 927 R.C.S. Auxerre

Par procès-verbal en date du 08 janvier 2015, le Président a pris acte de la démission de Monsieur Bernard ROQUEBERT, Directeur Général.

Pour avis, le Président.

AL893915428

CESSION

CESSION DE FONDS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 août 2015 à Courlon sur Yonne (yonne), enregistré à Sens le 14 septembre 2015, bordereau n° 2015/743 case n°3

Monsieur Pascal Briois, demeurant 22 rue Maria Lamy, 89140 Courlon sur Yonne, a cédé à Monsieur Jérémy Bermudez, demeurant 7 grande rue, 89140 Courlon sur Yonne, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Un fonds de commerce de création et entretien de jardins, espaces verts pour les professionnels exploité 9 rue Maria Lamy, 89140 Courlon sur Yonne, pour lequel Monsieur Pascal Briois est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 304 767 718,

Ledit fonds a été évalué à 26 300.00 euros

La société aura la jouissance du fonds à compter du 1er septembre 2015.

Les créanciers du cédant pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales pour la validité et, pour toutes correspondances au 9 rue Maria Lamy, 89140 Courlon sur Yonne. Pour avis M. Pascal Briois

AL893915398

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Stéphane Drouet, notaire membre de la société civile professionnelle «Stéphane Drouet, notaire» titulaire d'un office notarial à Migennes (89400) 75 bis avenue Jean Jaurès, et dont le bureau annexe permanent est à Joigny (89300), 13 A quai Leclerc, le 10 septembre 2015, enregistré à Sens, le 14 septembre 2015, bordereau 745, case 1, extrait 1913, a été cédé par : Monsieur Guy Lucien Bonfillou, maçon, demeurant à Volgre (89710) 4 rue de la Ferté. Né à Toucy (89130) le 7 juillet 1960.

A la société dénommée BONFILLOU JULIEN BATIMENT, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 20000 €, dont le siège est à Guerchy (89113), 30 rue Saint Germain, identifiée au SIREN sous le numéro 812585180 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Un fonds artisanal de travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment sis à Volgre (89710), 4 rue de la Ferté, et dont l'entrepôt est à Senan, route d'Aillant sur Tholon, lui appartenant, connu sous la dénomination professionnelle BONFILLOU GUY, et pour lequel il est immatriculé au répertoire des métiers de l'Yonne, sous le numéro 397 476 417 RM 89

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au 10 septembre 2015.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de soixante dix mille euros (70 000,00 eur), s'appliquant aux éléments incorporels pour vingt mille euros (20 000,00 eur), et au matériel pour cinquante mille euros (50 000,00 eur).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'office notarial de Me Stéphane Drouet notaire sus nommé où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

AL893915423

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL BRIOIS SERVICES

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 40 000,00 euros
Siège social: 22 rue Maria Lamy
89140 Courlon sur Yonne
508 736 501 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2015 a pris acte de la démission de M. Pascal BRIOIS et de Mme Martine LEGRAND épouse BRIOIS de leurs fonctions de gérants et a nommé M. Jérémy BERMUDEZ, demeurant à Courlon sur Yonne (89140 Yonne), 7 Grande rue, auxdites fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL893915327

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

LA PLACE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Place Saint Eusèbe
89000 Auxerre
794 798 611 RCS Auxerre**

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 8 septembre 2015, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Stéphanie PONS de ses fonctions de co-gérante à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, la Gérance.

AL893915414

SAINT-JACQUES SARL

**au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 21 rue de l'Europe
89100 Maillot
793 209 693 RCS Sens.**

Avis

Aux termes d'une AGE en date du 1eraoût 2015, il a été décidé de nommer en qualité de cogérant, Monsieur Michel Beau, dirigeant de sociétés, né à Troyes (10) le 24 janvier 1952, de nationalité française, demeurant à Maillot (89100), 21 rue de l'Europe,à compter de ce jour et pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Dimitri Langlois. Monsieur Laurent Sindres demeure cogérant.

Pour avis,La gérance.

AL893915404

AUXERRE DISTRIBUTION - A.D.89

**Société à Responsabilité Limitée
EURL au capital de 100 €uros
Siège social :
34-36, avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
489 315 317 RCS Auxerre**

Avis

Aux termes d'un procès-verbal des décisions en date du 1er Septembre 2015, Monsieur Thibault David, demeurant à Chambellay (49220) Route de Montreuil – Parc Résidentiel Loisirs, a été nommé cogérant de la société, à compter du 1er Septembre 2015, pour une durée non limitée. Les modifications résultant, dans l'avis antérieurement publié, de la décision ci-dessus, sont les suivantes : Ancienne mention : Gérance :Monsieur Brault Mikaël, demeurant à Auxerre (89000) 1,place Nungesser et Coli Nouvelle mention : Gérance : Monsieur Brault Mikaël, demeurant à Auxerre (89000) 1,place Nungesser et Coli Monsieur Thibault David, demeurant à Chambellay (49220)Route de Montreuil – Parc Résidentiel Loisirs.

Pour avis,.

AL893915426

➜ NON DISSOLUTION

PAYSAGE DE CHARME

**SARL au capital de 7 622,45 euros
3 Rue du Pressoir - La Chapelle
89370 Champigny/Yonne
430 148 734 RCS Sens**

Par décision du 31/8/2015, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL893915439

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée
89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3
du code de commerce

au titre de la procédure suivante :
JARDINERIE SENS MAILLOT DELBARD SAS

Liquidation Judiciaire du 12/11/2014

Rue de l'Europe ZA du Saule Fendu 89100 Maillot

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 14 septembre 2015.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

AL893915392

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

PHOENIX MULTI SERVICES

**SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 07 avenue Marcelin Berthelot – 89400 Migennes
RC Sens B 790 421 564**

Par délibérations en date du 07 août 2015, les associés ont décidé :

- de dissoudre la société de manière anticipée, avec effet au 07 août 2015,
- de prononcer sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel,
- de nommer en qualité de liquidateur amiable, M. Silvio Catanoso, demeurant : 7 avenue Marcelin Berthelot – 89400 Migennes,
- de fixer le siège de liquidation au siège social.

Les actes seront déposés près le greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL893915418

EVRARD FINANCES ET INVESTISSEMENTS (EFI)

**SAS au capital de 247160 euros,
Les grands nains 89130 Toucy.
RCS Auxerre 500783717.**

A compter A.G.E du 20-09-2015: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire.

Liquidateur durée liquidation : EVRARD Christian, 11 les grands nains, 89130 Toucy.

Siège liquidation : siège social.

Mention au RCS Auxerre.

AL893915435

➜ AVIS DE CONSTITUTION

JPV2L

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination JPV2L, une SAS au capital de 5.000 €, ayant son siège social à Auxerre (89) 5, rue d'Orbandelle, ayant pour objet l'exploitation de toutes activités de restaurant, saladerie, crêperie, vente de produits à emporter, location de locaux, animation, organisation d'événements et banquets. Accès aux assemblées – vote : tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Cession d'actions : le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés. En outre, il a été procédé à la nomination de Mme Nathalie BRIANT, demeurant à SAINT-AARON (22) 14, rue des Grès, en qualité de Président. La société sera immatriculée au registre du commerce d'Auxerre.

AL893915342

CDB AUXERRE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 septembre 2015 à Monéteau, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée

Dénomination : CDB AUXERRE

Siège social : 2 rue de Madrid 89470 Monéteau

Objet : Commercialisation de tous produits liés à la rénovation de l'habitat, l'isolation et la protection de l'habitat et aux économies d'énergie.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 30 000 euros

Président : Gilles HENRY

En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis, le Président.

AL893915354

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 septembre 2015, il a

été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination sociale : HARAS DE VAUGOURET

Forme : EARL

Capital social : 7.500 €

Siège social : 17 rue de Vaugouret, 89140 Saint Sérotin

Objet social : Elevage de chevaux

Gérance : Monsieur Quentin DUMEC demeurant Les Pérolats, 45210 La

Selle En Hermois

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL893915407

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une exploitation agricole à responsabilité limitée dénommée EARL FROMONOT CEDRIC au capital de 8000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire, le siège social est fixé 3 Route de Varennes 89144 Ligny le Châtel, ayant pour objet, toutes activités agricoles et tous dérivés de produits agricoles : toutes activités ayant pour support l'exploitation ; l'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle. La gérance est assurée par M. Cédric Fromonot, demeurant 3 Route de Varennes 89144 Ligny le Châtel. Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire. Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre.

La gérance

AL893915411

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : RODELAG

Forme : Société par actions simplifiée Unipersonnelle

Capital social : 2 000 euros.

Siège social : 9 rue de la Chapelle - 89 116 La Celle Saint Cyr

Objet : Elagage, aménagement et entretien espaces verts

Président : Monsieur Rodolphe DE WILDE, pour une durée indéterminée, demeurant 9 rue de la Chapelle - 89 116 La Celle Saint Cyr

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote:

Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans

limitation

Agrément des cessions d'actions: La cession d'actions est libre entre associés et sur agrément des 3/4 des actionnaires au profit de tiers

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL893915419

**Etude de Maîtres
Patrick LENDAIS
et Romain LENDAIS,
Notaires à Villeneuve sur Yonne(Yonne),
8 Quai du Commerce.**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Romain LENDAIS, Notaire de la Société Civile Professionnelle « Lendais & Associés », société titulaire d'un office notarial à la Résidence de Villeneuve sur Yonne (Yonne) ayant son siège social audit lieu 8 Quai du Commerce, le 16 septembre 2015, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

L**a société a pour objet :** l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. .

La dénomination sociale est : MARITCHOU.

Le siège social est fixé à : Rosoy (89100), 37 RD 606.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : Mille euros (1.000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Madame Hélène Thirion, demeurant à Rosoy (89100), 37 RD 606.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Le notaire.

AL893915422

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 09/09/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : RONAELE AUTO

Siège social : 5 chemin de la falaise, 89330 Saint Julien du sault

Forme : SASU

Nom commercial : RONAELE AUTO

Capital : 1000 Euros

Objet social : dépannage, remorquage, mécanique générale

Président : Monsieur Damien Lothou demeurant :

3 chemins des gravon,

89300 Paroy sur Tholon

élu pour une durée de 99 années

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL893915425

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/09/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : LE REFUGE

Siège social : 4 Ruelle des Concises Legouge, 89110 Villiers sur Tholon

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 163000 €

Objet social : l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur d'immeubles et de biens immobiliers

Gérant : Mademoiselle Carole Moulinet-Loury,4 Ruelle des Concises Legouge, 89110 Villiers sur Tholon

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.

Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL893915431

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 20/09/2015, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCOOTER AVENUE

Objet social : Commerce et réparation de cyclomoteurs, scooters et motocycles. Commerce de pièces détachées et accessoires.

Siège social : 9, Rue du Vigneau, 89580 Gy-l'Évêque.

Capital : 3000 €

Durée : 99 ans

Président : M. PARACHE Cedric, demeurant 9, rue du Vigneau, 89580 Gy-l'Évêque

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL893915434



MITSUBISHI MOTORS

NOUVEAU
MITSUBISHI L200



NOUVEAU CHASSIS
NOUVEAU MOTEUR
PORTES ANTAGONISTES



Le seul pick-up
à transmission intégrale !

À L'ESSAI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

GARAGE EUROPE
J.M. PECHINOT
48 bis rue de Longvic - 03 80 52 99 50
CHENOVE

Garantie 5ans ou 100.000 km

Énergie

Le grand retour du chauffage au bois

Le bois revient dans le quotidien des Français. Si l'on opte pour ce matériau pour se chauffer, il existe différentes solutions.

Le chauffage au bois fait appel à une énergie renouvelable qui présente le gros avantage de ne pas aggraver l'effet de serre. Le bois est utilisé pour le chauffage dans près de 6 millions de résidences principales en France, ce qui représente la troisième source d'énergie utilisée. Les réticences d'utilisation liées aux désagréments comme la fumée, les chargements fréquents et l'évacuation des cendres disparaissent aujourd'hui grâce à des techniques et des matériels qui ont beaucoup évolué. Les traditionnelles cheminées à foyer ouvert ne sont pas considérées comme un moyen de chauffage en raison de leur faible rendement énergétique (10 %) et de leurs importantes émissions de polluants dans l'atmosphère. Des foyers fermés/inserts ou poêles peuvent venir s'encastrer dans les cheminées ouvertes. Le rendement énergétique d'un foyer fermé est sept fois plus élevé que celui d'une cheminée ouverte et un foyer fermé émet en moyenne trente fois moins de particules qu'une cheminée ouverte. Pour les poêles et inserts, les professionnels du chauffage conseillent d'opter pour la fonte et les matériaux réfractaires, plus performants que l'acier. Les chaudières bois, qu'elles soient à bûches ou à granulés, atteignent de très hauts rendements. Elles peuvent assurer une grande partie des besoins en énergie d'un logement : chauffage central, eau chaude sanitaire. La chaudière à bois à condensation est très performante sur le plan énergétique puisque la récupération de la chaleur latente des fumées permet un rendement jusqu'à 100 %. Dernière née des chaudières à bois, la chaudière à tirage forcé appelée aussi *«turbo»* fonctionne selon le principe de la combustion inversée, avec un tirage forcé par un ventilateur.

Entretien régulier

Pour les poêles et les inserts, il est conseillé de toujours utiliser du bois sec car le bois humide fournit deux fois moins d'énergie, encrasse le poêle et libère en brûlant des substances polluantes. Pour les chaudières à bois, plusieurs choix sont possibles. Les bûches demandent beaucoup de manutention et leur pouvoir calorifique varie car toutes les essences n'ont pas les mêmes pouvoirs énergétiques. Un stère de bois coûte entre 50 et 100 euros, en fonction notamment des essences. Les granulés affichent une densité d'énergie élevée et ont l'avantage de se livrer et de se stocker facilement. Leur prix moyen est de 270 euros la tonne. Comme le granulé est sujet à l'humidité, il est recommandé de le stocker dans un silo. Les briquettes ou bûches densifiées sont conditionnées de façon à faciliter leur stockage. Leur prix est d'un peu plus de 350 euros la tonne. La plaquette forestière peut contenir des fragments de bois, d'écorce et de feuilles. Son prix moyen est d'une cinquantaine d'euros la tonne.

Les prix des appareils varient bien évidemment en fonction du système choisi. Les tranches tarifaires d'un appareil labellisé Flamme Verte sont les suivantes : de 600 à 6 000 euros pour les poêles à bois, de 1 000 à 4 000 euros pour les inserts et foyers fermés, de 1 500 à 6 000 euros pour les poêles à granulés, de 1 500 à 4 000 euros pour les cuisinières, de 5 000 à 10 000 euros pour les chaudières. Au moment de choisir l'appareil de chauffage, il est important de déterminer la puissance du foyer fermé/insert, du poêle ou de la chaudière en tenant compte du volume à chauffer et de l'isolation du logement. Selon la réglementation française, les conduits de fumée doivent être ramonés deux fois par an, dont une fois pendant la période de chauffe. Un entretien régulier des conduits et appareils permet de prolonger la durée de vie de l'installation et de préserver ses performances.



Les Français sont deplus en plus nombreux à se tourner vers le chauffage au bois, en choisissant souvent des poêles à bois.

VALÉRIE GODEMENT

Aides

Le crédit d'impôt 2015 de 30 % est valable sur certains équipements de chauffage au bois excepté les cheminées ouvertes. En 2015, le taux de TVA est réduit à 10 %. Les particuliers peuvent aussi recevoir la prime ECOnomie Énergie 2015. Par ailleurs, depuis le 1er septembre 2014, il est possible d'obtenir un éco-prêt à taux zéro pour les travaux de chauffage au bois. Ce dernier est destiné à financer des travaux d'amélioration énergétique des logements achevés avant le 1er janvier 1990. Toutefois, les travaux doivent impérativement être réalisés par un artisan ou une entreprise du bâtiment détenant la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).





HAUTE-LOIRE

Paroles de jeunes

RENTREE SCOLAIRE

Quentin Falcon, 16 ans, veut devenir agriculteur. Dès la rentrée, le jeune homme, qui n'est pas issu du milieu agricole, suivra une formation en alternance.



J'aime

- Le contact avec les vaches
- L'échange avec les agriculteurs
- Participer aux concours et fêtes agricoles

Il n'aime pas

- Rester enfermé dans une pièce pendant trop longtemps

La voie de l'apprentissage pour devenir agriculteur

C'est la rentrée des classes. Le moment où les jeunes retrouvent le chemin de l'école. Parmi eux, Quentin Falcon de Chaspuzac, 16 ans et demi, qui s'apprête à suivre un BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole) en apprentissage. Le 7 septembre dernier, il a intégré le CFA de Marmilhat à Lempdes (63), mais avant son retour en classe, sa formation a démarré auprès de son maître d'apprentissage à Chaspuzac. Même si le jeune homme n'est pas du tout issu du monde agricole, avec une maman employée de vie scolaire dans une école et un papa chauffeur routier, Quentin connaît depuis longtemps le métier de ses rêves : agriculteur. A l'âge de 8 ans, un agriculteur de sa commune s'est aperçu de son attrait pour les animaux, les cultures..., et lui a proposé de passer du temps à ses côtés. Ce qu'il fit pendant les vacances et durant les week-ends pendant plusieurs années. «*J'observais le travail sur les vaches laitières, dans les champs... Et lorsque je suis entré au collège, en classe de 6e, j'ai dit à mes parents que je voulais devenir agriculteur et plus précisément éleveur producteur de lait*», explique-t-il. Ses parents se sont montrés favorables à son ambition tout en pensant qu'il allait très certainement changer d'avis avec le temps. Or, il n'en est rien : «*plus les années passaient, plus il s'intéressait à ce secteur d'activité*», explique sa mère Catherine. Etant donné que Quentin ne tenait pas à s'engager dans de trop longues études, il est entré en seconde professionnelle « CGEA-Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole » ; une formation qui, selon lui, manquait de pratique. C'est donc pour en trouver davantage qu'il suit durant les deux prochaines années un BPREA au CFA de Malmilhat.



Si Quentin s'installe, ce sera en vaches laitières ; une production qui le passionne.



Quentin Falcon entre en BPREA, une formation par alternance de 2 ans, qui lui permettra de devenir agriculteur.

Trouver un maître d'apprentissage

Pour ce faire, Quentin et ses parents ont dû batailler durant plusieurs mois afin de trouver un maître d'apprentissage qui veuille bien l'accueillir. Une tâche réputée ardue, mais qui l'était encore plus pour des gens en dehors du milieu agricole ! Après avoir essuyé de nombreux refus, au bout de 3 mois, Quentin a enfin trouvé son maître d'apprentissage, un associé de Gaec dans un élevage laitier installé à Chaspuzac.

> *J'observais le travail sur les vaches laitières, dans les champs... Et lorsque je suis entré au collège, en classe de sixième, j'ai dit à mes parents que je voulais devenir agriculteur».*

Lourdeur administrative

Sa maman, qui l'a soutenu et accompagné dans ses recherches, montre du doigt les lourdeurs administratives auxquelles elle a dû faire face : «*j'ai brassé énormément de papiers pendant toutes mes vacances. Je dois aussi avouer que nous avons eu affaire à quelques interlocuteurs désagréables et peu réceptifs lors de nos démarches ; ces derniers n'ont pas compris que, n'étant pas du milieu agricole, nous avions besoin d'informations peut-être plus complètes !*» Quentin a une idée assez précise de son devenir. Après ses 2 ans de BPREA, il s'engagera dans une certification en machinisme agricole pour acquérir des compétences supplémentaires. A terme, il aimerait s'installer « *en société, car je n'ai pas de terre, pas de bâtiment et pas de matériels...*» Toutefois, il ne rejette pas l'idée de démarrer sa carrière en tant qu'ouvrier agricole chez un agriculteur. «*Il a tout à apprendre, et il peut le faire au contact d'associés ou bien d'un patron*», indique sa mère. En tout état de cause, s'il s'installe, ce sera en vaches laitières ; une production qui le passionne. Et sur les conseils de sa mère, il s'orientera, dans la mesure du possible, sur la fabrication de fromages afin de valoriser au mieux le lait. Sa mère, Catherine, qui a bien du mal à trouver un emploi en lien avec sa formation (licence de biologie assortie d'une certification HACCP), n'exclut pas la possibilité de s'installer aux côtés de son fils dans une activité de transformation.

VERONIQUE GRUBER

SON PROFIL

Quentin Falcon 16 ans et demi. Après la classe de troisième, en 2014 il intègre une seconde professionnelle CGEA à Marmilhat. En 2015, il s'oriente en BPREA à Marmilhat.

Passionné d'agriculture et d'élevage depuis l'enfance, Quentin sait qu'il veut devenir agriculteur depuis l'âge de 12 ans.

Son projet : s'installer en vaches laitières en Gaec ou devenir ouvrier agricole dans une exploitation.

Quentin adhère aux JA de Haute-Loire depuis fin 2014. Il participe depuis 3 ans à l'opération sourire au Puy en tant que bénévole. En mars 2015, le jeune homme a présenté une vache au concours Miss Montbéliarde.

Sur la crise agricole : «*Au début, je me suis dit que la crise allait passer vite. Or, on voit que la situation n'évolue pas rapidement. Je crains tout de même de ne pas suffisamment gagner ma vie mais cela ne m'empêchera pas de poursuivre dans ce domaine, car c'est une passion.*»

Le musée du Quai Branly, à Paris, présente jusqu'au 18 octobre prochain « Tatoueurs, tatoués », une exposition retraçant l'histoire de cet art en mouvement.

Honneur aux tatoueurs

L'art du tatouage se pratique depuis la nuit des temps puisque Ötzi, qui a vécu 5 000 ans avant notre ère, a été découvert en 1991 le corps orné de 61 tatouages. A travers le monde, toutes les sociétés ont eu recours à ces dessins sur la peau. Seule leur signification différait. Ils servaient d'initiation, de rite de passage. Dans les îles Samoa, le *pe'a* (tatouage masculin) était nécessaire pour se marier et marquait l'appartenance à la force du village et au groupe des jeunes hommes chargés de servir et protéger la chefferie. Les tatouages rimaient avec embellissement du corps. Ils démontraient l'appartenance à un groupe, à une ethnie, témoignaient d'un statut social. En Nouvelle-Zélande, le moko, tatouage curviligne et spiralé, inspiré des crosses de fougère, était l'ornement des chefs et des guerriers. Les dessins avaient une fonction thérapeutique, sociale ou spirituelle. Ainsi les tatouages des femmes Obleluk, chez les Inuits, voyageaient avec l'esprit de la personne après sa mort pour aider les ancêtres à la reconnaître dans l'au-delà. Les dessins indélébiles avaient parfois une connotation complètement négative ou une fonction marginalisante. On peut citer le marquage des esclaves de la Rome antique, la stigmatisation des criminels en Chine impériale et le code noir de Colbert en France qui marquait les criminels et les prostituées. En Europe, le christianisme a longtemps interdit la pratique du tatouage même s'il était pratiqué par les pèlerins du Moyen Age. Peu à peu, pour braver l'autorité et revendiquer son appartenance à un groupe, le tatouage réapparaît dès le XIX e siècle, de la marine marchande à l'armée. Les prisonniers, qu'ils soient au bagne ou au goulag, choisissent eux aussi d'immortaliser des dessins à l'encre à même la peau. Cette pratique est aussi adoptée chez les truands et se popularise chez les Apaches un gang parisien de la Belle Epoque. Au Japon, le tatouage traditionnel recouvre tout ou partie du corps, comme un costume. Interdit en 1872, il continue à être pratiqué dans l'ombre, jusqu'à devenir tabou au XX e siècle, car associé aux Yakuzas.


TATTOOINJAPAN. COM/M. HLADIK


J. VERZOSA

Tatouage traditionnel japonais et la dernière femme Kalinga tatouée, aux Philippines (photo de 2011).


DDALESSANDRO/ENSP

Recueil Lacassagne

Images provenant du Recueil Lacassagne, photos anthropométriques réalisées entre 1920 et 1940 au laboratoire photographique de la préfecture de police de Lyon sous la responsabilité du docteur Jean Lacassagne, fils d'Alexandre, le fondateur de la police scientifique moderne.

TATAU ET BOUSILLE

La haute société n'hésite pas à s'approprier cette tendance puisque Edouard VII se fait tatouer une croix lors de son pèlerinage en Terre Sainte. Il est la première tête couronnée à être tatouée à la fin du XIX e siècle. A cette époque, le tatouage qui était essentiellement nomade avec des tatoueurs proposant leurs modèles sur des parchemins, tableaux et autres carnets, se sédentarise. Les dessins indélébiles sont prisés pour leur esthétisme et les morceaux de peau tatouées prélevés post mortem ont été des objets de collection achetés clandestinement à la fin du XIX e et au début du XX e siècles. C'est aussi à cette époque qu'apparaît le patronyme la « bousille », synonyme de tatouage, un nom lui-même issu du mot tahitien *tatau* signifiant « marquer ».
Cette pratique émerge en tant que forme d'expression artistique grâce à la circulation des pratiques entre tatoueurs d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord. C'est d'ailleurs sur ce contient qu'au début des années 1830 les *sideshows* installent leurs roulottes autour du grand chapiteau des cirques ambulants. Dans ces antres exhibant le sensationnel, les tatoués côtoient les femmes à barbe et les hommes troncs. En 1891, l'invention de la machine à tatouer électrique par l'Américain Samuel O'Reilly (décédé en 1908) étend considérablement les possibilités du tatouage et favorise sa diffusion.
Les tatouages ne sont pas l'apanage des hommes puisque Jessie Kgnight (1897-1994) est la première tatoueuse britannique à ouvrir sa propre boutique en 1936.
Le tatouage qui aurait pu disparaître, notamment avec la colonisation, renaît et ne cesse depuis plus de deux décennies de susciter de nouvelles émules. Aujourd'hui, un Français sur dix est tatoué. Cet art en mouvement n'en finit pas d'inspirer les maîtres tatoueurs contemporains qui réinterprètent les motifs et les techniques traditionnels. Ainsi certains professionnels océaniens et indonésiens sont venus présenter leur travail lors de conventions internationales de tatouage, permettant à leur art d'être reconnu dans le monde entier. Un autre courant prône, à l'inverse, de s'appuyer sur les arts graphiques où typographies, pixels, trames et schémas font apparaître d'autres motifs et compositions, jusqu'à l'abstraction. A l'ère de l'éphémère, le tatouage parvient à s'inscrire dans la permanence.

VALÉRIE GODEMENT

BIBLIOTHÈQUE DU TATOUAGE

La médiathèque du musée du quai Branly propose aux visiteurs une collection originale et très complète consacrée à cet art. Il s'agit aujourd'hui d'un fonds inédit dans le paysage des bibliothèques en France : plus de 400 documents sur les techniques, l'histoire et l'art du tatouage. A travers les reproductions de tatoueurs célèbres, ce lieu met en avant la diversité des styles et leur évolution. La bibliothèque renferme aussi des livres incontournables pour tous les amateurs de l'encrage comme l'*Encyclopedia for the art and history of Tattoing* de Henk Schimaffer, artiste tatoueur, historien et collectionneur. Dans les ouvrages de *Tattoo Archive*, on découvre des curiosités comme ce fac-similé d'un brevet de stylo électrique à pile déposé par Thomas Edison.



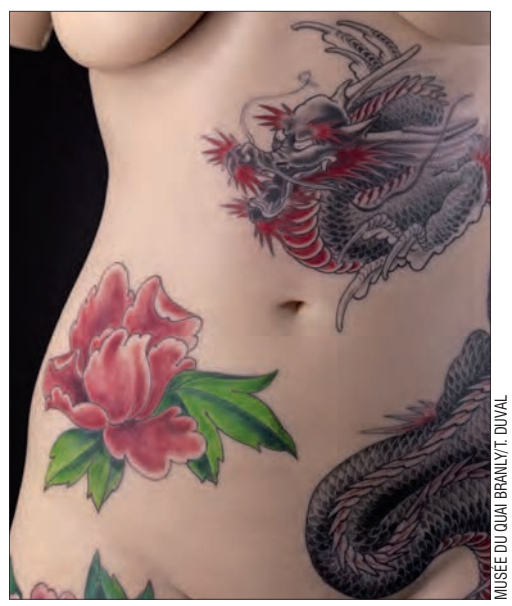
FONDS DUTAILLY, VILLE DE CHAUMONT

Le capitaine Costentenus tatoué par ordre de Yakoo-Beg (France, XIX e siècle)

PROJETS

Tatouages sur des volumes en silicone

L'exposition présente deux types de travaux d'atelier, projets de futurs tatouages réalisés par 30 artistes tatoueurs du monde entier. A la machine électrique ou à l'aide d'outils traditionnels, ils ont dessiné leur projet sur toile, ou tatoué des volumes de silicone représentant des jambes, bustes, bras. Ces morceaux de corps (13 au total) ont été réalisés grâce à des empreintes moulées sur des modèles vivants. Le matériau expérimental a été mis au point pour l'occasion avec un atelier spécialiste des effets spéciaux. Parmi ces représentants du tatouage contemporain, on peut citer le Français Tin-Tin, président du Syndicat national des artistes tatoueurs et conseiller artistique de l'exposition, mais aussi Horiyoshi III (Japon), Filip Leu (Suisse), Jack Rudy (Etats-Unis) ou encore Xed LeHead (Angleterre) et Chimé (Polynésie).


MUSÉE DU QUAI BRANLY/T. DUVAL

Motif de tatouage de Tin-Tin sur un buste féminin réalisé en silicone.